

ÉCOLE  
NORMALE  
SUPÉRIEURE  
DE LYON



2021

*Budget  
rectificatif  
2021*



# Sommaire

<b>1. Préambule</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Principaux chiffres du budget rectificatif 2021</b> .....	<b>5</b>
<b>3. Analyse des recettes et dépenses du budget rectificatif 2021</b> .....	<b>6</b>
<b>3.1 Analyse des recettes du budget rectificatif 2021</b> .....	<b>6</b>
3.1.1 Ensemble des recettes inscrites au budget rectificatif.....	6
3.1.2 Les recettes globalisées.....	9
3.1.3 Les recettes fléchées.....	12
<b>3.2 Analyse des dépenses du budget rectificatif 2021</b> .....	<b>14</b>
3.2.1 Ensemble des dépenses inscrites au budget rectificatif.....	14
3.2.2 Les dépenses de fonctionnement.....	19
3.2.3 Les dépenses d'investissement.....	21
3.2.4 Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois.....	23
<b>4. Indicateurs et ratios budgétaires et comptables</b> .....	<b>40</b>
4.1 Le solde budgétaire du BR 2021.....	41
4.2 La trésorerie du BR 2021.....	42
4.3 Les restes-à-payer.....	42
4.4 Les ratios en comptabilité budgétaire.....	43
4.6 Le résultat du BR 2021.....	45
4.7 La capacité d'autofinancement (CAF) du BR 2021.....	46
4.8 Le fonds de roulement du BR 2021.....	47
4.9 Les ratios en comptabilité générale.....	48
<b>5. Annexes réglementaires</b> .....	<b>50</b>
5.1 Annexe 1 : tableau des emplois.....	50
5.2 Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires.....	51
5.3 Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine.....	54
5.4 Annexe 4 : tableau d'équilibre financier.....	60
5.5 Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers.....	63
5.6 Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.....	66
5.7 Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie.....	69
5.8 Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées.....	70
5.9 Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles.....	71
5.10 Annexe 9bis : tableau de suivi des opérations immobilières.....	72
5.11 Annexe 10 : tableau détaillé des opérations pluriannuelles.....	73
5.12 Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche.....	74
5.13 Tableau de synthèse budgétaire et comptable.....	75
5.14 Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de paiement (DPGECP).....	76
5.15 Projet annuel de performance (PAP).....	79
<b>6. Structure budgétaire 2021</b> .....	<b>81</b>
<b>7. Glossaire</b> .....	<b>82</b>



# 1. Préambule

Ce budget rectificatif 2021 s'inscrit dans le contexte toujours inédit de la crise sanitaire de la COVID-19. Le calendrier budgétaire s'inscrit dans celui habituel avec la présentation de ce budget au conseil d'administration de juillet. Pour rappel, celui de 2020 avait été décalé en octobre puis voté en novembre afin de pouvoir intégrer les multiples impacts financiers générés par la crise sanitaire.

Le travail à distance a été généralisé pour l'ensemble des agents dont les fonctions le permettaient dès l'annonce du 2<sup>ème</sup> confinement fin octobre 2020. A partir du 9 juin 2021, les agents ont pu revenir en présentiel au maximum 2 jours par semaine puis 3 jours par semaine dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le retour à la normale devrait avoir lieu en septembre 2021. Les cours ont repris en présentiel dès février 2021 dans la limite d'un effectif n'excédant pas 20% des capacités d'accueil, et dans le respect d'une jauge de 50% dans les salles. L'organisation et le calendrier du concours d'entrée retrouvent cette année un rythme normal. Les épreuves orales se tiennent ainsi depuis le 14 juin et jusqu'au 10 juillet pour certaines d'entre elles, dans le respect strict des règles sanitaires en vigueur.

Les activités de recherche se sont maintenues malgré les nouveaux confinements avec des jauges à respecter dans chacun des laboratoires. Par contre, la grande majorité des colloques et grandes conférences prévus en 2021 et organisés par l'établissement a dû être reportée, pour certaines à des années ultérieures.

L'ENS de Lyon s'est très rapidement engagée à prolonger certains contrats doctoraux et post-doctoraux pour un montant total pluriannuel d'environ 550k€.

Suite à l'arrêt de l'IDEX Lyon à l'automne 2020, l'Etablissement a veillé à ce que les projets scientifiques en cours puissent se poursuivre et/ou s'achever dans les meilleures conditions possibles. En mai 2021, l'ANR a adressé un courrier à la COMUE de Lyon annonçant que le comité de pilotage valide l'ensemble des engagements existants : toutes les conventions peuvent être exécutées telles qu'elles ont été signées. Il a également été décidé par l'ANR que la date de fin d'éligibilité des dépenses de salaires des doctorants sera fixée au 30 juin 2024 au plus tard. Une communication a été transmise aux directeurs d'unité et aux gestionnaires mi-juin afin de les informer précisément de ces modalités.

L'année 2021 voit s'achever les travaux du restaurant universitaire Monod qui a rouvert ses portes dès février 2021 (en vente à emporter en raison de la crise sanitaire). Le bâtiment M8 est également terminé : les laboratoires de géologie et de reproduction des plantes déménagent dans leurs nouveaux locaux à l'été 2021. Ce nouveau bâtiment, dont la surface hors œuvre nette (SHON) est de 3238m<sup>2</sup> avec une serre de 450m<sup>2</sup>, va générer des coûts supplémentaires de fonctionnement supportés par l'établissement

Ce budget rectificatif est également caractérisé par l'obtention de nouveaux contrats de recherche via le programme cadre de recherche et de développement de la commission européenne, notamment le programme des ERC. Cette réussite générera l'encaissement

de préfinancements importants sur l'exercice budgétaire, et en parallèle le démarrage des projets en dépenses avec des recrutements de CDD et des achats d'équipements scientifiques.

Les instances de l'École ont reçu fin mars 2021 les documents relatifs à l'évaluation HCERES de l'établissement, ainsi que le rapport d'auto-évaluation et les axes stratégiques proposés pour la période quinquennale à venir. La visite du comité HCERES est prévue en octobre 2021.

Au printemps 2021, la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) a initié la phase 2 du dialogue stratégique de gestion (DSG) avec l'ensemble des établissements bénéficiant des responsabilités et compétences élargies. Ce DSG 2 est dédié au financement de projets qui participent au déploiement du contrat pluriannuel. L'ENS de Lyon a déposé cinq projets au total : trois projets de recherche et d'innovation, et deux projets hors recherche et innovation relatifs à la sécurité informatique et au SI concours. Les montants de chaque projet retenu seront arbitrés par la DGESIP à l'été 2021. Les projets retenus seront financés sur une période de 2 ans maximum, avec une consommation des crédits possibles jusqu'au DSG 2 de l'année 2023.

L'École a déposé en juin 2021 sa réponse à l'appel à projet Excellence du PIA4 (plan d'initiative d'excellence) : le programme TOOLS pour TransfOrming and Opening Learning ad Sciences. Cette initiative réunit l'ENS de Lyon, Sciences Po Lyon et le CNSMD de Lyon. L'obtention de ce label permettrait à l'établissement de disposer de moyens significatifs pour développer les nouvelles activités qui y sont décrites : 6M€/an sur une période de 10 ans soit 60M€ au total, dont 75% pour l'ENS de Lyon.

L'établissement a également pris en compte les éléments relatifs à la loi de programmation de la recherche (LPR), qui prévoit entre autres un repyramidage progressif des carrières et une revalorisation des rémunérations des contractuels (notamment les doctorants, sous réserve que les textes réglementaires concernés soient adoptés et que la subvention idoine soit versée).

Ce budget rectificatif a ainsi été élaboré en tenant compte des éléments suivants :

- augmentation importante des recettes et dépenses fléchées (contrats de recherche)
- réévaluation des recettes globalisées en tenant compte des compensations ministérielles via la subvention pour charges de service public
- prise en compte de nouveaux projets portés par la direction du patrimoine et la direction des systèmes d'informations, en fonctionnement comme en investissement

En comparaison des prévisions du budget initial 2021, ce budget rectificatif se caractérise par :

- une forte hausse des recettes en encaissement de 5,2M€, principalement pour les recettes fléchées (+4M€)
- une augmentation des autorisations d'engagement (AE) toutes masses confondues pour 4,1M€ au total, dont +2,3M€ en investissement et +1,3M€ en fonctionnement

- une hausse des crédits de paiement (CP) de 3,2M€ due principalement à la réévaluation des CP d'investissement pour +2,9M€ alors que les CP de fonctionnement demeurent stables (-0,2M€).

Au vu de ces différents éléments, les principaux chiffres et indicateurs prévisionnels de l'établissement sont les suivants :

- Un volume de 143M€ d'autorisations d'engagement dont 100,9M€ de masse salariale
- 142,7M€ de crédits de paiement
- Des recettes encaissables estimées à 142,6M€
- Un solde budgétaire déficitaire de 0,15M€
- Un niveau de trésorerie à hauteur de 28,4M€.
- Un résultat de 1,4M€ et une capacité d'autofinancement (CAF) de 4,2M€
- Un prélèvement sur fonds de roulement de 1,5M€, ce qui porte le niveau de fonds de roulement à 19,8M€ soit 53 jours de fonctionnement

### De quoi parle-t-on ?

**Le BI** signifie le **Budget Initial**. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

**Le BR** signifie le **Budget Rectificatif**. En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial, lors du CA de juillet au sein de l'ENS de Lyon

## 2. Principaux chiffres du budget rectificatif 2021

## BR 2021 : RECETTES

Recettes en encaissements	
Recettes globalisées	128 642 048 €
Recettes fléchées	13 941 756 €
<b>TOTAL</b>	<b>142 583 804 €</b>

Solde budgétaire	-151 162 €
------------------	------------

## Détail recettes globalisées

Subvention pour charges de service public (SCSP)	118 392 622 €
<i>dont dotation en masse salariale</i>	105 514 108 €
<i>dont dotation en fonctionnement</i>	12 878 514 €
Ressources propres établissement (loyers, droits d'inscription...)	5 905 284 €
Recettes globalisées pré-affectées	4 344 142 €
<i>dont fonds recherche : recettes des EPST, facturation L3</i>	1 057 166 €
<i>dont fonds recherche : précipt ANR</i>	741 685 €
<i>dont prestations de recherche / Refacturation / Autres - Laboratoires</i>	2 057 304 €
<i>dont ventes d'ouvrages et revues ENS Editions</i>	199 950 €
<i>dont hébergement de start-ups - licences valorisation</i>	144 221 €
<i>dont IFÉ : projets éducation nationale, recettes Néopass...</i>	121 316 €
<i>dont autres recettes globalisées pré-affectées</i>	22 500 €
<b>TOTAL recettes globalisées</b>	<b>128 642 048 €</b>

Solde budgétaire globalisé	-2 572 135 €
----------------------------	--------------

## Détail recettes fléchées

ANR PIA	2 607 694 €
<i>dont ANR PIA IDEX</i>	616 749 €
<i>dont ANR PIA hors IDEX</i>	1 990 945 €
ANR hors PIA	3 324 575 €
Union européenne	4 106 948 €
Région	684 285 €
Autres	3 218 254 €
<b>TOTAL recettes fléchées</b>	<b>13 941 756 €</b>

Solde budgétaire fléché	2 420 973 €
-------------------------	-------------

## BR 2021 : DEPENSES

## Dépenses en crédits de paiement (CP)

Dépenses de masse salariale	100 891 619 €
Dépenses de fonctionnement	33 030 126 €
Dépenses d'investissement	8 813 221 €
<b>TOTAL</b>	<b>142 734 966 €</b>

Dépenses globalisées en CP	Masse salariale	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Masse salariale Etat / reversements CDSN	93 308 088 €	10 745 788 €		104 053 876 €
Vice-présidence Recherche	989 592 €	3 940 040 €	2 636 421 €	7 566 053 €
Vice-présidence Études	643 352 €	1 305 782 €	128 524 €	2 077 658 €
Présidence	56 500 €	739 690 €	45 600 €	841 790 €
Direction générale des services		11 303 094 €	3 791 338 €	15 094 432 €
Bibliothèque Diderot de Lyon	46 000 €	1 008 106 €	53 749 €	1 107 855 €
Institut français de l'éducation	95 330 €	367 189 €	10 000 €	472 519 €
<b>TOTAL dépenses globalisées</b>	<b>95 138 862 €</b>	<b>29 409 689 €</b>	<b>6 665 632 €</b>	<b>131 214 183 €</b>

Dépenses fléchées en CP	Masse salariale	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
ANR PIA	1 207 595 €	864 547 €	984 772 €	3 056 914 €
<i>dont ANR PIA IDEX</i>	1 071 062 €	803 141 €	682 603 €	2 556 806 €
<i>dont ANR PIA hors IDEX</i>	136 533 €	61 406 €	226 805 €	424 744 €
ANR hors PIA	1 403 320 €	846 393 €	275 362 €	2 525 075 €
Union européenne	1 028 858 €	409 024 €	517 673 €	1 955 555 €
Région	294 369 €	353 239 €	56 000 €	703 608 €
Autres	1 818 615 €	1 147 233 €	313 783 €	3 279 631 €
<b>TOTAL dépenses fléchées</b>	<b>5 752 757 €</b>	<b>3 620 437 €</b>	<b>2 147 589 €</b>	<b>11 520 783 €</b>

Le solde budgétaire est la différence entre les encaissements et les crédits de paiement. Les recettes et dépenses globalisées entraîneront un solde déficitaire (prélèvement de trésorerie) tandis que les recettes et dépenses fléchées sont bénéficiaires (abondement de trésorerie).

### 3. Analyse des recettes et dépenses du budget rectificatif 2021

#### 3.1 Analyse des recettes du budget rectificatif 2021

##### 3.1.1 Ensemble des recettes inscrites au budget rectificatif

###### De quoi parle-t-on ?

Les **recettes globalisées** comprennent toutes les ressources qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée. Par principe, toutes les recettes sont censées être globalisées. La subvention pour charges de service public (SCSP) est ainsi dans cette catégorie.

Les **recettes fléchées** constituent une exception au principe de globalisation des recettes et ont une utilisation prédéterminée par le financeur. Elles sont destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement.

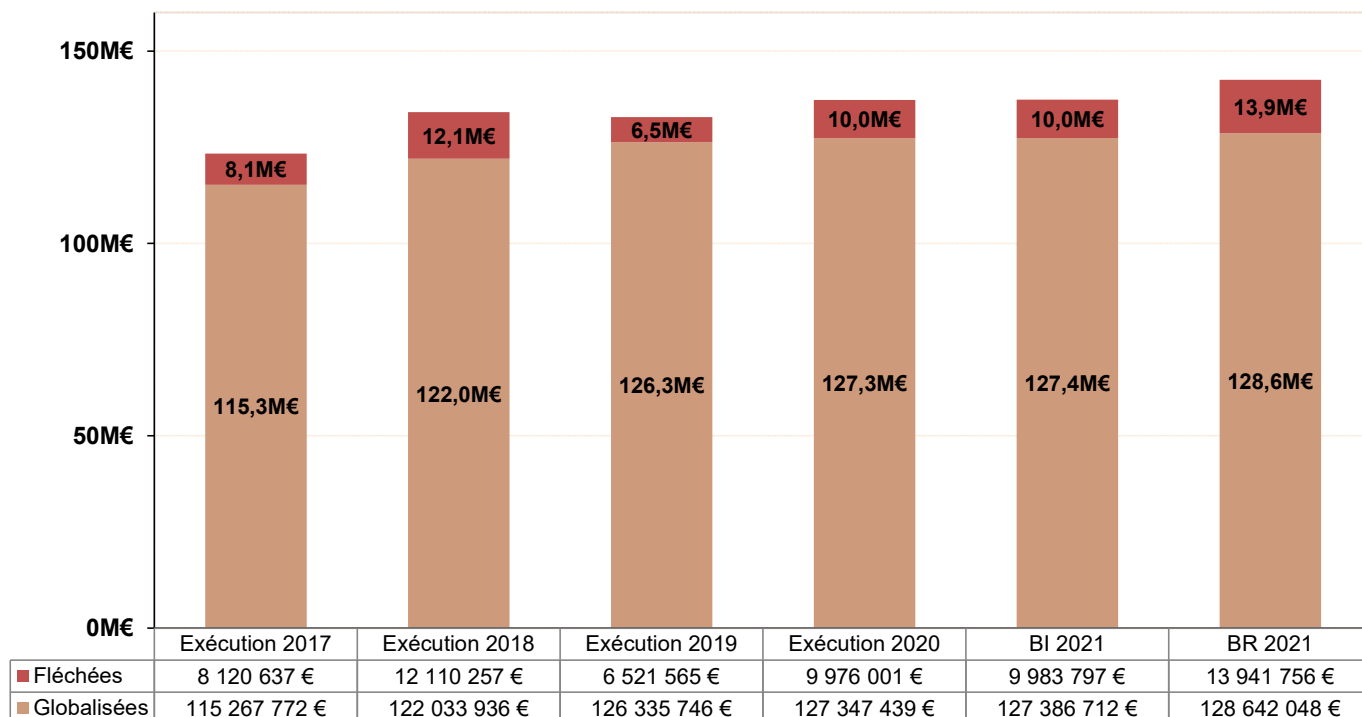
Recettes en encaissements		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	Exécution 2020	BI 2021	BR 2021	Ecart BR 2021/ BI 2021	
Recettes globalisées	ENS de Lyon	114 128 147 €	120 951 065 €	125 282 423 €	126 353 388 €	126 355 982 €	<b>127 581 987 €</b>	1 226 005 €	
	BDL	1 139 625 €	1 082 871 €	1 053 323 €	994 051 €	1 030 730 €	<b>1 060 061 €</b>	29 331 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>115 267 772 €</b>	<b>122 033 936 €</b>	<b>126 335 746 €</b>	<b>127 347 439 €</b>	<b>127 386 712 €</b>	<b>128 642 048 €</b>	1 255 336 €	1,0%
Recettes fléchées	ENS de Lyon	8 110 707 €	12 110 257 €	6 434 544 €	9 976 001 €	9 983 797 €	<b>13 941 756 €</b>	3 957 959 €	
	BDL	9 930 €	0 €	87 021 €	0 €	0 €	<b>0 €</b>	0 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>8 120 637 €</b>	<b>12 110 257 €</b>	<b>6 521 565 €</b>	<b>9 976 001 €</b>	<b>9 983 797 €</b>	<b>13 941 756 €</b>	3 957 959 €	39,7%
<b>TOTAL recettes en encaissements</b>		<b>123 388 409 €</b>	<b>134 144 193 €</b>	<b>132 857 311 €</b>	<b>137 323 440 €</b>	<b>137 370 509 €</b>	<b>142 583 804 €</b>	5 213 295 €	3,8%

Les recettes à l'encaissement sont en hausse de 3,8% par rapport aux prévisions du budget initial.

L'estimation des encaissements en recettes fléchées augmente de 3,96M€ (+39,7%) tandis que celle des encaissements en recettes globalisées est revue à la hausse de +1,25M€ (+1%).

Les recettes à l'encaissement sont ainsi estimées à **142,58M€** en 2021, soit un montant supérieur de 5,21M€ en comparaison du budget initial. Les recettes propres telles que présentées dans l'annexe n°2 (ressources propres parmi les recettes globalisées et autres recettes fléchées parmi les recettes fléchées) constituent 6,1% de l'ensemble des recettes encaissables de l'établissement (5,7% au BI 2021).

Ces recettes sont constituées de 128,64M€ de recettes dites globalisées (cf. 3.1.2) et de 13,94M€ de recettes dites fléchées (cf. 3.1.3).

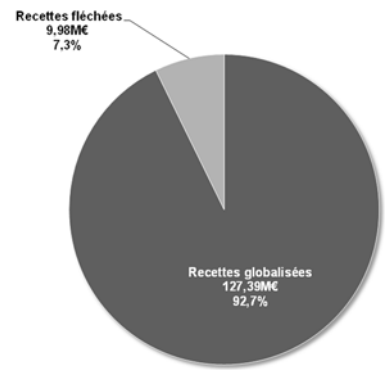
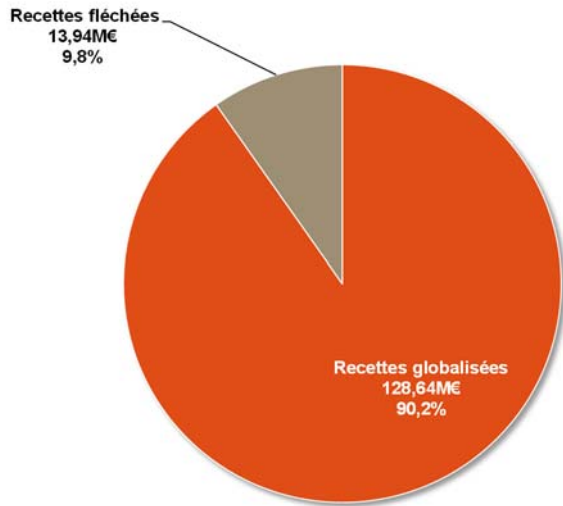


**Figure 1 – Evolution des recettes globalisées et fléchées encaissées depuis 2017 (données prévisionnelles pour 2021)**

Ce graphique démontre que les recettes globalisées sont en constante augmentation depuis plusieurs années. L'une des principales raisons est le transfert par le MESRI de la gestion des CDSN à partir de la rentrée universitaire 2017. En année pleine, il y a 3 promotions d'étudiants concernés : la dotation versée par l'Etat en masse salariale s'élève ainsi à 13,5M€ par an depuis l'exercice 2020. En parallèle, l'École assume directement les dépenses soit sur sa masse salariale pour les doctorants recrutés par l'établissement, soit par reversement en fonctionnement vers les établissements accueillant des CDSN. Il est à noter que la dotation de l'État ne compense pas le coût réel d'un doctorant. L'écart est pris en charge par l'ENS de Lyon pour les doctorants qu'elle rémunère et par chacun des établissements d'accueil pour les doctorants qu'ils recrutent. Des discussions ont lieu avec la DGESIP pour que cette compensation totale se fasse et soit prise en compte dans le cadre de la future revalorisation prévue par la Loi de Programmation de la Recherche (LPR).

Les recettes fléchées connaissent une évolution moins linéaire. Cette catégorie regroupe majoritairement les contrats de recherche dont les recettes comme les dépenses s'accomplissent sur plusieurs années. Certains financeurs versent d'importants préfinancements dès le démarrage de projets, ce qui génèrent des encaissements sur un exercice mais plus aucun sur les suivants.





Rappel BI 2021

Figure 2 – Répartition des recettes à l'encaissement au BR 2021

### 3.1.2 Les recettes globalisées

Les recettes globalisées représentent **128,64M€** des encaissements prévus sur l'exercice 2021, soit 90,2% des recettes totales de l'École. Elles augmentent de 1,26M€ en comparaison du budget initial 2021, soit une hausse de 1% entre les deux actes budgétaires.

#### 3.1.2.1 La subvention pour charges de service public

Subvention pour charges de service public	Montants
<b>Dotation de masse salariale</b>	<b>105 514 108 €</b>
Masse salariale	88 643 591 €
Transfert contrats doctoraux CDSN	13 499 640 €
Contrats doctoraux sur appels d'offre	1 734 400 €
Compensation PERSEE	500 000 €
Compensation LPR - loi de programmation de la recherche	301 838 €
Compensation glissement vieillesse technicité (GVT)	0 €
Compensation indemnité CSG	481 078 €
Compensation prolongation contrats doctoraux crise sanitaire	222 564 €
Actions spécifiques : compensations IUF	67 047 €
Compensation PPCR 2021	43 950 €
Compensation congé pour projet pédagogique	10 000 €
Compensation congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT)	10 000 €
<b>Dotation de fonctionnement</b>	<b>12 994 764 €</b>
Dotation globalisée de fonctionnement	12 212 816 €
Actions spécifiques : participation concours communs session 2021	498 983 €
Actions spécifiques : IUF crédits scientifiques	116 250 €
Actions spécifiques : Mission d'étude pour la structuration de l'édition scientifique publique française	72 000 €
Opérations immobilières - dotation sûreté	50 000 €
Actions spécifiques : dotation Persée	50 000 €
Actions spécifiques : compensation achat autotests COVID	45 000 €
Actions spécifiques : indemnités et frais de déplacement des membres du CNU et du CNAP	10 000 €
Actions spécifiques : indemnités et frais de déplacement des membres du CNU	9 000 €
Actions spécifiques : concours ITRF 2021	8 000 €
Groupement de commandes 2019-2022 avec Elsevier - contribution 2021	-77 285 €
<b>Total dotation prévisionnelle État</b>	<b>118 508 872 €</b>

**Tableau 1 – Recettes du MESRI inscrites au budget rectificatif 2021 - subvention pour charges de service public**

La subvention pour charges de service public (SCSP) est évaluée en tenant compte de la dernière notification du MESRI datée du 7 mai 2021. Elle est estimée à 118,51M€ et représente 83% de l'ensemble des recettes de l'établissement.

La SCSP est réévaluée à la hausse de +166k€ pour ce budget rectificatif par rapport à l'estimation faite au budget initial.

Les recettes de **masse salariale État** incluent la dotation pour les **CDSN : 13,5M€**. Cette recette est sociée dans la subvention pour charges de services public depuis la rentrée universitaire 2020.

La notification initiale 2021 prévoit une recette relative à la refonte indemnitaire dans le cadre de la **loi de programmation de la recherche LPR 2021** (mesures salariales ciblées sur certaines primes d'enseignants-chercheurs notamment) : **301,8k€** contre 244,5k€ estimés lors du budget initial.

L'État s'est engagé à financer partiellement les prolongations de **CDD de doctorants et post-doctorants** rémunérés sur la masse salariale Etat suite à la crise sanitaire en 2020. Il est prévu une recette en 2021 de **222,6k€** relative à cette compensation.

Comme en 2020, il n'est pas prévu de compensation par l'État du glissement-vieillesse-technicité **GVT** qui reste une charge annuelle, mécanique et lourde pour l'établissement.

Parmi les éléments de la dotation de fonctionnement, l'établissement a inscrit une recette supplémentaire de **45k€** concernant la compensation par l'État de l'achat d'autotests Covid dans le cadre de la stratégie gouvernementale « Tester Alerter Protéger ».

### 3.1.2.1.2 Les recettes globalisées générées par l'établissement

Les recettes globalisées comportent également les recettes propres pilotées par les services.

Le schéma ci-après présente la répartition des recettes globalisées encaissables (10,25 M€) en 2021, hors subvention pour charges de service public (SCSP).

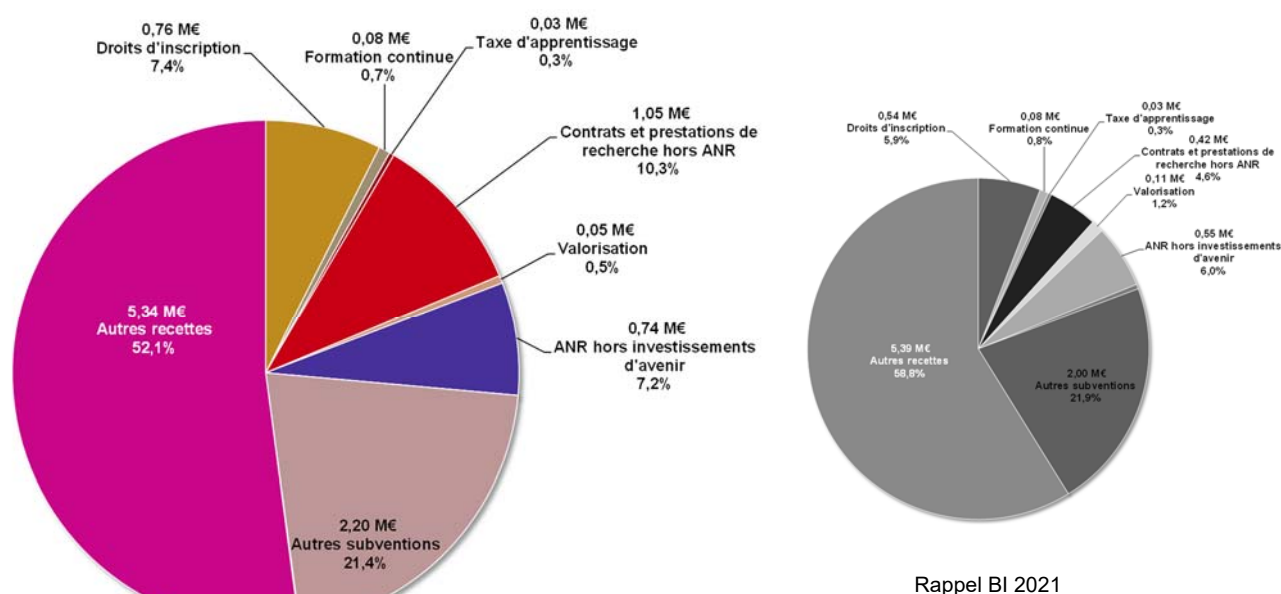


Figure 3 – Répartition des recettes globalisées hors SCSP

Dans la catégorie “**autres recettes**” qui représente 5,39M€, on retrouve notamment parmi les volumes les plus significatifs : **1,6M€** de loyers des résidences étudiantes, **799k€** relatifs aux mises à disposition sortantes de personnels, **500k€** liés à l’engagement décennal, **417k€** de certificats d’économie d’énergie relatifs à l’ensemble des travaux réalisés lors du plan Campus ouvrant droit à ce dispositif, ou encore **100k€** de locations des salles et amphithéâtres.

Parmi les 2,2M€ en “**autres subventions**”, **1,04M€** correspondent aux recettes provenant des EPST (CNRS, INRIA...) dans le cadre de la participation de ces établissements au fonds recherche de l’École. Sont également compris 131k€ d’adhésions et de participations de partenaires à la banque d’épreuves littéraires (BEL) par exemple.

Les encaissements prévus dans le cadre de l’**engagement décennal** sont réévalués de 200k€ supplémentaires en comparaison des prévisions initiales.

Les recettes de **droits d’inscription** avaient été sous-estimées au budget initial. Elles sont réajustées à hauteur de +220k€ pour cet exercice 2021. Cette prévision tient compte de la baisse engendrée par la modification du tarif du diplôme de l’ENS de Lyon pour les Normaliens étudiants non boursiers, votée par le conseil d’administration du 25 mai 2021. Le tarif passera de 213€ à 107€ dès la rentrée universitaire 2021. La perte de recette pour l’établissement est évaluée à 40k€.

Les “contrats et prestations de recherche hors ANR” concernent les recettes liées aux prestations réalisées dans les laboratoires de recherche pour des partenaires privés ou publics, comme Total ou Safran par exemple.

### 3.1.3 Les recettes fléchées

Pour rappel, les recettes fléchées sont destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement. Elles concernent en grande majorité les contrats de recherche au sein de l'établissement.

Elles s'établissent à **13,94M€** au budget rectificatif 2021, soit 9,8% des recettes encaissables totales prévues sur l'exercice. Elles augmentent de 3,96M€ en comparaison du budget initial 2021, soit une hausse de 39,7% entre les deux actes budgétaires.

Le graphique ci-dessous présente le détail de l'origine des encaissements des recettes fléchées.

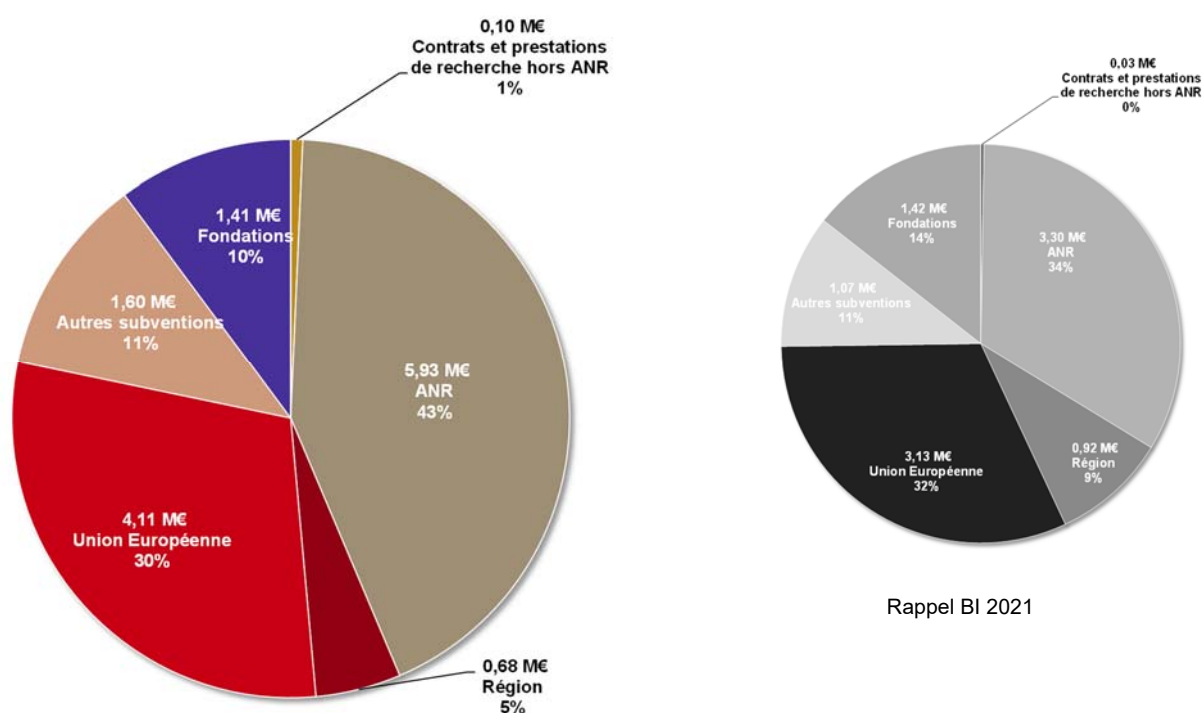


Figure 4 – Répartition des recettes fléchées inscrites au BR 2021

Les encaissements venant de l'ANR bondissent de 2,6M€ en comparaison des prévisions initiales : ils atteignent **5,93M€** et concentrent 43% des encaissements de recettes fléchées prévus en 2021.

Cette forte hausse est essentiellement due à de nouveaux projets financés par l'ANR non connus lors du BI. Un encaissement de **704k€** est ainsi attendu dans le cadre du contrat de recherche Transnumens porté par le laboratoire ICAR. L'obtention de 3 projets **Equipex** par les laboratoires HISOMA, CIRI et IGFL devrait permettre des premiers versements estimés à **560k€** dès 2021. De plus, **471k€** d'encaissements sont prévus pour des ANR nouvellement

obtenues dans plusieurs structures de recherche de l'établissement. De nouveaux contrats **LABEX** sont aussi ajoutés à ce BR avec des encaissements attendus pour un total de **380k€**.

L'arrêt de l'IDEX annoncé à l'automne 2020 par le MESRI avait entraîné par prudence la suspension de certains contrats. La décision de poursuivre des collaborations dont les engagements ont été pris avant la fin du projet entraînera la reprise de versements de soldes sur l'exercice. Ce sont ainsi **217k€** qui sont attendus.

Les recettes de l'**Union Européenne** augmentent de quasiment 1M€ par rapport au BI. Les encaissements attendus sont estimés à **4,11M€**. Cette hausse se justifie par l'obtention de nouveaux contrats ERC. Un préfinancement de **977k€** devrait être versé en fin d'année pour le projet SpAM porté par un chercheur du laboratoire de Physique.

Le **FEDER**, fonds européen de développement régional, contribue au projet de plateforme pour l'expérimentation en milieu confiné (Plexmico) porté par la SFR Biosciences. Un préfinancement de **215k€** est attendu sur l'exercice 2021.

Les recettes relatives aux **fondations** représentent 10% de l'ensemble des recettes fléchées de ce BR pour des encaissements attendus à hauteur de **1,41M€**, à un niveau identique à la prévision du BI. Des subventions de 310k€ versées par la **fondation pour la recherche médicale** sont ainsi prévues en 2021 dans le cadre du financement de travaux de recherche de jeunes chercheurs. Un contrat de recherche du laboratoire de physique avec la Silicon valley Community Foundation a débuté en 2020 : un encaissement de 152k€ est inscrit en 2021 dans le cadre de cette collaboration. Enfin, il est à noter l'encaissement prévu de **50k€** venant de Facebook dans le cadre d'un don pour le laboratoire de l'informatique du parallélisme : le montant total est de 200k€ versés sur une période de 4 ans.

Les recettes de la **Région** sont très légèrement revues à la baisse pour ce BR : 0,68M€ contre 0,92M€ au BI. Elles comprennent des versements liés à plusieurs financements dont 454k€ pour les projets Pack Ambition Recherche et international ou encore 68,1k€ pour divers projets de soutien aux coopérations universitaires et scientifiques internationales (SCUSI) de l'établissement.

## 3.2 Analyse des dépenses du budget rectificatif 2021

### 3.2.1 Ensemble des dépenses inscrites au budget rectificatif

#### 3.2.1.1 Les autorisations d'engagement (AE)

##### De quoi parle-t-on ?

Les **autorisations d'engagement (AE)** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice budgétaire. Elles sont entièrement consommées dès l'origine de la dépense, c'est-à-dire lors de la signature de l'acte juridique engageant la dépense de l'établissement. Les AE peuvent avoir une portée pluriannuelle lorsque des engagements souscrits sur un exercice s'exécutent et donnent lieu à des paiements sur un ou des exercices ultérieurs.

Autorisations d'engagement (AE)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	Exécution 2020	BI 2021	BR 2021	Ecart BR 2021/BI 2021
Masse salariale	ENS de Lyon	94 317 899 €	95 827 276 €	97 462 239 €	98 928 905 €	100 331 237 €	<b>100 845 619 €</b>	514 382 €
	BDL	10 590 €	24 137 €	76 781 €	23 072 €	45 000 €	<b>46 000 €</b>	1 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>94 328 489 €</b>	<b>95 851 413 €</b>	<b>97 539 020 €</b>	<b>98 951 977 €</b>	<b>100 376 237 €</b>	<b>100 891 619 €</b>	515 382 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 259 532 €	27 254 838 €	31 757 914 €	<b>33 044 510 €</b>	1 286 596 €
	BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 008 424 €	975 851 €	1 001 674 €	<b>1 006 021 €</b>	4 347 €
	<b>TOTAL</b>	<b>28 043 049 €</b>	<b>32 233 977 €</b>	<b>31 267 956 €</b>	<b>28 230 688 €</b>	<b>32 759 588 €</b>	<b>34 050 531 €</b>	1 290 943 €
Investissement	ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	6 640 230 €	5 345 959 €	5 768 149 €	<b>8 038 718 €</b>	2 270 569 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	28 457 €	8 779 €	37 000 €	<b>53 749 €</b>	16 749 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 649 566 €</b>	<b>5 527 967 €</b>	<b>6 668 686 €</b>	<b>5 354 737 €</b>	<b>5 805 149 €</b>	<b>8 092 467 €</b>	2 287 318 €
<b>TOTAL autorisations d'engagement</b>		<b>131 021 104 €</b>	<b>133 613 358 €</b>	<b>135 475 662 €</b>	<b>132 537 403 €</b>	<b>138 940 974 €</b>	<b>143 034 617 €</b>	4 093 643 €

**Tableau 2 – Autorisations d'engagement par masse inscrites au budget rectificatif 2021**

Les prévisions en **autorisations d'engagement** sont réévaluées de +4,1M€ par rapport à celles du budget initial. Cela s'explique par une augmentation des engagements prévus en fonctionnement de 3,9% soit 1,3M€, mais surtout par une forte hausse des engagements en investissement de 39,4% (+2,3M€). Nous verrons dans les paragraphes suivants le détail des prévisions expliquant ces évolutions en regard du budget initial.

En comparaison de l'exécution de l'année 2020 marquée par la crise sanitaire, ce sont 10,5M€ d'engagements supplémentaires qui sont inscrits au budget rectificatif 2021.

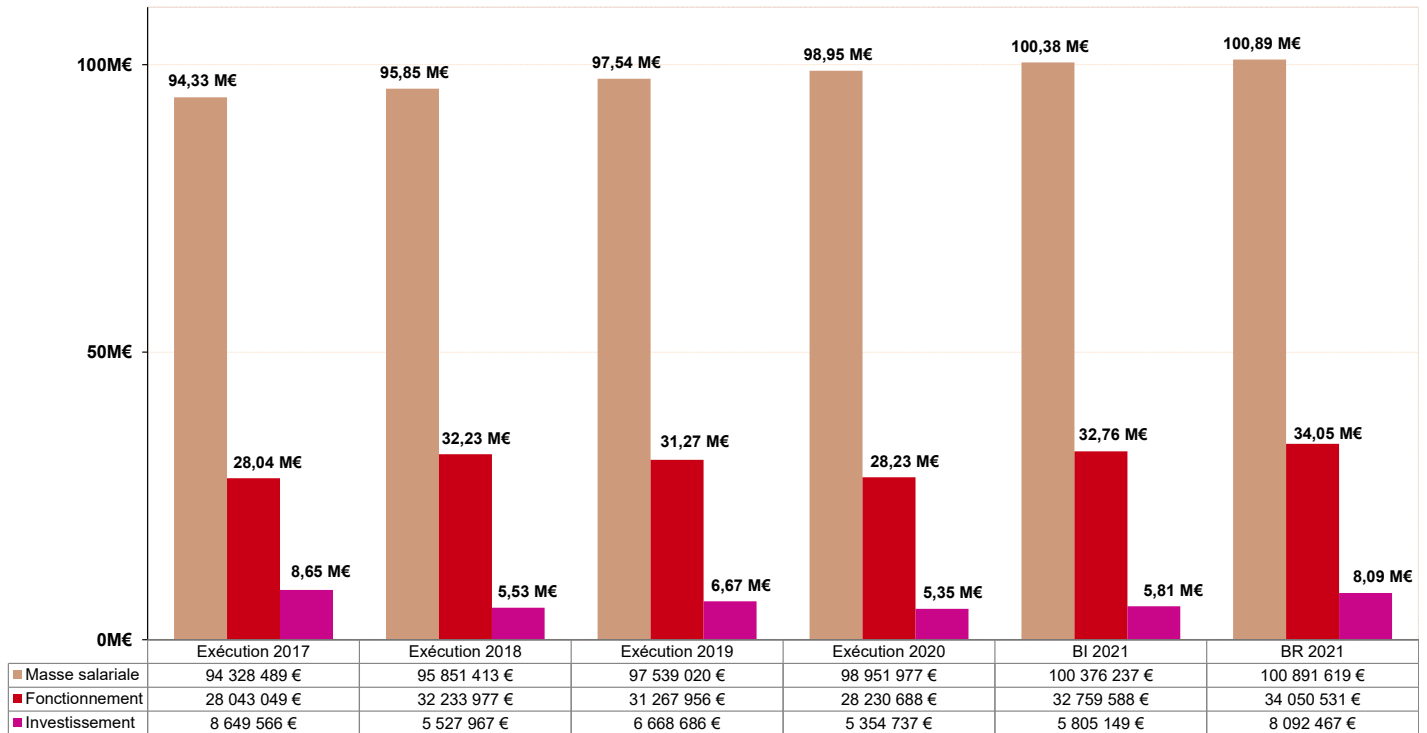
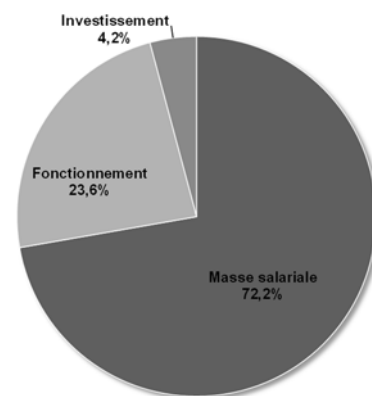
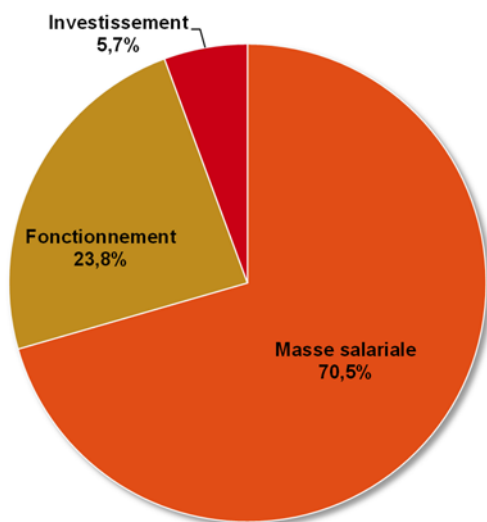


Figure 5 : évolution des autorisations d’engagement depuis 2017 par nature (données prévisionnelles pour 2021)

Ce graphique montre que les engagements d’investissement prévus à ce BR 2021 atteignent un niveau quasi équivalent à ce qui avait été observé en 2017, tandis que les engagements en fonctionnement retrouvent un niveau supérieur à la consommation des exercices 2018 et 2019.

La masse salariale mobilise 70,5% des AE inscrits à ce BR 2021, le fonctionnement 23,8% et enfin l’investissement 5,7%.



Rappel BI 2021



### 3.2.1.1.2 Les crédits de paiement (CP)

#### De quoi parle-t-on ?

Les **crédits de paiement (CP)** représentent la limite supérieure des dépenses pouvant être payées pendant l'année civile pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement. Dans le cas d'un engagement juridique s'exécutant sur plusieurs exercices, la consommation des CP est échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires, jusqu'à atteindre le total des autorisations d'engagement initiales. Les CP sont annuels et permettent de prévoir les décaissements, assurant alors une meilleure visibilité sur l'évolution de la trésorerie.

Crédits de paiement (CP)		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	Exécution 2020	BI 2021	BR 2021	Ecart BR 2021/BI 2021
Masse salariale	ENS de Lyon	94 268 655 €	95 810 059 €	97 463 294 €	98 874 667 €	100 331 237 €	<b>100 845 619 €</b>	514 382 €
	BDL	10 591 €	24 137 €	76 781 €	23 072 €	45 000 €	<b>46 000 €</b>	1 000 €
	<b>TOTAL</b>	<b>94 279 246 €</b>	<b>95 834 196 €</b>	<b>97 540 075 €</b>	<b>98 897 740 €</b>	<b>100 376 237 €</b>	<b>100 891 619 €</b>	515 382 €
Fonctionnement	ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 766 254 €	28 826 934 €	32 280 355 €	<b>32 018 648 €</b>	-261 707 €
	BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 012 592 €	971 223 €	1 001 674 €	<b>1 011 478 €</b>	9 804 €
	<b>TOTAL</b>	<b>18 739 353 €</b>	<b>26 533 714 €</b>	<b>29 778 846 €</b>	<b>29 798 156 €</b>	<b>33 282 029 €</b>	<b>33 030 126 €</b>	-251 903 €
Investissement	ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 195 599 €	5 049 043 €	5 874 484 €	<b>8 759 472 €</b>	2 884 988 €
	BDL	26 578 €	44 517 €	14 419 €	22 816 €	37 000 €	<b>53 749 €</b>	16 749 €
	<b>TOTAL</b>	<b>7 884 476 €</b>	<b>6 148 727 €</b>	<b>7 210 018 €</b>	<b>5 071 859 €</b>	<b>5 911 484 €</b>	<b>8 813 221 €</b>	2 901 737 €
<b>TOTAL crédits de paiement</b>		<b>120 903 075 €</b>	<b>128 516 638 €</b>	<b>134 528 937 €</b>	<b>133 767 755 €</b>	<b>139 569 750 €</b>	<b>142 734 966 €</b>	3 165 216 €

Tableau 3 – Crédits de paiement par masse inscrits au budget rectificatif 2021

Les **crédits de paiement** sont en hausse de +3,2M€ par rapport à celles du budget initial.

Les prévisions sont logiquement liées à l'augmentation des AE, mais dans un volume moindre du fait que certains des engagements pris sur l'exercice 2021 verront les paiements se réaliser en 2022 voire sur les exercices suivants comme par exemple les reversements CDSN.

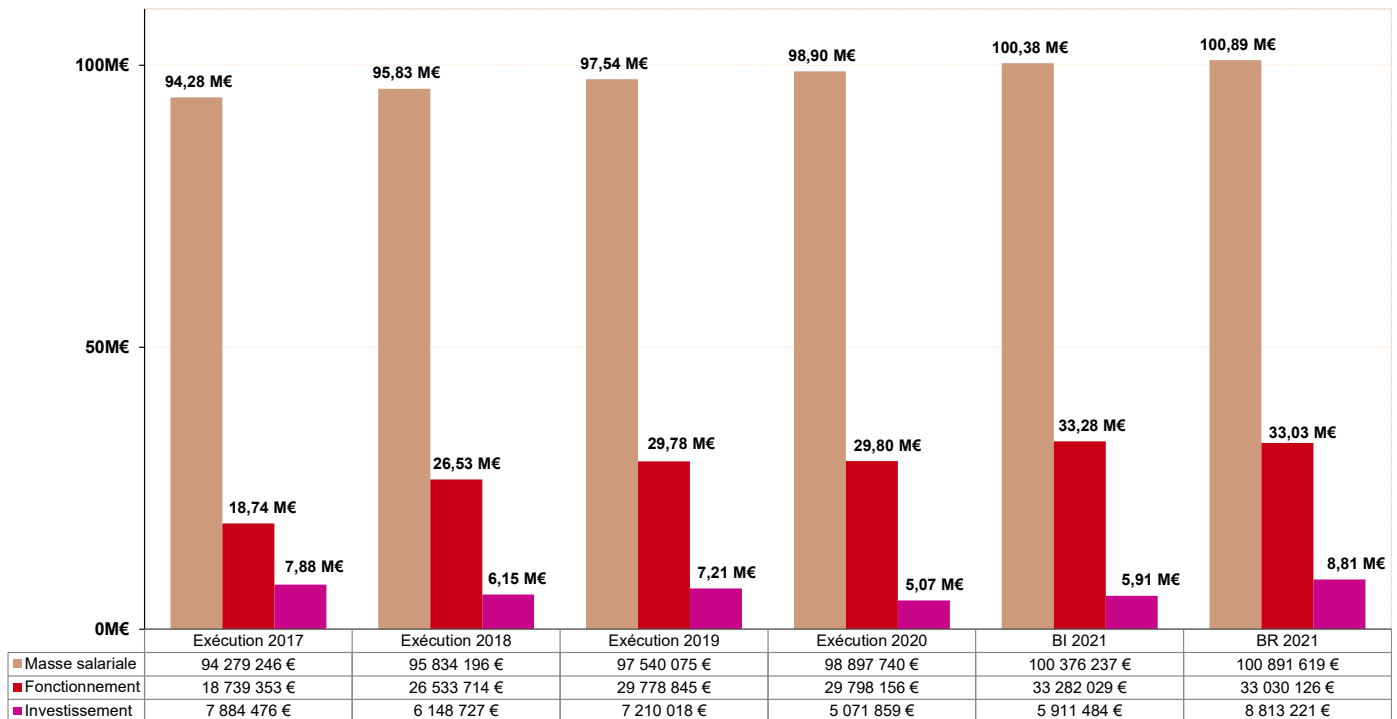
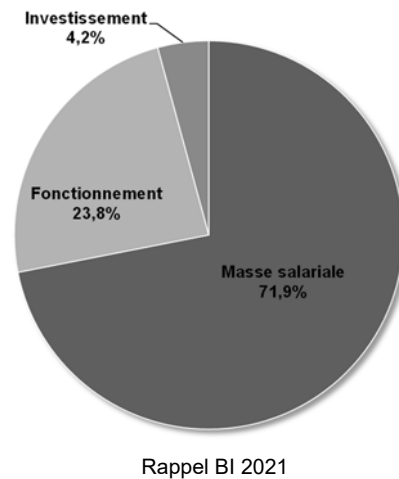
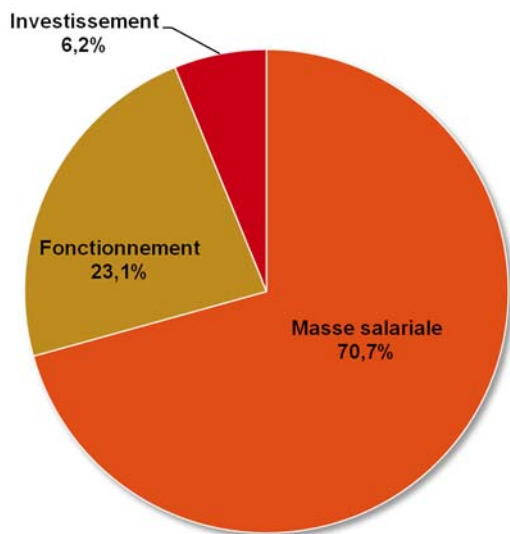


Figure 6 : évolution des crédits de paiement depuis 2017 par nature de dépenses (données prévisionnelles pour 2021)

La masse salariale représente 70,7% des CP prévus à ce BR 2021, le fonctionnement 23,1% et enfin l'investissement 6,2%.



Les actions LOLF précisent la destination des crédits consommés, permettant ainsi de mettre en lumière les moyens affectés par l'établissement sur ses missions principales. Pour ce budget rectificatif 2021, la répartition des crédits de paiement (toutes masses confondues : fonctionnement, investissement et masse salariale) demeure dans les mêmes proportions que celles prévues au BI. La Recherche concentre 25% des dépenses, et ce sont ensuite la masse salariale consacrée à la rémunération des élèves normaliens et les Études qui mobilisent le plus de crédits.

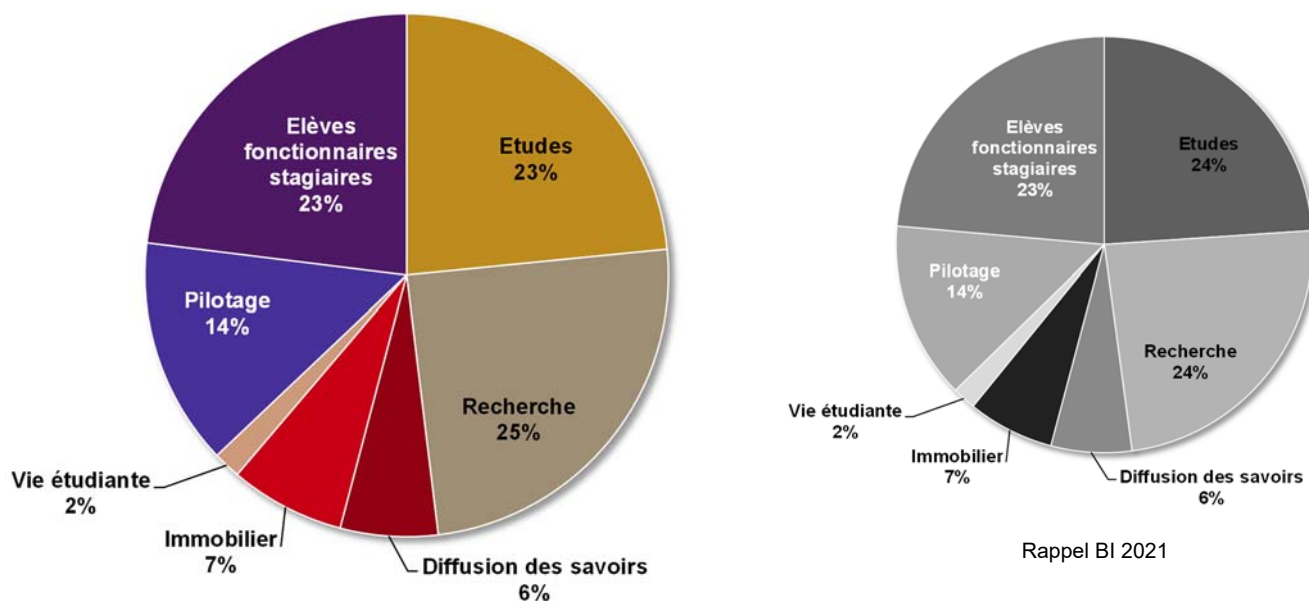


Figure 7 – Répartition des crédits de paiement par destination

### 3.2.2 Les dépenses de fonctionnement

#### Autorisations d'engagement

AE	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	Exécution 2020	BI 2021	BR 2021	Ecart BR 2021/ BI 2021
ENS de Lyon	26 957 884 €	31 174 115 €	30 259 532 €	27 254 838 €	31 757 914 €	<b>33 044 510 €</b>	1 286 596 €
BDL	1 085 165 €	1 059 862 €	1 008 424 €	975 851 €	1 001 674 €	<b>1 006 021 €</b>	4 347 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 043 049 €</b>	<b>32 233 977 €</b>	<b>31 267 956 €</b>	<b>28 230 688 €</b>	<b>32 759 588 €</b>	<b>34 050 531 €</b>	1 290 943 €

#### Crédits de paiement

CP	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	Exécution 2020	BI 2021	BR 2021	Ecart BR 2021/ BI 2021
ENS de Lyon	17 684 369 €	25 482 280 €	28 766 254 €	28 826 934 €	32 280 355 €	<b>32 018 648 €</b>	-261 707 €
BDL	1 054 984 €	1 051 434 €	1 012 592 €	971 223 €	1 001 674 €	<b>1 011 478 €</b>	9 804 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 739 353 €</b>	<b>26 533 714 €</b>	<b>29 778 846 €</b>	<b>29 798 156 €</b>	<b>33 282 029 €</b>	<b>33 030 126 €</b>	-251 903 €

Les autorisations d'engagement inscrites en fonctionnement s'élèvent à 34,05M€, soit +1,29M€ par rapport au BI 2021.

Cela s'explique principalement par le fait que l'établissement a réévalué ses prévisions sur ses dépenses courantes, et également par des engagements supplémentaires permettant de débiter de nouveaux projets. Les volumes en crédits de paiement demeurent plutôt stables.

Les **dépenses d'énergie** - eau, gaz, électricité, chauffage –sont ré-évaluées par la direction du patrimoine à **3,5M€** pour l'ensemble de l'année 2021 soit +70k€ par rapport au budget initial. Ce montant tient compte de la livraison du bâtiment M8 courant 2021, qui va entraîner des charges supplémentaires de fluides, et de la hausse des abonnements d'électricité et de gaz. Ces dépenses font partie des charges dites incompressibles de l'établissement.

Le budget consacré aux diverses **réparations** dans l'ensemble des bâtiments de l'École connaît une forte réévaluation à ce BR 2021 : **455k€** sont ainsi nécessaires à la direction du patrimoine afin de réaliser ou débiter un grand nombre de petits travaux comme par exemple le remplacement d'interphones suite au passage en téléphonie IP ou encore des reprises d'étanchéité sur des bâtiments du site Descartes. L'estimation était seulement de 80k€ au budget initial.

Dans le contexte de la **crise sanitaire** du COVID-19, **75k€** sont inscrits pour l'achat de masques, gels hydroalcooliques, divers EPI en complément des achats déjà réalisés tout au long de l'année 2020. De plus, des autotests ont été commandés et distribués aux étudiants et personnels depuis le mois de mai : **45k€** ont ainsi été nécessaires, et devraient être compensés par l'Etat via le MESRI d'ici la fin de l'année 2021.

Les dépenses de **nettoyage** sont aussi réévaluées sur l'exercice budgétaire 2021 en raison de la crise sanitaire. Ce sont ainsi **806k€** qui sont prévus pour les prestations de nettoyage soit +106k€ par rapport au BI.

Les charges de fonctionnement pour le **nouveau bâtiment M8** ont été prises en compte pour 4 mois puisqu'il sera mis en service en septembre 2021. Une évaluation de cette charge a été réalisée qui met en exergue une dépense supplémentaire annuelle pour l'établissement d'environ 380k€.

La métropole de Lyon assure la maîtrise d'ouvrage de ce bâtiment M8. L'ENS de Lyon contribue pour 300k€ au total dont 150k€ ont été versés en 2020, **75k€** le seront cette année puis le solde de 75k€ en 2022.

La direction du patrimoine dispose d'un budget de **310k€** consacrés aux **déménagements des laboratoires** de géologie et de reproduction des plantes dans le nouveau bâtiment M8. La prévision était de 390k€ au BI, le delta ayant été reprogrammé en crédits d'investissement.

Suite à la restructuration de la BDL Monod, l'achat de nouveaux **mobiliers** est réévalué à **50k€** en fonctionnement contre 25k€ au BI. Des crédits supplémentaires sont aussi prévus en investissement pour mener à bien ce projet.

La direction des systèmes d'information a revu à la hausse son budget consacré à **de nombreux projets autour du SI**. Il y a par exemple des projets de dématérialisation de processus de gestion, le renforcement de la sécurité informatique avec la mise en place d'une authentification forte, le développement de plateformes concours ou encore la migration du SI Patrimoine. Au total, ce sont **261k€** qui sont inscrits à ce budget rectificatif, soit + 151k€ en comparaison des données du BI.

Le déploiement de divers équipements et de fibre supplémentaire pour le programme **Lyres** demeure estimé à **125k€ en AE et 88k€ en CP**.

Les projets de **diplomation** et du développement d'une **application campus**, pilotés par le service communication de l'établissement, sont évalués à **59k€** en 2021.

L'établissement devait accueillir **plusieurs colloques** d'envergure en 2021. Au vu du contexte sanitaire toujours compliqué, ils ont été reportés sur les années à venir. Les recettes et dépenses inscrites au BI 2021 sont donc déprogrammées à ce BR.

Enfin parmi les dépenses récurrentes de fonctionnement de l'École, les **versements CDSN** aux établissements partenaires sont prévus à hauteur de **12,23M€ en AE et 10,75M€ en CP** à ce budget rectificatif. Les AE correspondent aux derniers engagements relatifs à la promotion 2020-2023 qui a débuté à la rentrée universitaire 2020, ainsi qu'aux nouveaux engagements que l'établissement prendra pour la nouvelle promotion qui arrivera au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Quant aux CP, ils sont prévus afin de payer les 8 derniers mois pour la promotion 2018-2021, une année entière pour les promotions 2019-2022 et 2020-2023, et enfin 4 mois pour la nouvelle promotion 2021-2024 de septembre à décembre 2021. Pour rappel, le ministère compense ces dépenses via un ajustement de la dotation de masse salariale.

Le tableau ci-dessous présente le détail des versements prévus par promotion CDSN :

CDSN autres établissements	Nombre doctorants	Coût total opération	AE 2018	AE 2019	AE 2020	AE 2021	AE 2022 et +	TOTAL AE	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022 et +	TOTAL CP
Cohorte 2018	132	10 799 712 €	9 408 840 €	1 318 147 €	0 €	0 €	0 €	10 726 987 €	490 914 €	4 127 188 €	3 737 856 €	2 371 029 €	0 €	10 726 987 €
Cohorte 2019	139	11 372 424 €		9 408 840 €	1 963 584 €	0 €	0 €	11 372 424 €		600 006 €	4 370 360 €	3 790 808 €	2 611 250 €	11 372 424 €
Cohorte 2020	129	10 554 264 €			6 299 832 €	4 254 432 €		10 554 264 €			497 732 €	4 111 236 €	5 945 296 €	10 554 264 €
Cohorte 2021	130	10 636 080 €				7 977 060 €	2 659 020 €	10 636 080 €				472 715 €	10 163 365 €	10 636 080 €
<b>Total</b>	<b>530</b>	<b>43 362 480 €</b>	<b>9 408 840 €</b>	<b>10 726 987 €</b>	<b>8 263 416 €</b>	<b>12 231 492 €</b>	<b>2 659 020 €</b>	<b>43 289 755 €</b>	<b>490 914 €</b>	<b>4 727 194 €</b>	<b>8 605 948 €</b>	<b>10 745 788 €</b>	<b>18 719 911 €</b>	<b>43 289 755 €</b>

### 3.2.3 Les dépenses d'investissement

#### Autorisations d'engagement

AE	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	Exécution 2020	BI 2021	BR 2021	Ecart BR 2021/ BI 2021
ENS de Lyon	8 622 988 €	5 483 450 €	6 640 230 €	5 345 959 €	5 768 149 €	<b>8 038 718 €</b>	2 270 569 €
BDL	26 578 €	44 517 €	28 457 €	8 779 €	37 000 €	<b>53 749 €</b>	16 749 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 649 566 €</b>	<b>5 527 967 €</b>	<b>6 668 686 €</b>	<b>5 354 737 €</b>	<b>5 805 149 €</b>	<b>8 092 467 €</b>	<b>2 287 318 €</b>

#### Crédits de paiement

CP	Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	Exécution 2020	BI 2021	BR 2021	Ecart BR 2021/ BI 2021
ENS de Lyon	7 857 898 €	6 104 210 €	7 195 599 €	5 049 043 €	5 874 484 €	<b>8 759 472 €</b>	2 884 988 €
BDL	26 578 €	44 517 €	14 419 €	22 816 €	37 000 €	<b>53 749 €</b>	16 749 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 884 476 €</b>	<b>6 148 727 €</b>	<b>7 210 018 €</b>	<b>5 071 859 €</b>	<b>5 911 484 €</b>	<b>8 813 221 €</b>	<b>2 901 737 €</b>

Les prévisions de dépenses en investissement sont estimées à 8,1M€ en AE pour ce budget rectificatif 2021, soit une prévision supérieure de 2,3M€ par rapport au BI 2021. En CP, ce sont 8,8M€ qui sont budgétisés soit 2,9M€ supplémentaires. La majorité des projets d'investissement de l'établissement sont portés par les directions du patrimoine et des systèmes d'informations.

La crise sanitaire a entraîné la reprogrammation en 2021 de certains projets et travaux envisagés en 2020, comme par exemple les travaux d'amélioration énergétique.

Dans la continuité des **opérations vertueuses d'amélioration énergétique** qui ont débuté en 2020, il a été prévu au budget initial des dépenses pour 193k€ : celles-ci sont réévaluées à hauteur de **207k€**. Ces opérations concernent la pose de 80 compteurs et programmation pour le comptage d'énergie (120k€) et la séparation des réseaux à usage particulier (87k€).

Le déménagement des laboratoires de géologie et de reproduction des plantes dans le nouveau bâtiment M8 à l'été nécessite le **démontage et remontage de chambres de culture** existantes : **190k€** sont prévus en investissement pour ces travaux, soit +80k€ par rapport à la prévision initiale.

En parallèle, deux **chambres de culture supplémentaires** sont construites dans l'année pour un budget dont l'estimation reste identique à **118k€**.

Suite à un appel à projets, un financement a été obtenu de la direction de l'immobilier de l'État à hauteur de **155k€** au titre du **plan France Relance**. Les crédits alloués sont destinés à des actions d'économies d'énergie à gains rapides. Deux projets portés par la direction du patrimoine sont réalisés cette année : le **remplacement de luminaires** (70k€) et l'**isolation des points singuliers du réseau de chauffage – calorifugeage** (85k€).

Un certain nombre de travaux ont lieu dans le cadre du contrat de partenariat sur le site Monod : **soutes de neutralisation** au bâtiment M6 pour **180k€**, travaux de **mutualisation pour l'azote** pour **100k€**, **stabilisation de température de la salle laser** du M6 pour **100k€** également ou encore la mise aux normes de **l'amenée d'air** du foyer étudiants pour **59k€** (contre 50k€ au BI).

L'acquisition de **moblier pour la BDL Monod** suite aux travaux de réhabilitation est évaluée à **103k€** en investissement, soit +23k€ par rapport à la prévision initiale.

Les projets d'investissement menés par la direction des systèmes d'informations (DSI) augmentent fortement à ce budget rectificatif : **+635k€**.

Un très gros projet vient s'ajouter à ce budget rectificatif. Il s'agit de l'achat de **baies de stockage** afin de remplacer les précédentes qui arrivent en fin de vie. Cet achat permettra également d'augmenter les durées de sauvegarde. Le coût estimatif de cette acquisition est ainsi de **835k€**.

Le service ENS Médias prévoit de déployer un **système de supervision** permettant une prise en main à distance des équipements audiovisuels de 90 salles de l'établissement. Le coût de ce système de supervision est évalué à **15k€**.

La direction des moyens généraux acquiert du **mobilier** lié aux distributeurs automatiques de boisson et nourriture pour **40k€**, soit +5k€ en comparaison de la prévision initiale. L'achat d'un **véhicule utilitaire Goupil** pour les espaces verts est également réévalué à **33k€** au lieu de 25k€ au BI.

La **vice-présidence Recherche** revoit à la hausse les projets d'investissement sur appels d'offres financés soit par le fonds recherche (**+490k€**), soit par le PPI Recherche (**+300k€**). Ces crédits sont destinés à l'ensemble des laboratoires de recherche afin de permettre des achats d'équipements scientifiques ou bien des compléments de financement pour des achats de gros équipements majoritairement financés par d'autres ressources comme des contrats de recherche.

Parmi les structures de recherche, le laboratoire de Chimie acquiert un **appareil à rayonnement X** pour un montant de **333k€** en AE et CP contre 400k€ estimés au BI.

Fin 2020, la coordination de biologie a commandé un **microscope confocal** dont la livraison et le paiement doivent intervenir avant l'été 2021 : **303k€ de CP** sont ainsi programmés.

La SFR Biosciences se dote de divers matériels scientifiques dans le cadre du projet de **plateforme pour l'expérimentation en milieu confiné** (Plexmico). En 2021, le volume financier est réévalué à **985k€ en AE et 950k€ en CP** pour acquérir notamment des autoclaves et un cytomètre spectral.

Les acquisitions via des **financements fléchés** de contrats de recherche sont aussi réévaluées à ce budget rectificatif : elles passent de 1,5M€ à 2,1M€ en AE et de 1,2M€ à 2,1M€ en CP. Cela s'explique notamment par l'obtention de nouveaux financements non prévus au BI, qui permettent ainsi aux porteurs de projets d'acquérir les matériels nécessaires à leurs travaux de recherche.

C'est le cas de nouveaux contrats **Labex** ayant été obtenus en début d'année 2021 et qui prévoient des investissements pour un total de **500k€**.

Des projets **Equipex** ont été déposés auprès de l'ANR. En cas de réussite, 114k€ d'investissements sont prévus dès 2021. La majorité des acquisitions se feront sur les années suivantes.

Sur les années à venir, l'établissement prévoit de mener des **opérations immobilières d'envergure** nécessitant une mobilisation de son fonds de roulement telles que la construction d'un nouveau gymnase sur le site Monod (3M€) en lien avec la construction de la nouvelle résidence universitaire pilotée par le CROUS, ou encore la participation à la construction d'un bâtiment d'enseignement, recherche, médiation et enjeux sociétaux (2,5M€).

### 3.2.4 Dépenses de personnel, masse salariale et plafond d'emplois

#### De quoi parle-t-on ?

**Les dépenses de personnel** : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

**Masse salariale État** : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010.

**Ressources Propres** : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés : contrats de recherche, vacations, jury de concours. Ces crédits sont gérés par la Direction des Affaires financières

#### 3.2.4.1 Masse salariale globale

L'enveloppe de masse salariale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget rectificatif 2020 s'élève à **100 891 619 €**.

Dont, un montant de dépenses prévisionnelles de :

- ➔ **93 308 088 €** sur **masse salariale État**
- ➔ **7 583 531 €** sur **ressources propres**

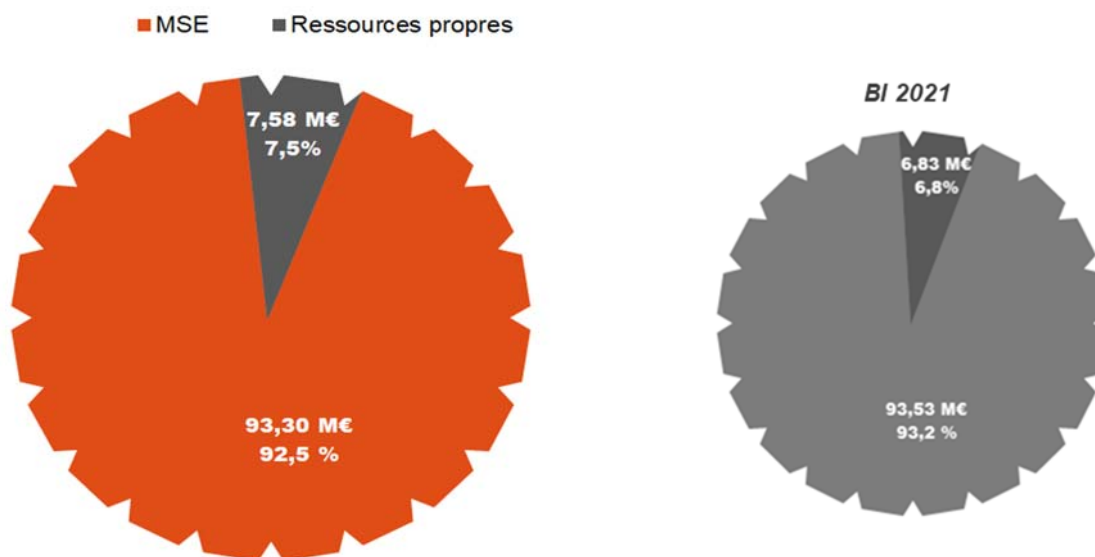


Figure 8 – Part relative de la masse salariale en fonction du support budgétaire



## Par support budgétaire

 Support budgétaire	BR 2021	BI 2021	€	%
MSE	93 308 088 €	93 538 645 €	- 230 557 €	-0,25%
RP	7 583 531 €	6 837 592 €	745 940 €	10,9%
<b>Total</b>	<b>100 891 619 €</b>	<b>100 376 237 €</b>	<b>515 382 €</b>	<b>0,51%</b>

Entre la prévision initiale et rectificative, les coûts salariaux demeurent relativement stables au global : +515k€ (+0,5%).

Alors que la masse salariale consommée sur le support État diminue légèrement (**-230k€ ; -0,25%**), les charges de personnels financées sur ressources propres augmentent sensiblement (**+745k€ ; +10,9%**).

### 3.2.4.2 Masse salariale sur supports budgétaires de l'État

#### A- Principaux éléments de variation de la masse salariale État entre les prévisions rectificatives et initiales

##### De quoi parle-t-on ?

Le **GVT** se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la MS. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par, conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.
- **l'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la MS des changements de salaire, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire
- **l'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la MS des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

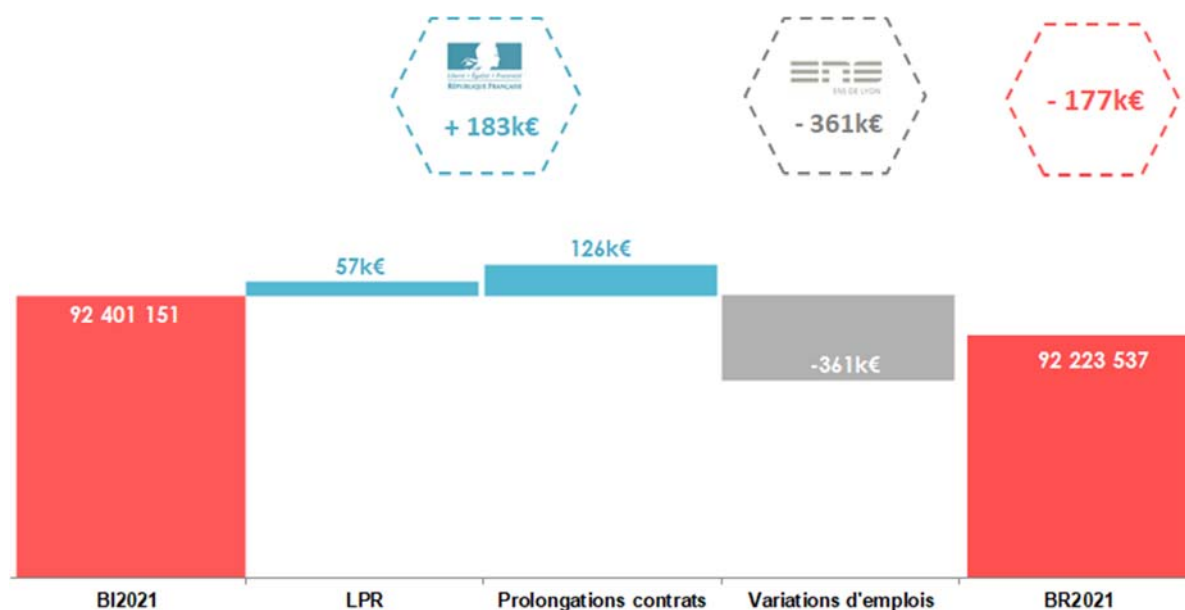


Figure 9 : Évolution structurelle des prévisions de MSE sur emplois budgétaires entre la prévision initiale et rectificative

MSE	BR 2021	BI 2021	€	%
Vacations & Hors-psop exclues	92 223 537 €	92 401 151 €	- 177 614 €	-0,2%

Entre ces deux prévisions, les dépenses de rémunérations de l'établissement diminuent de près de **-178k€ (-0,2%)**.

La décomposition par facteurs de ces dépenses prévisionnelles présente de manière analytique leur impact budgétaire sur l'exercice 2021. Ces dépenses sont également regroupées selon leur nature, qu'il s'agisse d'une part, de mesures **réglementaires** (obligatoires) et d'autre part, de **décisions de l'établissement**.

➔ **Réglementaires : +183k€**

- La mise en œuvre de la **LPR 2021** (loi de programmation de la recherche) : **+57k€** au titre de la réévaluation de la rémunération des contractuels doctorants si les dispositions réglementaires sont prises et la dotation correspondante adoptée : +10% par an entre 2021 et 2023 pour les nouveaux entrants.

Cette mesure vient compléter le dispositif prévu initialement sur cet exercice, à savoir :

- la prime de recherche et d'enseignement supérieur passerait de 1260 € à plus de 1750€ pour les PR et à plus de 2300€ pour les MCF.
- la prime de recherche passerait de 977 € à plus de 1600€ pour les directeurs de recherche.
- l'alignement de la filière bibliothèques sur les ITRF pour la catégorie B et C
- une augmentation des enveloppes Indemnitaires de la filière ITRF concentrée sur les catégories C.

Ce dispositif est intégralement compensé en recette par l'État à hauteur de 301k€ en 2021.

Population	Mesures - LPR 2021	Total
Biatss	Indemnitaire / repyramidage	<b>34 054 €</b>
EC	Indemnitaire	<b>210 480 €</b>
Contractuels doctorants	Revalorisation	<b>57 278 €</b>
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>301 812 €</b>

- L'ajustement à la hausse des dépenses salariales consacrées à l'allongement des contrats doctoraux et contrats de recherche affectés par la pandémie de COVID-19 (**+126k€ par rapport au BI, portant ainsi le total à 222k€**). L'État participe à la prise en charge financière de ces prolongations.

➔ **A l'initiative de l'établissement : -361k€**

- Schéma d'emplois 2021 : correspond à la valorisation du coût ou du gain engendré par les variations d'effectifs (comptabilisé en ETPT) sur l'exercice : -361k€. Cette variation des emplois résulte principalement :
- de l'écart entre le socle d'exécution prévisionnel des effectifs au 31/12/2020 servant de base aux travaux préparatoire du BI et l'exécution
  - ajustements des mouvements d'effectifs prévus sur 2021 (réintégration, retraites, détachements, mutations, disponibilités, recrutement, remplacement, missions ponctuelles, délais de recrutements...)

## A- Répartition de la masse salariale État par population

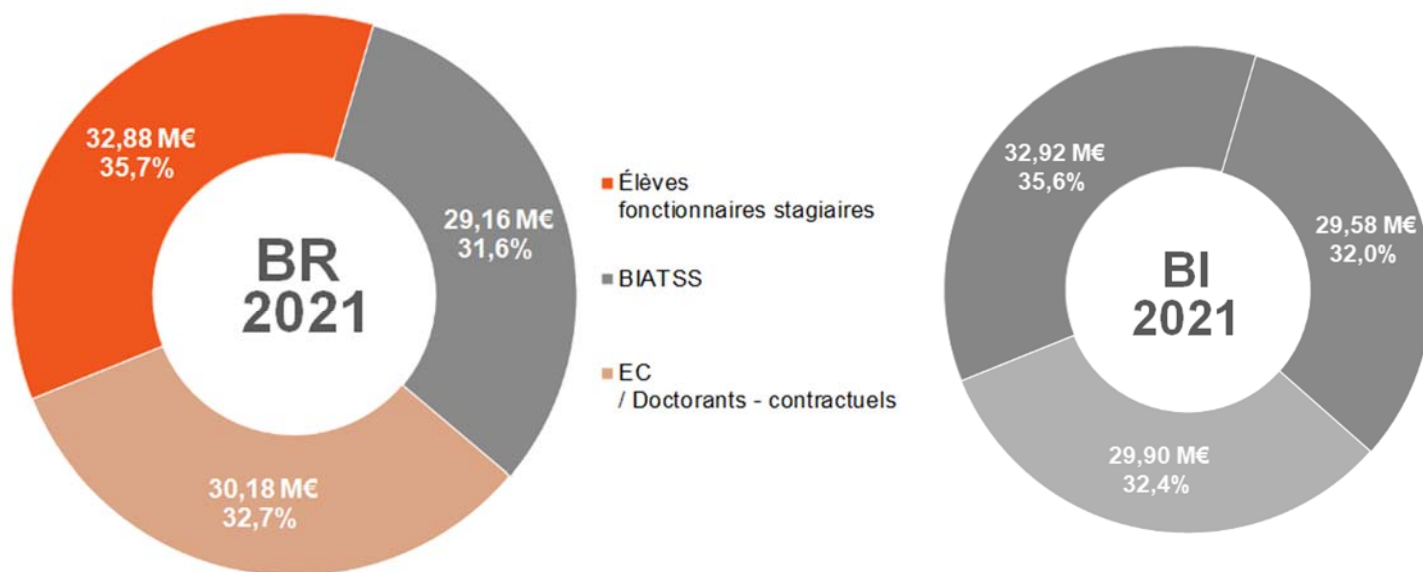


Figure 10 : Répartition de la masse salariale État par population

### ➔ Éléves fonctionnaires stagiaires :

Les dépenses de salaires des **élèves fonctionnaires stagiaires** représentent **35,7%** des dépenses de rémunérations globales.

Population	BR 2021	BI 2021	€	%
Éléves fonctionnaires stagiaires	32 879 529 €	32 921 384 €	- 41 856 €	-0,13%

Cette prévision de dépenses demeure relativement stable (-0,13%) : **-41k€**.

Précisons par ailleurs que lors de la construction budgétaire, certains mouvements demeurent difficilement prévisibles. En effet, les chiffres liés aux retours et départs en année de césure (congé sans solde) ne sont connus qu'en septembre.

Toutefois, ces entrées et sorties prévisionnelles sont construites sur la base d'échanges continus avec la Vice-Présidence Études.

## ➔ Enseignants et enseignants-chercheurs – Doctorants contractuels

Population	BR 2021	BI 2021	€	%
Enseignants et EC - Doctorants contractuels	30 184 152 €	29 896 196 €	287 956 €	0,96%

La prévision de masse salariale concernant les **enseignants-chercheurs** et les doctorants augmente : **+287k€**.

Cette hausse résulte entre autres :

- De la budgétisation de la réévaluation de la rémunération des contractuels doctorants : **+56k€**
- De la prolongation des contrats doctoraux et post doctoraux (**+126k€**)
- Du schéma d'emplois des enseignants chercheurs contractuels (**+357k€**) et titulaires (**-252k€** ; 1 départ en retraite et 1 détachement non prévus initialement)

## ➔ BIATSS :

Population	BR 2021	BI 2021	€	%
BIATSS	29 159 857 €	29 583 571 €	- 423 714 €	-1,43%

Les dépenses de rémunérations des personnels **BIATSS** sont en baisse, résultant principalement de variations d'emplois (**-423k€**) :

- L'écart entre le socle d'exécution prévisionnel 2020 servant de base aux travaux préparatoire du BI et l'exécution au 31/12/2020
- Afin d'objectiver nos prévisions, les effets financiers (décalages) liés à l'allongement des recrutements sont intégrés à l'élaboration de cet acte budgétaire. Ainsi, les tensions sur le marché du travail engendrent des difficultés de recrutements, se traduisant pour l'établissement par une forte hausse des délais d'embauche :

Catégorie	Durée médiane	
	Jours	Mois
A	150	5,0
B	87	2,9
C	43	1,4
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>2,7</b>

Les recrutements concernant les postes les plus qualifiés nécessitent des délais plus importants : il faut compter deux fois plus de temps pour recruter un agent de catégorie B que pour un agent de catégorie C (+44 jours). Cette durée médiane est même 3,6 fois plus importante pour les personnels de catégorie A par rapport au recrutement d'un agent de catégorie C.

Selon Pôle-Emploi la durée médiane d'un recrutement est de 46 jours en France (*étude réalisée en 2018*).

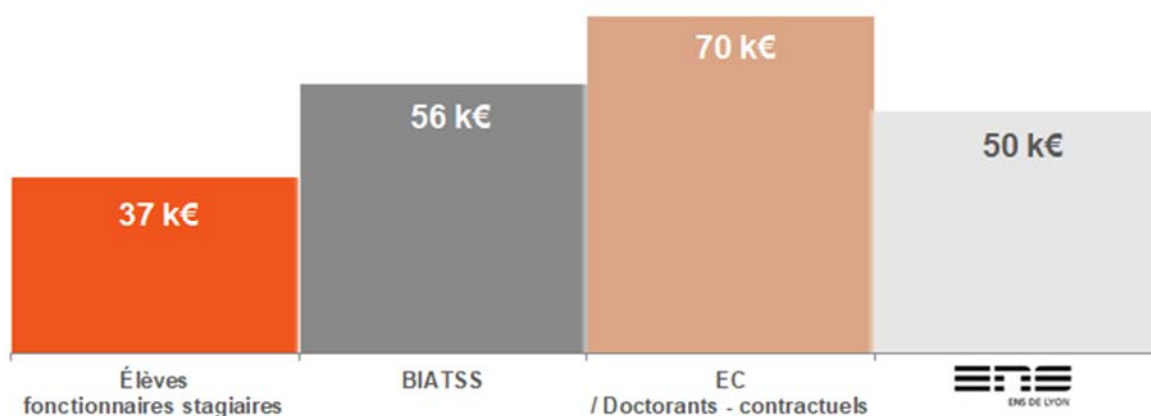


Figure 11 : Coût total employeur prévisionnel moyen selon la population sur MSE

Le **coût total employeur moyen (titulaires et contractuels confondus)** de l'École est estimé à **50 054 €**, soit **130 €** de plus qu'au BI.

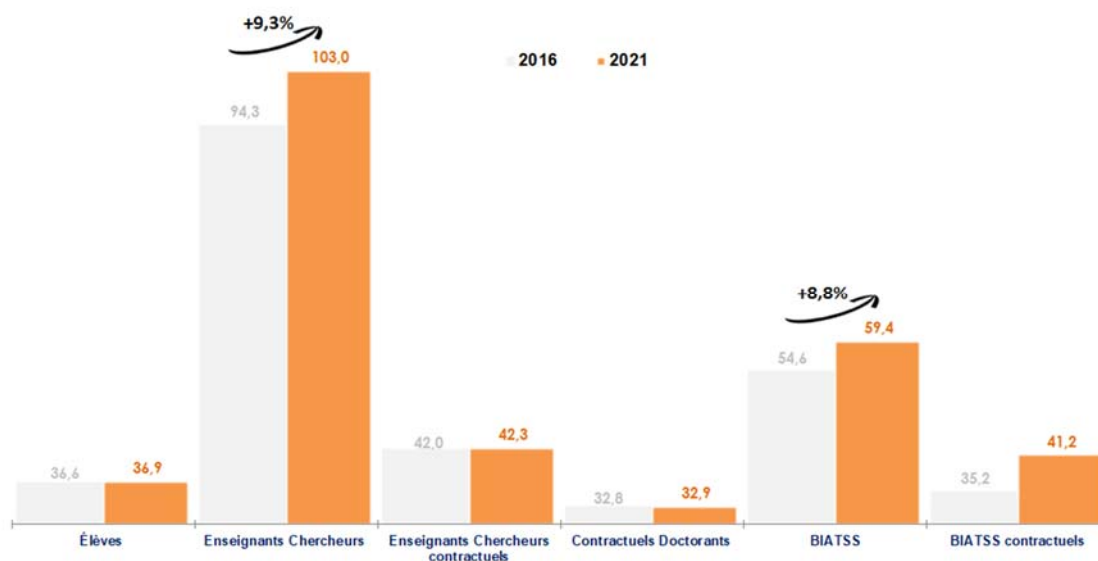


Figure 12 : CTE annuel moyen entre 2016 et 2021 en fonction de la population - en k€

L'évolution annuelle des coûts salariaux résulte de la mise œuvre de dispositifs de portée nationale et de la politique RH de l'établissement.

Aussi, entre 2016 et 2021, le **CTE moyen des personnels titulaires** augmente de manière significative : **+8,8 %** pour le personnel **Biatss** (**+1,7% / an** en moyenne) et **+9,3 %** pour la population **Enseignants et Enseignants Chercheurs** (**+1,8% / an**).

Au-delà de la hausse imputable au GVT positif (400k€/an), cette progression s'explique principalement par l'impact financier des éléments répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Mesures 2016 - 2021	€	
Valeur du point	1M€	
PPCR	904k€	
Compensation CSG	480k€	
GVT	400k€ / an	<b>&gt; 3,40M€</b>
LPR 2021	302k€	
Prime de précarité	33k€	
RIFSEEP	500k€	
Alignements primes AENES / ITRF	135k€	<b>0,72M€</b>
Mesures de revalorisation salariale - contractuels	90k€	

Précisons également la **relative stabilité des charges et contributions employeurs** observée sur cette période.

## B- Périodicité : évolution mensuelle des dépenses de rémunérations sur support budgétaire État

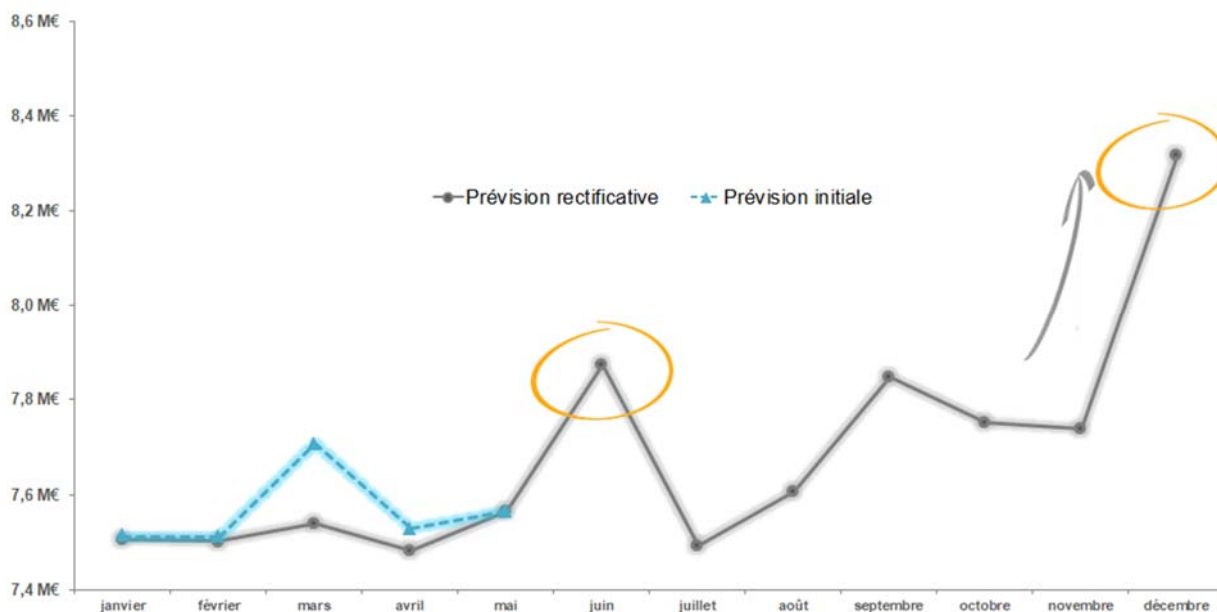


Figure 13 : Courbes comparatives entre la prévision initiale, la réalisation de janvier à avril 2021 et la prévision rectificative des dépenses mensuelles de masse salariale État

La masse salariale sur emplois budgétaires de l'État est évaluée à **92 223 537 €** sur l'exercice 2021. Les emplois budgétaires étant liés aux ETPT, ces dépenses salariales consomment le plafond d'emplois. La dépense moyenne mensuelle de la masse salariale État s'élève à environ **7,68 M€**.

L'aspect discontinu des dépenses mensuelles de personnel se justifie essentiellement par des éléments de rémunération dont la mise en paiement n'est pas systématique (primes non mensualisées des enseignants-chercheurs par exemple), et des flux d'entrées et de sorties de personnels.

La spécificité du mois de décembre est à souligner. Celle-ci est la résultante du versement de l'ensemble des primes non mensualisées, ainsi que des dépenses dont le mois d'impact est encore inconnu lors de la construction budgétaire.

Par ailleurs, sur le 1<sup>er</sup> quadrimestre 2021 le taux d'exécution atteint **99,2%**. Cette légère sous-exécution s'explique par des mouvements de personnels non-connus lors de la construction du budget initial (recrutements à échéance, démissions d'élèves, départs d'agent en mutation ou détachement...), et également par les décalages entre les dates prévues concernant le déploiement de dispositifs (les effets financiers de la LPR ont été comptabilisés à partir de mars au BI 2021, or cette mesure ne sera effective qu'à partir de juin).



### C- Dépenses de personnel par catégorie de rémunération

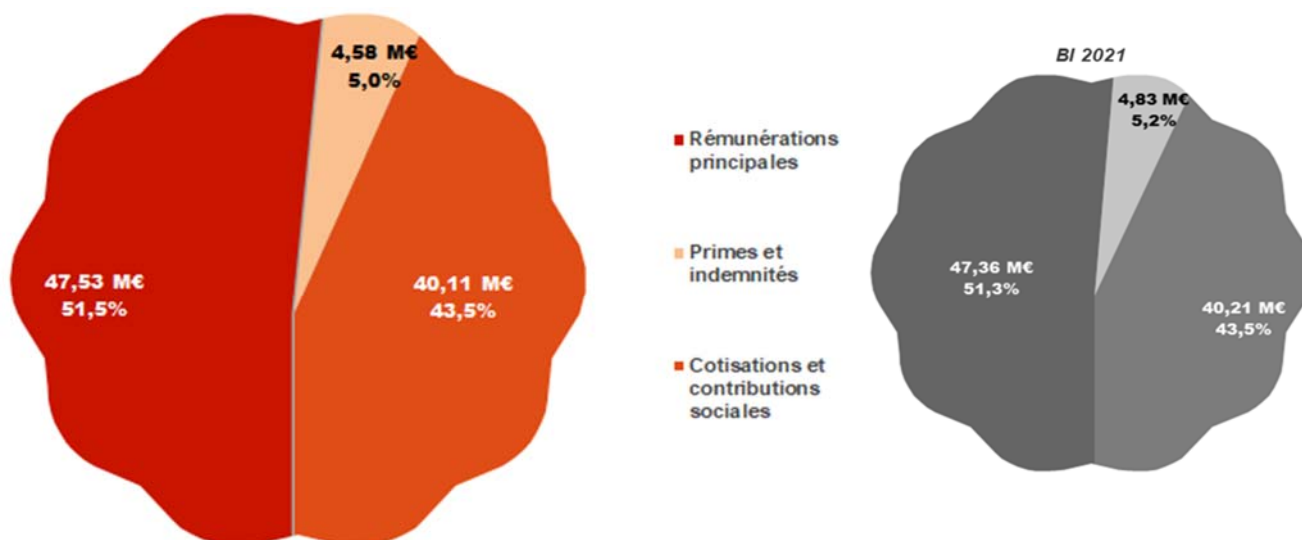


Figure 14 : Répartition des dépenses de personnel sur emplois budgétaires de l'État, par catégorie de rémunération (en %)

Dans cet acte budgétaire, la répartition des dépenses de personnel sur masse salariale État par catégorie de rémunération est la suivante :

- **51,5%** correspondent aux **rémunérations principales** des personnels titulaires et contractuels, soit 47,53M€.
- **43,5%** relèvent des cotisations, **contributions et prestations sociales** avec 40,11M€, dont 29,89 M€ de cotisation employeur au CAS Pensions.
- **5%** correspondent aux différents **régimes indemnitaires** (4,58M€).

La répartition par catégorie de rémunération demeure globalement stable par rapport à la ventilation prévue initialement.

## E- Autres crédits de personnel sur masse salariale État

L'enveloppe globale de masse salariale État inscrite au budget, intègre également **les prévisions de dépenses de personnel ne décomptant pas le plafond d'emplois** (vacations administratives et d'enseignements), **et celles hors paie sans ordonnancement préalable** (hors PSOP), telles que l'action sociale ou le FSDIE.

Le graphique suivant présente leur répartition selon la typologie de ces dépenses :

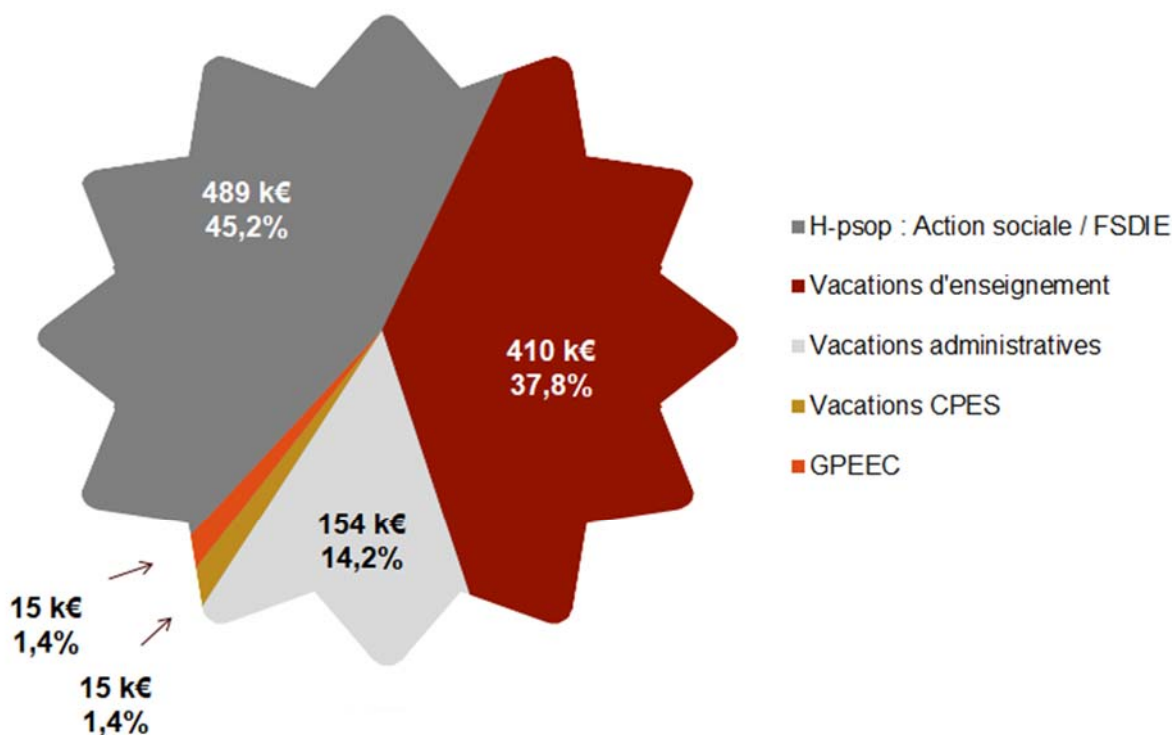


Figure 15 : Ventilation des autres crédits de MSE par type de rémunération

Autres dépenses MSE	BR 2021	BI 2021	Écart
H-psop : action sociale / FSDIE	489 793	521 754	- 31 961
Vacations d'enseignement	410 000	410 000	-
Vacations administratives	154 758	175 740	- 20 982
Vacations CPES	15 000	15 000	-
GPEEC	15 000	15 000	-
<b>Total</b>	<b>1 084 551</b>	<b>1 137 494</b>	<b>- 52 943</b>

Les évolutions des **autres crédits** de personnel concernent :

- ➔ Les dépenses h-psop en légère diminution, en raison notamment de la baisse des crédits consacrés à l'**action sociale** : **-32k€**, correspondant à l'ajustement des frais de restauration s'inscrivant dans le cadre de la révision de la convention signée avec le CROUS.
- ➔ La prévision concernant les vacances administratives et techniques est révisée : - 21k€. Cette diminution s'explique par l'ajustement des besoins des services.

## F- Plafond d'emplois

Pour information, le plafond d'emplois sur supports budgétaires de l'État est fixé à **1 977 ETPT** (cf. annexe « Tableau des emplois »)

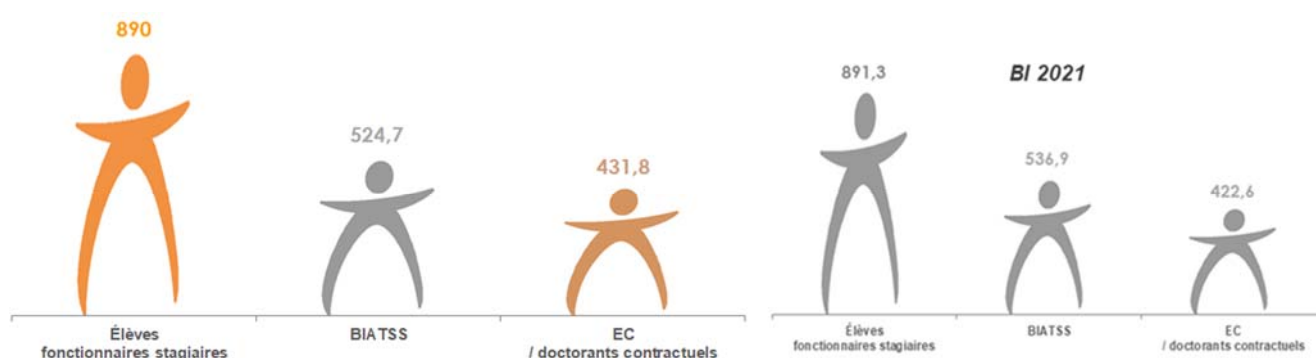
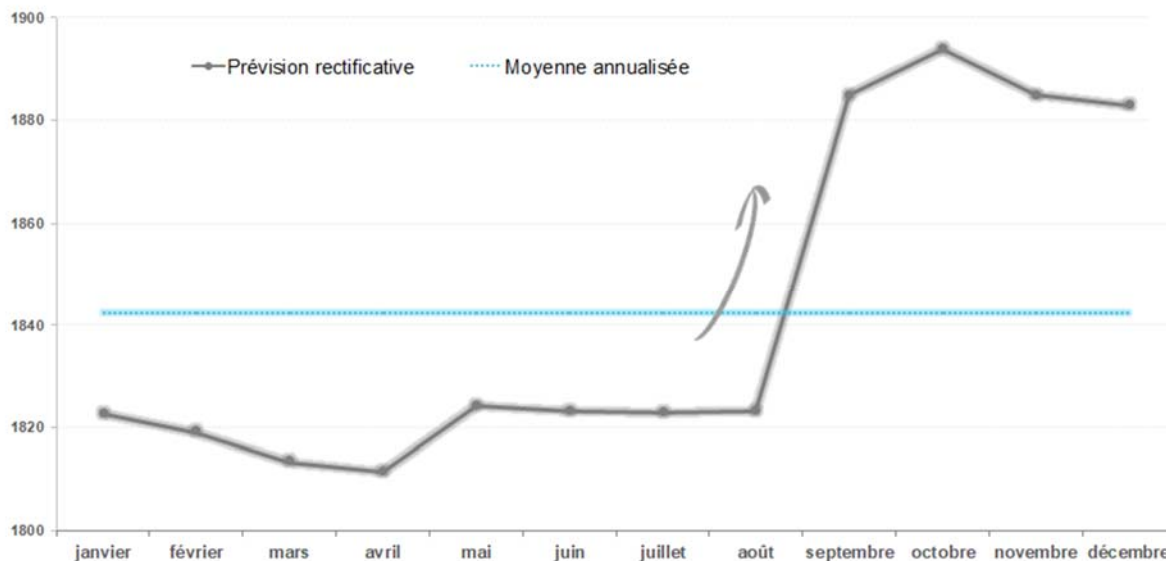


Figure 16 : Répartition des ETPT par population sur emplois budgétaires de l'Etat en 2021

	BR 2021	BI 2021		%
Éléves fonctionnaires stagiaires	890,0	891,3	- 1,3	-0,1%
EC / Doc. contractuels	431,8	422,6	9,2	2,2%
BIATSS	524,7	536,9	- 12,2	-2,3%
<b>MSE</b>	<b>1 846,6</b>	<b>1 850,8</b>	<b>- 4,3</b>	<b>-0,2%</b>

La prévision de consommation des ETPT sur emplois budgétaires s'établit à **1 846,6 ETPT**. Cette moyenne annualisée prend en considération les arrivées et départs prévus sur l'exercice budgétaire.

La prévision diminue (**-4,3 ETPT ; -0,2%**) par rapport au BI, principalement en raison des variations du volume d'emplois des personnels administratifs (-12,2 ETPT).



**Figure 17 : Courbe de consommation prévisionnelle mensuelle des emplois 2021 sur supports budgétaires État**

Une variation sensible des emplois est observée entre août et septembre.

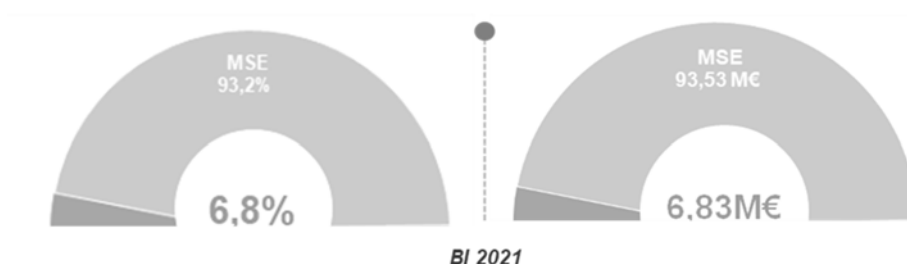
Ces fluctuations d'ETPT coïncident avec le calendrier des campagnes d'emplois et les mouvements attendus lors cette rentrée universitaire (cohorte de doctorants, mutations, détachements, intégrations...).

La baisse observée en novembre s'explique par la sortie progressive des effectifs de contractuels doctorants et post-doctorants prolongés d'un trimestre (cohorte sortante 2018) dans le cadre de la Covid19.

### 3.2.4.3 Masse salariale sur ressources propres



Figure 18 : répartition de la masse salariale par support budgétaire



MS Ressources Propres	BR 2021	BI 2021	€	%
	7 583 531 €	6 837 592 €	745 940 €	10,9%

Les crédits de personnels financés sur ressources propres s'élèvent à **7 583 531 €**, soit **7,5%** de l'ensemble des dépenses salariale inscrites au budget rectificatif 2021.

Population	BR 2021	BI 2021	€	%
BIATSS	2 110 261 €	1 703 169 €	407 091 €	23,9%
EC	4 685 919 €	4 446 195 €	239 724 €	5,4%
Vacations	787 351 €	688 227 €	99 124 €	14,4%
<b>Total</b>	<b>7 583 531 €</b>	<b>6 837 592 €</b>	<b>745 940 €</b>	<b>10,9%</b>

Ces charges augmentent de **745k€ (+10,9%)** :

- **+647k€ en raison de variations d'emplois (+29,3%)**, de nouveaux recrutements sont prévus pour les personnels Biatss administratifs (**+407k€**) et Enseignants/chercheurs (**+239k€**) composés exclusivement de doctorants et post-doctorants.
- **+99k€** de hausse de crédits de personnels dédiés aux vacances (**+14,4%**).

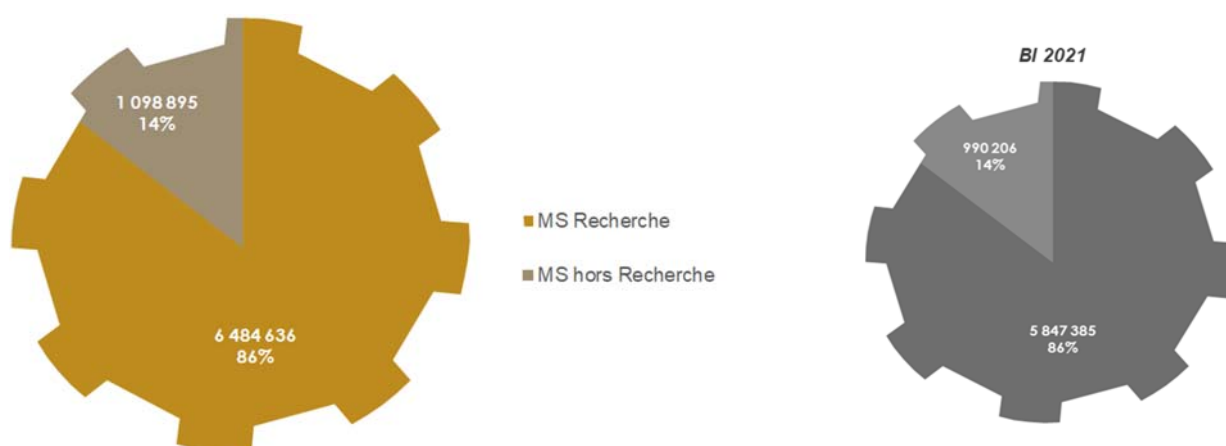


Figure 19 : Répartition globale des crédits de masse salariale sur RP par destination de la dépense

Les dépenses sur des contrats de recherche revêtent un caractère très approximatif car l'obtention de certains d'entre eux auprès des bailleurs de fonds n'est pas encore connue lors de la construction de ce budget.

### ➔ Masse salariale :

MS	BR 2021	BI 2021	€	%
Recherche	6 484 636 €	5 847 385 €	637 251 €	10,9%
Hors-recherche	1 098 895 €	990 206 €	108 688 €	11,0%
Total	7 583 531 €	6 837 592 €	745 940 €	10,9%

La part de la masse salariale dédiée à la recherche augmente sensiblement (+637k€), représentant 86% des crédits de ressources propres. A noter que 85% de ces dépenses sont supportées par des contrats pluriannuels.

Les coûts salariaux "hors recherche" sont également en hausse : +108k€. Ils résultent de la hausse du nombre de vacances prévues dans ce budget (voir par ailleurs). 58% de ces crédits concernent les jurys de concours d'entrée.

### ➔ Emplois :

ETPT	BR 2021	BI 2021	Personne	%
BIATSS	52,6	44,1	8,5	19,2%
EC	112,7	115,5	-2,8	-2,4%
Total	165,3	159,6	5,7	3,6%

Le plafond d'emplois annuel associés aux ressources propres est estimé à 165,3 ETPT en 2021 (+ 3,6% par rapport au BI 2021).

### 3.2.4.4 Masse salariale globale et ETPT proposés au vote du conseil d'administration

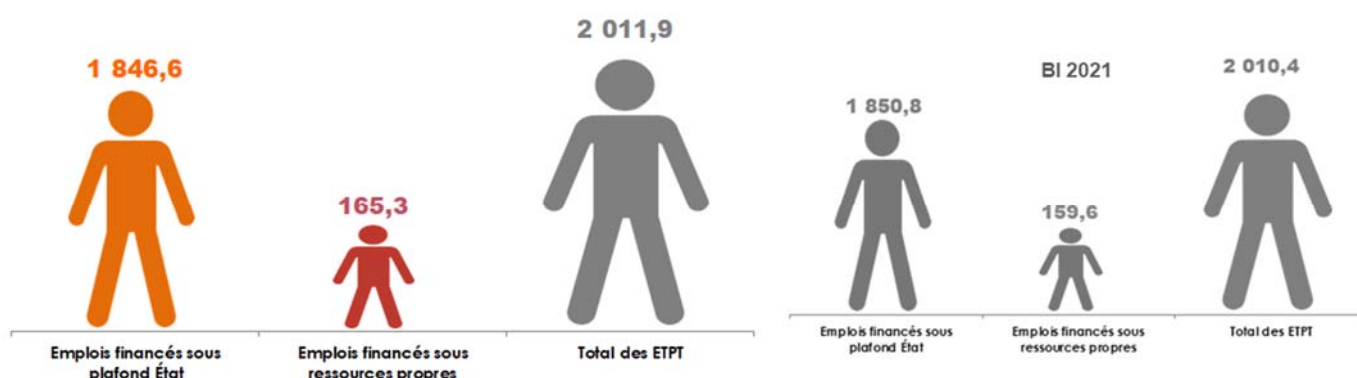


Figure 20 : Décomposition du plafond d'emplois prévisionnel (en ETPT)

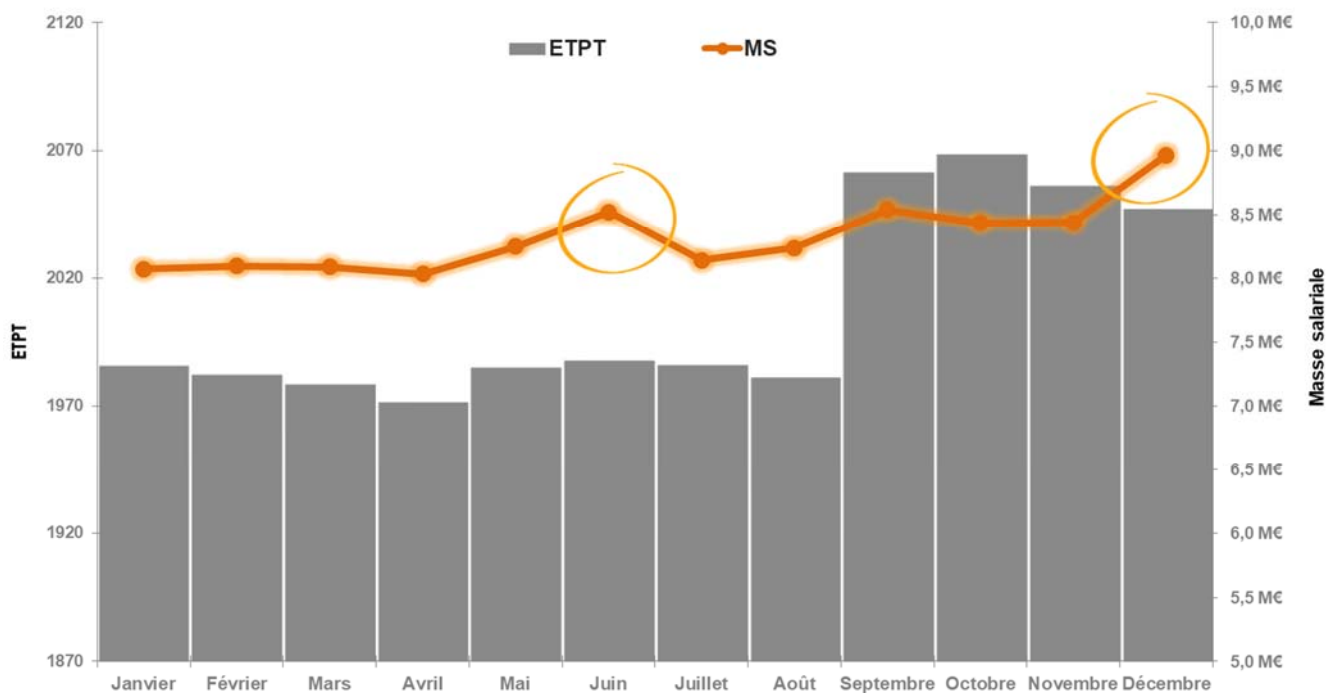
Le plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée (ETPT).

Les emplois État (1 846,6 ETPT) et sur ressources propres (165,3 ETPT) se cumulent et forment le plafond d'emplois de l'établissement (2 011,9 ETPT).

Pour rappel, un plafond global de 2 010,4 ETPT a été voté dans le précédent budget (+0,1%).

ENS DE LYON	BR 2021	BI 2021		
Élèves fonctionnaires stagiaires	890,0	891,3	-	1,3
Doctorants contractuels	157,8	155,6		2,2
Enseignants-Chercheurs	274,1	267,0		7,1
BIATSS	524,7	536,9	-	12,2
<b>MSE</b>	<b>1 846,6</b>	<b>1 850,8</b>	-	<b>4,3</b>
BIATSS	52,6	44,1		8,5
EC / contractuels Doc.	112,7	115,5	-	2,8
<b>RP</b>	<b>165,3</b>	<b>159,6</b>		<b>5,7</b>
<b>Total</b>	<b>2 011,9</b>	<b>2 010,4</b>		<b>1,4</b>
				<b>0,1%</b>

- ▶ **Le plafond État** diminue de **-4,3 ETPT**. Cette baisse s'explique notamment par un nombre moins important de personnels administratifs prévu dans cet acte budgétaire.
- ▶ **Sur le plafond des ressources propres**, les ETPT augmentent légèrement : **+5,7**.



**Figure 21 : Consommation mensuelle totale en ETPT et masse salariale globale**

L'enveloppe de masse salariale globale de l'ENS de Lyon proposée au vote du conseil d'administration pour le budget rectificatif 2021 s'élève à **100 891 619 €** pour **2 011,9 ETPT**, dont :

Support budgétaire	MS	Emplois
État	93 308 088 €	1 846,6
Ressources propres	7 583 531 €	165,3
<b>ENSL</b>	<b>100 891 619 €</b>	<b>2 011,9</b>

La dépense mensuelle moyenne de masse salariale globale sur l'exercice 2021 est estimée à **8,40M€**.



## 4. Indicateurs et ratios budgétaires et comptables

		Exécution 2017	Exécution 2018	Exécution 2019	Exécution 2020	BI 2021	BR 2021	Ecart BR 2021/ BI 2021
<b>Résultat</b>	ENS de Lyon	3 023 040 €	2 133 738 €	2 733 557 €	3 272 574 €	328 123 €	<b>1 445 253 €</b>	1 117 130 €
	BDL	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>0 €</b>	0 €
	<b>TOTAL résultat</b>	<b>3 023 040 €</b>	<b>2 133 738 €</b>	<b>2 733 557 €</b>	<b>3 272 574 €</b>	<b>328 123 €</b>	<b>1 445 253 €</b>	1 117 130 €
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	ENS de Lyon	6 415 509 €	5 143 281 €	4 966 922 €	6 153 447 €	3 280 874 €	<b>4 192 196 €</b>	911 322 €
	BDL	38 179 €	34 537 €	28 604 €	25 140 €	26 056 €	<b>27 955 €</b>	1 899 €
	<b>TOTAL CAF</b>	<b>6 453 688 €</b>	<b>5 177 818 €</b>	<b>4 995 526 €</b>	<b>6 178 587 €</b>	<b>3 306 930 €</b>	<b>4 220 151 €</b>	913 221 €
<b>Fonds de roulement</b>	ENS de Lyon	16 461 812 €	17 735 396 €	18 234 248 €	21 187 782 €	16 694 642 €	<b>19 660 888 €</b>	2 966 246 €
	BDL	230 693 €	231 042 €	245 227 €	247 551 €	235 838 €	<b>221 757 €</b>	-14 081 €
	<b>TOTAL fonds de roulement</b>	<b>16 692 505 €</b>	<b>17 966 438 €</b>	<b>18 479 475 €</b>	<b>21 435 333 €</b>	<b>16 930 480 €</b>	<b>19 882 645 €</b>	2 952 165 €
<b>Solde budgétaire</b>	ENS de Lyon	2 427 933 €	5 664 772 €	-1 708 179 €	3 578 746 €	-2 146 297 €	<b>-99 996 €</b>	2 046 301 €
	BDL	57 402 €	-37 217 €	36 553 €	-23 061 €	-52 944 €	<b>-51 166 €</b>	1 778 €
	<b>TOTAL solde budgétaire</b>	<b>2 485 335 €</b>	<b>5 627 555 €</b>	<b>-1 671 626 €</b>	<b>3 555 685 €</b>	<b>-2 199 241 €</b>	<b>-151 162 €</b>	2 048 079 €
<b>Trésorerie</b>	ENS de Lyon	25 844 637 €	27 680 412 €	25 615 235 €	28 709 805 €	20 983 381 €	<b>28 234 208 €</b>	7 250 827 €
	BDL	264 896 €	229 226 €	244 524 €	241 421 €	209 709 €	<b>200 255 €</b>	-9 454 €
	<b>TOTAL trésorerie</b>	<b>26 109 533 €</b>	<b>27 909 638 €</b>	<b>25 859 759 €</b>	<b>28 951 226 €</b>	<b>21 193 090 €</b>	<b>28 434 463 €</b>	7 241 373 €

Le résultat, la capacité d'autofinancement et le niveau de fonds de roulement sont calculés en droits constatés. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements, provisions, cautions des résidences étudiantes, dépenses réalisées en attente de factures.

En recettes, ce sont les éléments non encaissables qui sont intégrés en droits constatés et couvrent ainsi : les recettes d'amortissement, les reprises sur provision, et les recettes en attente d'encaissement. Tous ces indicateurs sont présentés dans l'annexe 6 : tableau de situation patrimoniale.

Quant au solde budgétaire, il s'agit d'un indicateur GBCP présenté dans l'annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires. Le paragraphe 4 du rapport détaille l'ensemble de ces indicateurs.

## 4.1 Le solde budgétaire du BR 2021

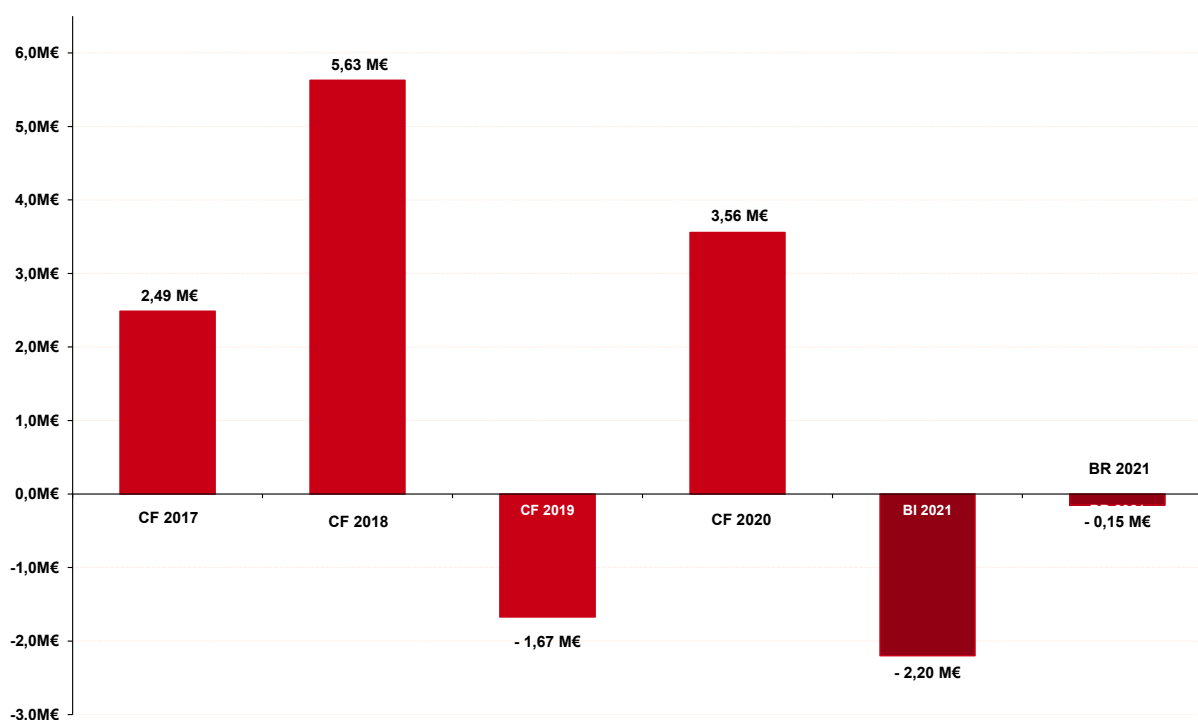
### De quoi parle-t-on ?

Le **solde budgétaire** correspond à l'écart entre les recettes encaissées et les crédits de paiement (=dépenses décaissées). Il s'agit du flux de trésorerie généré par l'activité de l'établissement.

Le solde budgétaire n'est pas obligatoirement à l'équilibre : il peut être excédentaire ou déficitaire.

Le solde budgétaire est légèrement déficitaire pour ce BR 2021 : **-151 162€**

En 2020, année marquée par la crise sanitaire, le solde budgétaire s'est avéré excédentaire (3,56M€) tout comme en 2017 et 2018. Seule l'année 2019 a connu un solde déficitaire.



**Figure 22 : évolution du solde budgétaire depuis le compte financier 2017 (données prévisionnelles pour 2021)**

Ce schéma démontre que le solde budgétaire peut être très variable d'une année à l'autre. Son évolution est fortement associée aux opérations pluriannuelles et aux opérations fléchées qui ont un impact significatif sur la trésorerie du fait de volumes d'encaissements et de décaissements pouvant être décalés sur des exercices différents.

Ce solde budgétaire négatif est fortement réduit entre le BI et le BR car les recettes en encaissement augmentent significativement, tandis que les crédits de paiement demeurent dans des volumes identiques entre les 2 actes budgétaires.

## 4.2 La trésorerie du BR 2021

### De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

La trésorerie est depuis le décret GBCP gérée à la fois en comptabilité budgétaire, en encaissements (recettes encaissées) et décaissements (crédits de paiement) et en comptabilité générale (compte financier de classe 5).

Le BR 2021 prévoit une mobilisation de la trésorerie pour 0,52M€, ce qui porte le niveau de la trésorerie de l'établissement à **28,43M€** fin 2021 soit 76 jours (seuil d'alerte = 30 jours).

Ce montant est calculé en prenant en compte comme base de départ le niveau de trésorerie constaté au 31/12/2020 lors du compte financier, qui s'élevait à 28,95M€.

Au vu du tableau 4 présenté en annexe, ce prélèvement sur la trésorerie en 2021 s'explique par :

- un solde budgétaire déficitaire de 0,15M€
- un décalage déficitaire de 0,37M€ entre les encaissements et décaissements liés aux opérations non budgétaires présentées dans le tableau 5 "opérations pour comptes de tiers"

La différence entre le niveau prévisionnel de la trésorerie et celui du fonds de roulement entraîne un besoin en fonds de roulement (BFR) de -8,55M€. Le besoin en fonds de roulement correspond à la somme que l'établissement doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.

La prévision de cet indicateur étant négative, l'établissement n'a pas de difficulté majeure dans la mesure où sa trésorerie couvre largement ses besoins.

## 4.3 Les restes-à-payer

Les restes-à-payer (RAP) font partie des indicateurs significatifs introduits par le décret GBCP. Ils permettent en effet d'appréhender la soutenabilité budgétaire de l'établissement à moyen et long termes. Ils représentent un montant inéluctable des décaissements à venir.

L'évolution des RAP, la durée sur laquelle ils s'étalent ainsi que les ressources permettant de couvrir les futurs décaissements constituent des points d'analyse essentiels de la soutenabilité budgétaire.

Le niveau final des restes-à-payer au 31/12/2021 pour l'ENS de Lyon est estimé à **41,37M€**. Ce montant figure dans l'annexe budgétaire intitulée « tableau de synthèse budgétaire et comptable ».

Le tableau 9 des opérations pluriannuelles permet d'identifier les principaux volumes de restes-à-payer par catégorie, qui sont le contrat de partenariat et les contrats d'enseignement (représentant à eux seuls 94% des restes-à-payer).

Nous constatons en effet que 22,9M€ de restes-à-payer concernent le loyer du contrat de partenariat public-privé, soit 55% de l'ensemble des restes-à-payer de l'établissement. Pour rappel, l'École s'est engagée pour une durée de 28 ans à hauteur de 27,4M€ et décaisse environ 1M€/an pour le paiement de ce loyer.

Les contrats d'enseignement constituent quant à eux 16,1M€ des restes-à-payer soit 39% du total des RAP. Ce volume important s'explique par l'intégration dans cette catégorie des reversements CDSN auprès des établissements partenaires, pour lesquels les engagements sont pris pour une durée de 3 ans pour chaque promotion d'étudiants. Ces dépenses sont compensées partiellement par le MESRI et soclées depuis 2020 dans la dotation versée à l'ENS.

## 4.4 Les ratios en comptabilité budgétaire

### 4.4.1.1 Poids relatif des dépenses de personnel

Ce ratio permet d'indiquer le degré de "rigidité" du budget lié à la part des dépenses destinées à la rémunération des personnels. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : dépenses de personnel / dépenses totales hors investissement.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
83,4%	78,3%	76,6%	76,8%	75,1%	75,3%

Le transfert des CDSN depuis 2018 fait baisser le poids des dépenses de personnel par rapport à l'ensemble des dépenses de l'établissement. Ce ratio est stable entre BI et BR.

### 4.4.1.2 Poids relatif des recettes propres

Cet indicateur mesure le degré de dépendance de l'établissement vis-à-vis des financements publics. Il se calcule à l'appui du tableau 2 des annexes réglementaires : recettes propres (globalisées et fléchées) / total des recettes.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
7,4%	6,4%	6,3%	5,6%	5,7%	6,1%

La part des recettes propres encaissées augmente entre le BI et le BR. Cela s'explique essentiellement par une prévision revue à la hausse des recettes fléchées, comme évoqué au paragraphe 3.1.3. Néanmoins la SCSP est la principale ressource de l'établissement, ce qui explique logiquement une dépendance élevée aux financements publics.

#### 4.4.1.1.3 Poids des crédits de paiement issus d'engagements pris antérieurement

Cet indicateur permet de préciser les hypothèses de budgétisation retenues pour déterminer le volume de crédits de paiement de l'année. Il permet également de mesurer le poids des décaissements "inévitables", car liés à des engagements déjà pris qu'il conviendra d'honorer quoiqu'il arrive, par rapport aux décaissements sur lesquels des marges de manœuvre existent davantage. Le calcul est : montant des CP relatifs à des AE consommées sur exercices antérieurs / montant total des CP de l'année issu du tableau 2.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
2,3%	5,9%	6,2%	6,7%	5,6%	5,6%

En comparaison de 2020, le poids des crédits de paiement issus d'engagements antérieurs prévus en 2021 est en diminution. Cela signifie que l'établissement a moins d'engagements à dénouer liés aux années antérieures. Ce ratio est stable entre BI et BR.

#### 4.4.1.1.4 Poids relatif des restes à payer

Ce ratio permet de mesurer le degré de rigidité de la dépense (hors dépenses de personnel) et l'inertie générée par les engagements pris au cours de l'exercice et des exercices précédents. Il se calcule comme tel : restes-à-payer (tous exercices confondus) issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable / montant des CP de l'année hors personnel issus du tableau 2 en annexe.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
136,2%	126,5%	114,4%	117,8%	113,3%	98,9%

Les restes-à-payer de notre établissement concernent majoritairement les engagements pris pour de nombreuses années (cf paragraphe 4.3).

#### 4.4.1.1.5 Poids des charges à payer au sein des restes à payer

Il permet de mesurer le poids des restes-à-payer les plus imminents. Si le pourcentage est élevé, il doit attirer l'attention sur la capacité ou non de l'établissement à faire face à cette sortie de trésorerie à venir. Il se calcule ainsi : charges à payer issues de la balance de comptabilité générale / restes-à-payer issus du tableau de synthèse budgétaire et comptable.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
12,8%	8,8%	8,2%	6,4%	7,8%	6,3%

Ce ratio est presque identique entre celui constaté en 2020 et celui prévu au BR 2021. Ce taux plutôt faible signifie que l'établissement peut honorer sur l'exercice 2021 les décaissements liés à des dépenses rattachées comptablement à l'exercice 2020.

## 4.6 Le résultat du BR 2021

### De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

**Calcul** : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

Le résultat prévisionnel de ce budget rectificatif est évalué à **1 445 253€**.

Il est en hausse de 1,12M€ en comparaison de l'estimation de son niveau au BI 2021 (0,33M€), comme on peut l'observer dans le tableau 6 de situation patrimoniale en annexe du rapport.

Il s'explique, en droits constatés, par une hausse de 1,58M€ des produits tandis que les charges de personnel et de fonctionnement augmentent de 0,47M€.

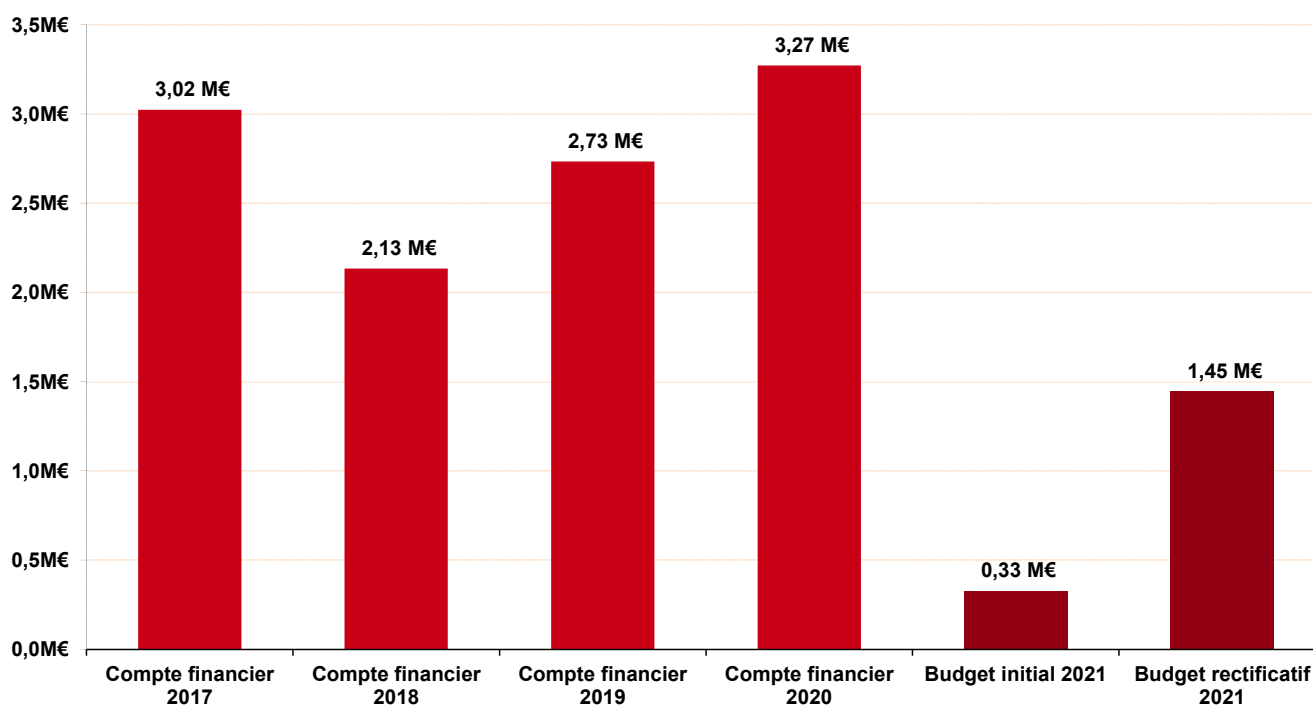


Figure 23 : évolution du résultat depuis le compte financier 2017 (résultat prévisionnel pour 2021)

## 4.7 La capacité d'autofinancement (CAF) du BR 2021

### De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement (CAF)** correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

### Calcul (méthode additive) :

#### Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés
- Produits de Cession d'éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

La capacité d'autofinancement de l'établissement atteint **4 220 151€** pour ce BR 2021. Elle est en hausse par rapport au BI 2021.

La CAF est plus faible que celle observée depuis 2017 car elle est liée intrinsèquement au niveau du résultat, dont l'estimation à ce BR est plus basse que le niveau réalisé les années précédentes mais supérieure à celle du BI (en lien avec la prévision du résultat).

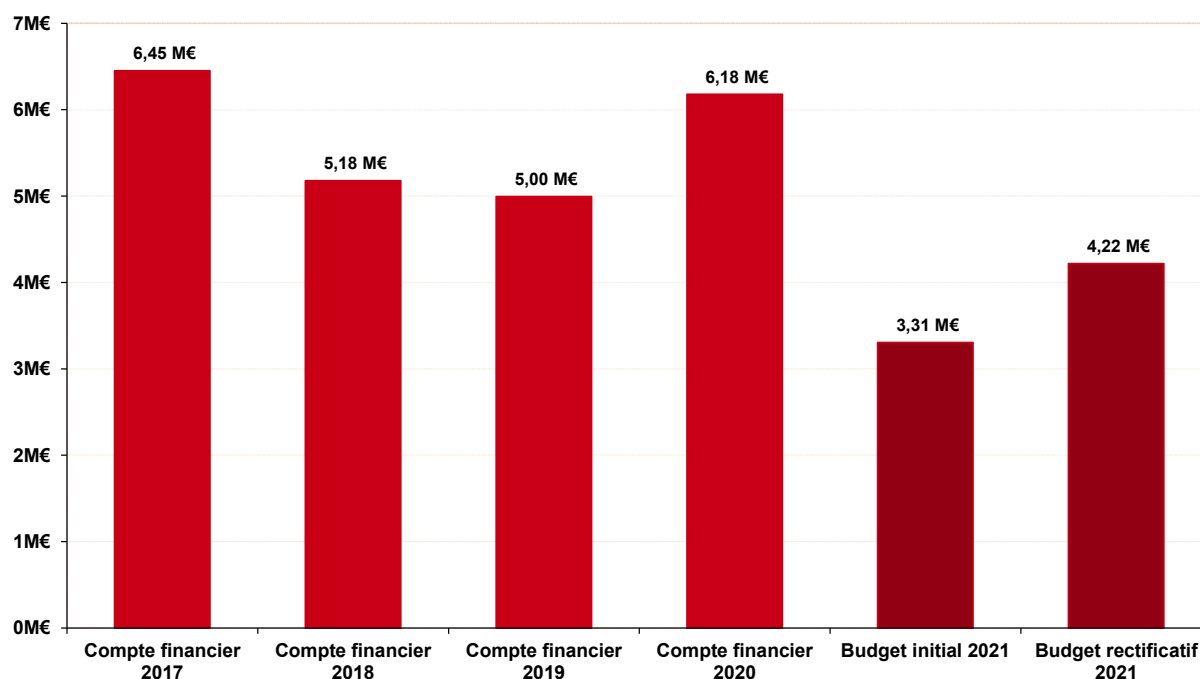


Figure 24 : évolution de la capacité d'autofinancement depuis le compte financier 2017 (CAF prévisionnelle pour 2021)

## 4.8 Le fonds de roulement du BR 2021

### De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagé au cours du temps.

**Calcul** = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

Avec un prélèvement prévisionnel évalué à 1,55M€, le projet de BR prévoit un fonds de roulement de l'établissement s'élevant à **19 882 645€** représentant 53 jours de fonctionnement (le seuil d'alerte fixé par Bercy est fixé à 15 jours). Pour rappel, la prévision du BI s'élevait à 16,9M€ soit 46 jours de fonctionnement.

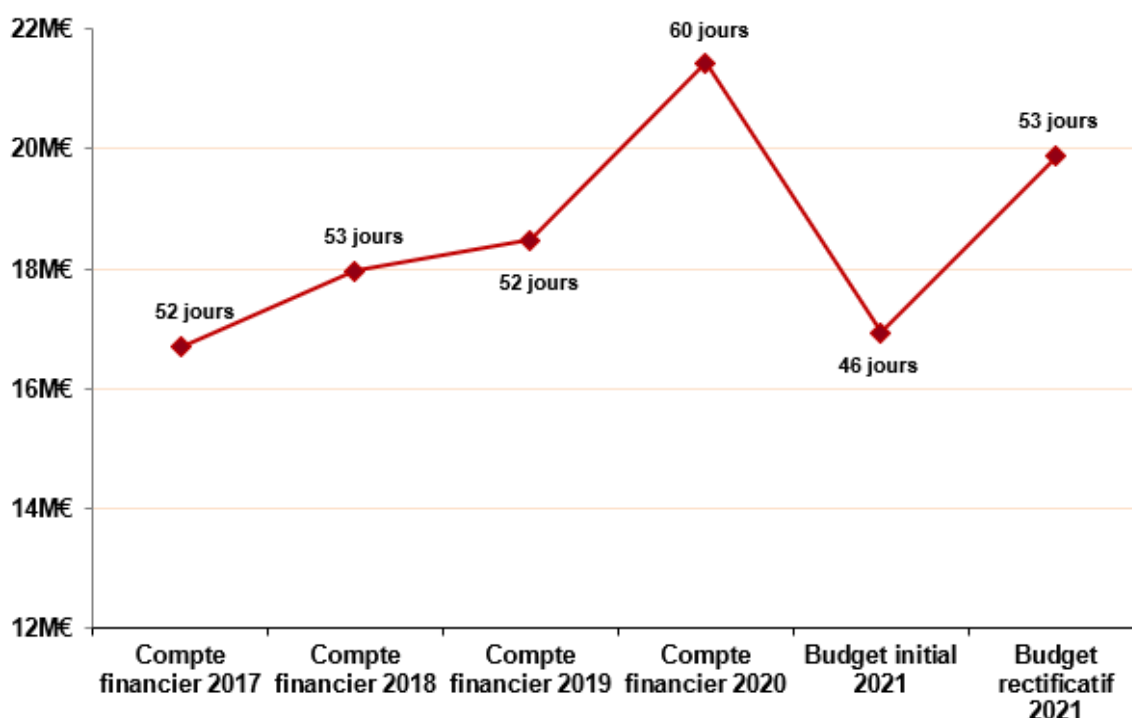


Figure 25 : évolution du fonds de roulement depuis le compte financier 2016 (prévisions pour 2021)

L'établissement a analysé le fonds de roulement disponible au 31/12/2020. Le fonds de roulement est fortement mobilisé par les opérations pluriannuelles prévisionnelles à venir (cf paragraphe dépenses d'investissement). Le fonds de roulement disponible s'élèverait à seulement 4M€ représentant 11 jours de fonctionnement.



## 4.9 Les ratios en comptabilité générale

Les ratios présentés sont des indicateurs d'analyse dont le ministère de l'action et des comptes publics recommande l'usage dans la circulaire des opérateurs transmise à chaque ministère. Le rectorat de l'académie de Lyon s'appuie également sur ces ratios afin d'apprécier la trajectoire financière et budgétaire de notre établissement.

Pour précision, certains de ces ratios sont déjà intégrés dans le corps de ce rapport et n'apparaissent donc pas dans ce paragraphe, comme le fonds de roulement en nombre de jours par exemple.

Les données utilisées pour calculer ces ratios sont celles issues du tableau 6 de situation patrimoniale, qui se trouve parmi les annexes réglementaires de ce rapport.

### 4.9.1.1 Poids des charges décaissables de fonctionnement général

Ce ratio mesure l'évolution dans le temps du poids relatif des charges de fonctionnement décaissables, hors charges de masse salariale. Il se calcule de la manière suivante : charges décaissables de fonctionnement / produits encaissables.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
17,1%	21,6%	22,5%	22,4%	25,3%	24,9%

Depuis 2017, le poids des charges de fonctionnement augmente. Cela s'explique principalement par le transfert de l'Etat des financements relatifs aux CDSN, dont une grande partie est reversée en fonctionnement par l'ENS de Lyon aux établissements dans lesquels les doctorants vont effectuer leur thèse.

### 4.9.1.2 Dépendance aux financements de l'État

Cet indicateur mesure la dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public et aux éventuelles autres subventions de l'État. Il se calcule de la manière suivante : ressources propres encaissables / produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 13% et 15%, et une alerte s'il est inférieur à 13%.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
14,5%	14,4%	15,9%	15,4%	17,1%	18,0%

Pour ce BR, les ressources propres encaissables représentent 18% des produits encaissables. La dépendance de notre établissement aux financements de l'Etat demeure élevée, la subvention pour charges de service public (SCSP) étant la principale recette de l'Ecole.

### 4.9.1.3 Taux de déficit

Ce ratio éclaire sur l'envergure du résultat de l'établissement. Le mode de calcul pour déterminer cet indicateur est le suivant : résultat / total des recettes de la classe 7.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
2,4%	1,6%	2,0%	2,3%	0,2%	1,0%

Pour ce BR 2021, cet indicateur est en hausse car le niveau prévisionnel du résultat passe de 328k€ à 1445k€ entre le BI et le BR. Le résultat a donc un poids plus important par rapport à l'ensemble des produits de fonctionnement de l'établissement.

#### 4.9.1.1.4 Poids des charges de personnel

Ce ratio, appelé aussi taux de saturation, permet de mesurer le poids des charges de personnel par rapport à l'ensemble des produits encaissables de l'établissement. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 82% et 83%, et une alerte s'il dépasse 83%.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
77,6%	74,4%	73,7%	73,0%	72,3%	72,1%

La tendance du poids des charges de personnel est à la baisse depuis 2017. Cet indicateur est toutefois à analyser avec précaution. En effet, le transfert des financements des CDSN par l'Etat augmente les produits de l'établissement, mais les dépenses de masse salariale n'augmentent pas en miroir puisque les reversements aux établissements partenaires sont réalisés en fonctionnement.

#### 4.9.1.1.5 Taux d'autofinancement

Ce ratio permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de la capacité d'autofinancement (CAF) par rapport à l'ensemble des produits encaissables. Une vigilance est à avoir si ce taux se situe entre 0,5% et 1%, et une alerte s'il est en dessous de 0,5%.

2017	2018	2019	2020	BI 2021	BR 2021
5,3%	4,1%	3,8%	4,6%	2,4%	3,0%

Le taux d'autofinancement basé sur les prévisions du BR est en-dessous des seuils de vigilance et d'alerte.

## 5. Annexes réglementaires

### 5.1 Annexe 1 : tableau des emplois

TABLEAU DES EMPLOIS

TABLEAU DES EMPLOIS - BUDGET RECTIFICATIF 2021						
CATEGORIES D'EMPLOIS	NATURE DES EMPLOIS		EMPLOIS - ARTICLE L712-9		NOMBRE D'EMPLOIS	
			EN ETPT	EN ETPT	AUTRES EMPLOIS	EN ETPT
ENSEIGNANTS, ENSEIGNANTS -CHERCHEURS, CHERCHEURS	PERMANENTS	TITULAIRES	222,9	-	-	222,9
		CDI	1,0	-	-	1,0
	NON PERMANENTS	CDD	207,9	112,7	112,7	320,6
<b>SOUS TOTAL EC</b>			<b>431,8</b>	<b>112,7</b>	<b>112,7</b>	<b>544,5</b>
<b>ELEVES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES</b>			<b>890,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>890,0</b>
BIATSS	PERMANENTS	TITULAIRES	402,0	-	-	402,0
		CDI	21,2	-	-	21,2
	NON PERMANENTS	CDD	101,6	52,6	52,6	154,2
<b>SOUS TOTAL BIATSS</b>			<b>524,7</b>	<b>52,6</b>	<b>52,6</b>	<b>577,3</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 846,6</b>	<b>165,3</b>	<b>165,3</b>	<b>2 011,9</b>
<b>PLAFOND DES EMPLOIS FIXES PAR L'ÉTAT</b>			<b>1 977</b>			
<b>AUTRES EMPLOIS</b>			<b>165,3</b>			
<b>PLAFOND GLOBAL DES EMPLOIS PROPOSÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>						<b>2 011,9</b>

## 5.2 Annexe 2 : tableau des autorisations budgétaires

### 5.2.1 Tableau des autorisations budgétaires établissement

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire établissement (ENS de Lyon + BDL)

	DÉPENSES						RECETTES			
	BI 2021		BR 2021		VARIATION		BI 2021	BR 2021	VARIATION	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	100 376 237 €	100 376 237 €	100 891 619 €	100 891 619 €	515 382 €	515 382 €	127 386 712 €	128 642 048 €	1 255 336 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	29 963 820 €	29 963 820 €	29 886 197 €	29 886 197 €	-77 623 €	-77 623 €	118 227 035 €	118 392 622 €	165 587 €	Subvention pour charges de service public
<i>Infra-annuel</i>	95 461 977 €	95 461 977 €	95 138 862 €	95 138 862 €	-343 115 €	-343 115 €	0 €	9 950 €	9 950 €	Autres financements de l'Etat
<i>Pluri-annuel</i>	4 894 260 €	4 894 260 €	5 752 757 €	5 752 757 €	858 497 €	858 497 €	130 000 €	140 000 €	10 000 €	Fiscalité affectée
Fonctionnement	32 759 588 €	33 282 029 €	34 050 531 €	35 030 126 €	1 290 943 €	251 903 €	2 593 576 €	2 927 416 €	333 840 €	Autres financements publics
<i>Infra-annuel</i>	17 546 241 €	17 228 569 €	18 155 656 €	17 603 901 €	609 617 €	375 332 €	6 436 101 €	7 172 060 €	735 959 €	Recettes propres
<i>Pluri-annuel</i>	15 213 347 €	16 053 460 €	15 894 873 €	15 426 225 €	681 326 €	-627 235 €				
<i>dont reversements CDSM</i>	10 636 089 €	11 054 208 €	12 231 482 €	10 745 789 €	1 595 412 €	-308 420 €	9 983 797 €	13 941 756 €	3 957 959 €	Recettes fléchées
Intervention							359 381 €	443 221 €	83 840 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	5 805 149 €	5 911 484 €	8 092 467 €	8 813 221 €	2 287 318 €	2 901 737 €	8 179 086 €	11 996 582 €	3 817 496 €	Autres financements publics fléchés
<i>Infra-annuel</i>	4 273 068 €	4 454 656 €	5 685 741 €	6 401 980 €	1 612 673 €	1 947 324 €	1 445 330 €	1 501 953 €	56 623 €	Recettes propres fléchées
<i>Pluri-annuel</i>	1 532 081 €	1 456 828 €	2 206 726 €	2 411 241 €	674 645 €	954 413 €				
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>138 940 974 €</b>	<b>139 569 750 €</b>	<b>143 034 617 €</b>	<b>142 734 966 €</b>	<b>4 093 643 €</b>	<b>3 185 216 €</b>	<b>137 370 509 €</b>	<b>142 583 804 €</b>	<b>5 213 295 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)</b>							<b>-2 199 241 €</b>	<b>-151 162 €</b>		<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)</b>

## 5.2.2 Tableau des autorisations budgétaires ENS de Lyon

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉPENSES										RECETTES			
	BI 2021		BR 2021		VARIATION		BI 2021	BR 2021	VARIATION				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP							
<b>Personnel</b>	<b>100 331 237 €</b>	<b>100 331 237 €</b>	<b>100 845 619 €</b>	<b>100 845 619 €</b>	<b>514 382 €</b>	<b>514 382 €</b>	<b>126 355 982 €</b>	<b>127 581 987 €</b>	<b>1 226 005 €</b>	<b>Recettes globalisées</b>			
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	29 963 820 €	29 963 820 €	29 886 197 €	29 886 197 €	-77 623 €	-77 623 €	117 288 105 €	117 435 164 €	147 059 €	Subvention pour charges de service public			
<i>Intra-annuel</i>	95 446 977 €	95 446 977 €	95 092 862 €	95 092 862 €	-354 115 €	-354 115 €	0 €	9 950 €	9 950 €	Autres financements de l'Etat			
<i>Pluri-annuel</i>	4 884 260 €	4 884 260 €	5 792 757 €	5 792 757 €	868 497 €	868 497 €	130 000 €	140 000 €	10 000 €	Fiscalité affectée			
<b>Fonctionnement</b>	<b>31 757 914 €</b>	<b>32 280 355 €</b>	<b>33 044 510 €</b>	<b>32 019 648 €</b>	<b>1 286 596 €</b>	<b>-261 707 €</b>	<b>6 423 301 €</b>	<b>7 159 260 €</b>	<b>735 959 €</b>	<b>Recettes propres</b>			
<i>Intra-annuel</i>	16 554 567 €	16 236 895 €	17 153 209 €	16 595 795 €	598 642 €	358 000 €	2 514 576 €	2 837 613 €	323 037 €	Autres financements publics			
<i>Pluri-annuel</i>	15 203 347 €	16 043 460 €	15 891 301 €	15 422 853 €	687 954 €	-620 607 €							
<i>dont reversements CDSM</i>	10 606 090 €	11 054 209 €	12 231 492 €	10 749 799 €	1 595 412 €	-308 420 €							
<b>Intervention</b>													
<b>Investissement</b>	<b>5 768 149 €</b>	<b>5 874 484 €</b>	<b>8 038 718 €</b>	<b>8 769 472 €</b>	<b>2 270 569 €</b>	<b>2 884 988 €</b>							
<i>Intra-annuel</i>	4 236 069 €	4 417 656 €	5 631 992 €	6 349 231 €	1 595 924 €	1 930 576 €							
<i>Pluri-annuel</i>	1 532 081 €	1 456 828 €	2 206 726 €	2 411 241 €	674 646 €	954 413 €							
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>137 857 300 €</b>	<b>138 486 076 €</b>	<b>141 928 847 €</b>	<b>141 623 739 €</b>	<b>4 071 547 €</b>	<b>3 137 663 €</b>	<b>136 339 779 €</b>	<b>141 523 743 €</b>	<b>5 183 964 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>			
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)</b>							<b>-2 146 297 €</b>	<b>-99 996 €</b>		<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)</b>			

## 5.2.3 Tableau des autorisations budgétaires BDL

Tableau 2 : Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉPENSES										RECETTES			
	BI 2021		BR 2021		VARIATION		BI 2021	BR 2021	VARIATION				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP							
<b>Personnel</b>	45 000 €	45 000 €	46 000 €	46 000 €	1 000 €	1 000 €	1 030 730 €	1 060 061 €	29 331 €	Recettes globalisées			
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							938 930 €	957 458 €	18 528 €	Subvention pour charges de service public			
<i>Infra-annuel</i>	35 000 €	35 000 €	46 000 €	46 000 €	11 000 €	11 000 €				Autres financements de l'Etat			
<i>Pluri-annuel</i>	10 000 €	10 000 €	0 €	0 €	-10 000 €	-10 000 €				Fiscalité affectée			
<b>Fonctionnement</b>	1 001 674 €	1 001 674 €	1 006 021 €	1 011 478 €	4 347 €	9 804 €	79 000 €	89 803 €	10 803 €	Autres financements publics			
<i>Infra-annuel</i>	991 674 €	991 674 €	1 002 649 €	1 008 106 €	10 975 €	16 432 €	12 800 €	12 800 €	0 €	Recettes propres			
<i>Pluri-annuel</i>	10 000 €	10 000 €	3 372 €	3 372 €	-6 626 €	-6 626 €							
							0 €	0 €	0 €	Recettes fléchées			
										Financements de l'Etat fléchés			
							0 €	0 €	0 €	Autres financements publics fléchés			
										Recettes propres fléchées			
<b>Investissement</b>	37 000 €	37 000 €	53 749 €	53 749 €	16 749 €	16 749 €							
<i>Infra-annuel</i>	37 000 €	37 000 €	53 749 €	53 749 €	16 749 €	16 749 €							
<i>Pluri-annuel</i>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €							
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	1 083 674 €	1 083 674 €	1 105 770 €	1 111 227 €	22 096 €	27 553 €	1 030 730 €	1 060 061 €	29 331 €	<b>TOTAL DES RECETTES</b>			
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (excédent)</b>							-52 944 €	-51 166 €		<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (déficit)</b>			

## 5.3 Annexe 3 : tableau des dépenses par destination et des recettes par origine

### 5.3.1 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine établissement

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Formation initiale et continue</b>	<b>21 811 666 €</b>	<b>21 811 666 €</b>	<b>13 105 596 €</b>	<b>11 620 640 €</b>	<b>10 043 €</b>	<b>10 043 €</b>	<b>34 927 305 €</b>	<b>33 442 349 €</b>
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	1 000 464 €	1 000 464 €	495 000 €	495 000 €	0 €	0 €	1 495 464 €	1 495 464 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 476 956 €	15 476 956 €	379 104 €	379 852 €	10 043 €	10 043 €	15 866 103 €	15 866 851 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 334 246 €	5 334 246 €	12 231 492 €	10 745 788 €	0 €	0 €	17 565 738 €	16 080 034 €
D105 - Bibliothèques et documentation	4 962 812 €	4 962 812 €	1 006 021 €	1 011 478 €	53 749 €	53 749 €	6 022 582 €	6 028 039 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 583 150 €	3 583 150 €	1 831 896 €	1 817 075 €	1 064 601 €	1 332 401 €	6 479 647 €	6 732 626 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 366 600 €	2 366 600 €	309 530 €	310 563 €	34 266 €	34 266 €	2 710 396 €	2 711 429 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 058 747 €	4 058 747 €	1 495 244 €	1 493 233 €	1 068 771 €	1 065 935 €	6 622 762 €	6 617 915 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 476 494 €	1 476 494 €	470 655 €	480 197 €	315 511 €	331 254 €	2 262 660 €	2 287 945 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 608 663 €	7 608 663 €	941 660 €	941 590 €	126 867 €	132 745 €	8 677 190 €	8 682 998 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 889 308 €	3 889 308 €	2 445 540 €	2 449 467 €	1 796 088 €	1 796 088 €	8 130 916 €	8 134 843 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 320 217 €	2 320 217 €	147 395 €	147 395 €	105 000 €	105 000 €	2 572 612 €	2 572 612 €
D114 - Immobilier	1 417 399 €	1 417 399 €	5 090 508 €	6 225 508 €	2 128 852 €	2 513 203 €	8 636 759 €	10 156 110 €
D115 - Pilotage et support	46 430 338 €	46 430 338 €	5 871 984 €	5 196 176 €	1 263 511 €	1 313 329 €	53 565 833 €	52 939 843 €
Étudiants	966 225 €	966 225 €	1 334 502 €	1 336 804 €	125 228 €	125 228 €	2 425 955 €	2 428 257 €
D201 - Aides directes aux étudiants	45 688 €	45 688 €	660 402 €	662 704 €	0 €	0 €	706 090 €	708 392 €
D202 - Aides indirectes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	920 537 €	920 537 €	674 100 €	674 100 €	125 228 €	125 228 €	1 719 865 €	1 719 865 €
<b>Total</b>	<b>100 891 619 €</b>	<b>100 891 619 €</b>	<b>34 050 531 €</b>	<b>33 030 126 €</b>	<b>8 092 467 €</b>	<b>8 813 221 €</b>	<b>143 034 617 €</b>	<b>142 734 966 €</b>
							<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>	<b>-151 162 €</b>

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine établissement (ENS de Lyon + BDL)

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées				Recettes fléchées			Total	
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées
Subvention pour charges de service public	118 392 622 €					116 250 €			118 508 872 €
Droits d'inscription					760 000 €	0 €	0 €	0 €	760 000 €
Formation continue, diplômes propres et VAE					75 000 €	0 €	0 €	0 €	75 000 €
Taxe d'apprentissage					30 000 €	0 €	0 €	0 €	30 000 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR					1 051 009 €	0 €	0 €	96 400 €	1 147 409 €
Valorisation					50 000 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €
ANR investissements d'avenir				0 €		0 €	2 607 694 €	0 €	2 607 694 €
ANR hors investissements d'avenir				741 685 €		0 €	3 324 575 €	0 €	4 066 260 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				0 €		0 €	684 285 €	0 €	684 285 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				0 €		0 €	4 106 948 €	0 €	4 106 948 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		9 950 €		2 185 731 €	0 €	326 971 €	1 273 080 €	0 €	3 795 732 €
Fondations - Fonds propres, réserves, dons et legs		0 €		0 €	5 000 €	0 €	0 €	1 405 553 €	1 410 553 €
Autres recettes			140 000 €	0 €	5 201 051 €	0 €	0 €	0 €	5 341 051 €
<b>Total</b>	<b>118 392 622 €</b>	<b>9 950 €</b>	<b>140 000 €</b>	<b>2 927 416 €</b>	<b>7 172 060 €</b>	<b>443 221 €</b>	<b>11 996 582 €</b>	<b>1 501 953 €</b>	<b>142 583 804 €</b>



### 5.3.2 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine ENS de Lyon

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination ENS de Lyon

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Formation initiale et continue</b>	<b>21 811 666 €</b>	<b>21 811 666 €</b>	<b>13 105 596 €</b>	<b>11 620 640 €</b>	<b>10 043 €</b>	<b>10 043 €</b>	<b>34 927 305 €</b>	<b>33 442 349 €</b>
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	1 000 464 €	1 000 464 €	495 000 €	495 000 €			1 495 464 €	1 495 464 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	15 476 956 €	15 476 956 €	379 104 €	379 852 €	10 043 €	10 043 €	15 866 103 €	15 866 851 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	5 334 246 €	5 334 246 €	12 231 492 €	10 745 788 €			17 565 738 €	16 080 034 €
D105 - Bibliothèques et documentation	4 916 812 €	4 916 812 €					4 916 812 €	4 916 812 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	3 583 150 €	3 583 150 €	1 831 896 €	1 817 075 €	1 064 601 €	1 332 401 €	6 479 647 €	6 732 626 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 366 800 €	2 366 800 €	309 530 €	310 563 €	34 266 €	34 266 €	2 710 396 €	2 711 429 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 058 747 €	4 058 747 €	1 495 244 €	1 493 233 €	1 068 771 €	1 065 935 €	6 622 762 €	6 617 915 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	1 476 494 €	1 476 494 €	470 655 €	480 197 €	315 511 €	331 254 €	2 262 660 €	2 287 945 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	7 608 663 €	7 608 663 €	941 660 €	941 590 €	126 867 €	132 745 €	8 677 190 €	8 682 998 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	3 889 308 €	3 889 308 €	2 445 540 €	2 449 467 €	1 796 068 €	1 796 068 €	8 130 916 €	8 134 843 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	2 320 217 €	2 320 217 €	147 395 €	147 395 €	105 000 €	105 000 €	2 572 612 €	2 572 612 €
D114 - Immobilier	1 417 399 €	1 417 399 €	5 090 508 €	6 225 508 €	2 128 852 €	2 513 203 €	8 636 759 €	10 156 110 €
D115 - Pilotage et support	46 430 338 €	46 430 338 €	5 871 984 €	5 196 176 €	1 263 511 €	1 313 329 €	53 565 833 €	52 939 843 €
<b>Étudiants</b>	<b>966 225 €</b>	<b>966 225 €</b>	<b>1 334 502 €</b>	<b>1 336 804 €</b>	<b>125 228 €</b>	<b>125 228 €</b>	<b>2 429 955 €</b>	<b>2 428 257 €</b>
D201 - Aides directes aux étudiants	45 688 €	45 688 €	660 402 €	662 704 €			706 090 €	708 392 €
D202 - Aides indirectes							0 €	0 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	920 537 €	920 537 €	674 100 €	674 100 €	125 228 €	125 228 €	1 719 865 €	1 719 865 €
<b>Total</b>	<b>100 845 619 €</b>	<b>100 845 619 €</b>	<b>33 044 510 €</b>	<b>32 018 648 €</b>	<b>8 038 718 €</b>	<b>8 759 472 €</b>	<b>141 928 847 €</b>	<b>141 623 739 €</b>
							<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>	<b>-99 986 €</b>

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine ENS de Lyon

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	117 435 164 €					116 250 €			117 551 414 €	
Droits d'inscription					760 000 €				760 000 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE					75 000 €				75 000 €	
Taxe d'apprentissage					30 000 €				30 000 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					1 051 009 €			96 400 €	1 147 409 €	
Valorisation					50 000 €				50 000 €	
ANR investissements d'avenir								2 607 694 €	2 607 694 €	
ANR hors investissements d'avenir				741 685 €				3 324 575 €	4 066 260 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région								684 285 €	684 285 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne								4 106 948 €	4 106 948 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		9 950 €		2 095 928 €		326 971 €		1 273 080 €	3 705 929 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs					5 000 €			1 405 553 €	1 410 553 €	
Autres recettes			140 000 €		5 188 251 €				5 328 251 €	
<b>Total</b>	<b>117 435 164 €</b>	<b>9 950 €</b>	<b>140 000 €</b>	<b>2 837 613 €</b>	<b>7 159 260 €</b>	<b>443 221 €</b>	<b>11 996 582 €</b>	<b>1 501 953 €</b>	<b>141 523 743 €</b>	

## 5.3.3 Tableau des dépenses par destination et des recettes par origine BDL

Tableau 3 : Tableau des dépenses par destination BDL

POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								
D105 - Bibliothèques et documentation	46 000 €		1 006 021 €	1 011 478 €	53 749 €	53 749 €	1 105 770 €	1 111 227 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement								
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								
D113 - Diffusion des savoirs et musées								
D114 - Immobilier								
D115 - Pilotage et support								
Étudiants	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D201 - Aides directes aux étudiants								
D202 - Aides indirectes								
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								
<b>Total</b>	<b>46 000 €</b>	<b>46 000 €</b>	<b>1 006 021 €</b>	<b>1 011 478 €</b>	<b>53 749 €</b>	<b>53 749 €</b>	<b>1 105 770 €</b>	<b>1 111 227 €</b>
							<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>	<b>-51 166 €</b>

Tableau 3 : Tableau des recettes par origine BDL

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

	Recettes globalisées						Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	957 458 €								957 458 €	
Droits d'inscription									0 €	
Formation continue, diplômes propres et VAE									0 €	
Taxe d'apprentissage									0 €	
Contrats et prestations de recherche hors ANR									0 €	
Valorisation									0 €	
ANR investissements d'avenir									0 €	
ANR hors investissements d'avenir									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									0 €	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				89 803 €					89 803 €	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									0 €	
Autres recettes							12 800 €		12 800 €	
<b>Total</b>	<b>957 458 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>89 803 €</b>	<b>12 800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 060 061 €</b>	

## 5.4 Annexe 4 : tableau d'équilibre financier

### 5.4.1 Tableau d'équilibre financier établissement

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier établissement (ENS de Lyon + BDL)

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BI 2021	BR 2021	VARIATION	BI 2021	BR 2021	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit) *	2 199 241 €	151 162 €	-2 048 079 €				Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Cautions résidences étudiantes	195 000 €	195 000 €	0 €	195 000 €	195 000 €	0 €	Cautions résidences étudiantes
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	3 656 254 €	3 980 858 €	324 604 €	3 213 925 €	3 615 257 €	401 332 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme</b>	<b>6 050 495 €</b>	<b>4 327 020 €</b>	<b>-1 723 475 €</b>	<b>3 408 925 €</b>	<b>3 810 257 €</b>	<b>401 332 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme</b>
<b>Variation de trésorerie</b>				<b>2 641 570 €</b>	<b>516 763 €</b>	<b>-2 124 807 €</b>	<b>Variation de trésorerie</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>		2 420 973 €		91 543 €		-2 512 516 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				2 550 027 €	2 937 736 €	387 709 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>6 050 495 €</b>	<b>4 327 020 €</b>	<b>-1 723 475 €</b>	<b>6 050 495 €</b>	<b>4 327 020 €</b>	<b>-1 723 475 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

## 5.4.2 Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BI 2021	BR 2021	VARIATION	BI 2021	BR 2021	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit) *	2 146 297 €	99 996 €	-2 046 301 €				Solde budgétaire (excédent) *
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Cautions résidences étudiantes	195 000 €	195 000 €	0 €	195 000 €	195 000 €	0 €	Cautions résidences étudiantes
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	3 566 254 €	3 890 858 €	324 604 €	3 113 925 €	3 515 257 €	401 332 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme</b>	<b>5 907 551 €</b>	<b>4 185 854 €</b>	<b>-1 721 697 €</b>	<b>3 308 925 €</b>	<b>3 710 257 €</b>	<b>401 332 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme</b>
<b>Variation de trésorerie</b>				<b>2 598 626 €</b>	<b>475 597 €</b>	<b>-2 123 029 €</b>	<b>Variation de trésorerie</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>		2 424 345 €		71 543 €		-2 495 888 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				2 527 083 €	2 899 942 €	372 859 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>5 907 551 €</b>	<b>4 185 854 €</b>	<b>-1 721 697 €</b>	<b>5 907 551 €</b>	<b>4 185 854 €</b>	<b>-1 721 697 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

### 5.4.3 Tableau d'équilibre financier BDL

Tableau 4 : Tableau d'équilibre financier BDL

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BI 2021	BR 2021	VARIATION	BI 2021	BR 2021	VARIATION	
Solde budgétaire (déficit)	52 944 €	51 166 €	-1 778 €				Solde budgétaire (excédent)
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>							<i>dont solde budgétaire budget principal</i>
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>							<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>
<i>dont solde budgétaire FU</i>							<i>dont solde budgétaire FU</i>
<i>dont solde budgétaire BAI</i>							<i>dont solde budgétaire BAI</i>
<i>dont solde budgétaire SIE</i>							<i>dont solde budgétaire SIE (BDL)</i>
Remboursements d'emprunts							Nouveaux emprunts
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	90 000 €	90 000 €	0 €	100 000 €	100 000 €	0 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)							Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme</b>	<b>142 944 €</b>	<b>141 166 €</b>	<b>-1 778 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme</b>
<b>Variation de trésorerie</b>				<b>42 944 €</b>	<b>41 166 €</b>	<b>-1 778 €</b>	<b>Variation de trésorerie</b>
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée</i>				20 000 €	3 372 €	-16 628 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)</i>				22 944 €	37 794 €	14 850 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)</i>
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>142 944 €</b>	<b>141 166 €</b>	<b>-1 778 €</b>	<b>142 944 €</b>	<b>141 166 €</b>	<b>-1 778 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

## 5.5 Annexe 5 : tableau des opérations pour compte de tiers

### 5.5.1 Tableau des opérations pour compte de tiers établissement

**Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)**

**POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers Établissement (ENS de Lyon et BDL)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI	38 800 €	38 800 €
TVA	C 445	TVA	3 200 000 €	2 900 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL	588 903 €	590 912 €
Retraite additionnelle de la fonction publique	C47311	RAFP	10 000 €	10 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements	143 155 €	75 545 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 980 858 €</b>	<b>3 615 257 €</b>

Nous constatons un décalage entre les encaissements et les décaissements sur les opérations suivantes :

- TVA : le montant des dépenses, pour lesquelles l'établissement peut déduire intégralement ou partiellement la TVA, est supérieur au montant des recettes sur lesquelles la collecte est possible.
- Inscriptions BEL : une partie des encaissements revient à l'ENS et sera donc comptabilisée comme une recette budgétaire
- Reversements partenaires - contrats de recherche : il s'agit de contrats pluriannuels et le décalage est lié aux modalités de reversement prévues par les financeurs et la mise en place des conventions de reversements



## 5.5.2 Tableau des opérations pour compte de tiers ENS de Lyon

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers ENS de Lyon

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - ENS de Lyon

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 4671	AMI	38 800 €	38 800 €
TVA	C 445	TVA	3 110 000 €	2 800 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL	588 903 €	590 912 €
Retraite supplémentaire de la fonction publique	C47311	RAFP	10 000 €	10 000 €
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements	143 155 €	75 545 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 890 858 €</b>	<b>3 515 257 €</b>

## 5.5.3 Tableau des opérations pour compte de tiers BDL

Tableau 5 : Tableau des opérations pour le compte de tiers BDL

## POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers - BDL

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses Aide à la mobilité internationale	C 46711	AMI		
TVA	C 445	TVA	90 000 €	100 000 €
Inscriptions banque d'épreuves littéraires	C47312	BEL		
Reversements partenaires - contrats de recherche	C4675/4434	Reversements		
<b>TOTAL</b>			<b>90 000 €</b>	<b>100 000 €</b>

## 5.6 Annexe 6 : tableau de situation patrimoniale

## 5.6.1 Tableau de situation patrimoniale établissement

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale Établissement (ENS de Lyon+BDL)

## POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	BR 2021	VARIATION	PRODUITS	BI 2021	BR 2021	VARIATION
Personnel	99 181 323 €	99 808 449 €	627 126 €	Subventions de l'Etat	118 354 535 €	118 518 822 €	164 287 €
dont charges de pensions civiles*	29 963 820 €	29 886 197 €	-77 623 €	Fiscalité affectée	130 000 €	140 000 €	10 000 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	42 491 532 €	42 331 646 €	-159 886 €	Autres subventions	10 025 136 €	11 813 685 €	1 788 549 €
				Autres produits	13 491 307 €	13 112 844 €	-378 463 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>141 672 855 €</b>	<b>142 140 098 €</b>	<b>467 243 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>142 000 978 €</b>	<b>143 585 351 €</b>	<b>1 584 373 €</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	328 123 €	1 445 253 €	1 117 130 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>142 000 978 €</b>	<b>143 585 351 €</b>	<b>1 584 373 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>142 000 978 €</b>	<b>143 585 351 €</b>	<b>1 584 373 €</b>

\* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

## Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2021	BR 2021	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice (3)	328 123 €	1 445 253 €	1 117 130 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 768 907 €	7 900 348 €	131 441 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 790 100 €	5 125 450 €	335 350 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0 €	0 €	0 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	0 €	0 €	0 €
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	0 €	0 €	0 €
<b>= CAF *</b>	<b>3 306 930 €</b>	<b>4 220 151 €</b>	<b>913 221 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

## État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2021	BR 2021	VARIATION	RESSOURCES	BI 2021	BR 2021	VARIATION
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	3 306 930 €	4 220 151 €	913 221 €
Investissements	6 011 484 €	8 307 951 €	2 296 467 €	Financement de l'actif par l'Etat	0 €	0 €	0 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 083 815 €	2 066 642 €	982 827 €
				Autres ressources	505 082 €	468 470 €	-36 612 €
Remboursement des dettes financières	195 000 €	195 000 €	0 €	Augmentation des dettes financières	195 000 €	195 000 €	0 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>6 206 484 €</b>	<b>8 502 951 €</b>	<b>2 296 467 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>5 093 827 €</b>	<b>6 950 263 €</b>	<b>1 856 436 €</b>
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	1 112 657 €	1 552 688 €	440 031 €

## POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI 2021	BR 2021	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-1 112 657 €	-1 552 688 €	-440 031 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 528 813 €	-1 035 925 €	-2 564 838 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-2 641 570 €	-516 763 €	2 124 807 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	16 930 480 €	19 882 645 €	2 952 165 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-4 282 610 €	-8 551 818 €	-4 269 208 €
Niveau de la TRESORERIE	21 183 090 €	28 434 463 €	7 241 373 €

\*: montant issu du tableau "équilibre financier"

## 5.6.2 Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale ENS de Lyon

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	BR 2021	VARIATION	PRODUITS	BI 2021	BR 2021	VARIATION
Personnel	99 136 323 €	99 762 449 €	626 126 €	Subventions de l'Etat	117 415 605 €	117 561 384 €	145 759 €
dont charges de pensions civiles*	29 963 820 €	29 886 197 €	-77 623 €	Fiscalité affectée	130 000 €	140 000 €	10 000 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	41 460 621 €	41 289 035 €	-171 586 €	Autres subventions	9 904 136 €	11 698 510 €	1 794 374 €
				Autres produits	13 475 328 €	13 096 863 €	-378 463 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>140 596 944 €</b>	<b>141 051 484 €</b>	<b>454 540 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>140 925 067 €</b>	<b>142 486 737 €</b>	<b>1 571 670 €</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	328 123 €	1 445 253 €	1 117 130 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)			
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>140 925 067 €</b>	<b>142 496 737 €</b>	<b>1 571 670 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>140 925 067 €</b>	<b>142 496 737 €</b>	<b>1 571 670 €</b>

\* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2021	BR 2021	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice	328 123 €	1 445 253 €	1 117 130 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 739 670 €	7 869 212 €	129 542 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 786 919 €	5 122 269 €	335 350 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice			
<b>= CAF *</b>	<b>3 280 874 €</b>	<b>4 192 196 €</b>	<b>911 322 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2021	BR 2021	VARIATION	RESSOURCES	BI 2021	BR 2021	VARIATION
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	3 280 874 €	4 192 196 €	911 322 €
Investissements	5 974 484 €	8 254 202 €	2 279 718 €	Financement de l'actif par l'Etat	0 €	0 €	0 €
Remboursement des dettes financières	195 000 €	195 000 €	0 €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 083 815 €	2 066 642 €	982 827 €
				Autres ressources	508 082 €	468 470 €	-39 612 €
				Augmentation des dettes financières	195 000 €	195 000 €	0 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>6 169 484 €</b>	<b>8 449 202 €</b>	<b>2 279 718 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>5 067 771 €</b>	<b>6 922 308 €</b>	<b>1 854 537 €</b>
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	1 101 713 €	1 526 894 €	425 181 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI 2021	BR 2021	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-1 101 713 €	-1 526 894 €	-425 181 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 496 913 €	-1 051 297 €	-2 548 210 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-2 598 626 €	-475 597 €	2 123 029 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	16 694 642 €	19 660 888 €	2 966 246 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-4 288 739 €	-8 573 320 €	-4 284 581 €
Niveau de la TRESORERIE	20 983 381 €	28 234 208 €	7 250 827 €

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"

### 5.6.3 Tableau de situation patrimoniale BDL

Tableau 6 : Tableau de situation patrimoniale BDL

**POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2021	BR 2021	VARIATION	PRODUITS	BI 2021	BR 2021	VARIATION
Personnel	45 000 €	46 000 €	1 000 €	Subventions de l'Etat	938 900 €	957 458 €	18 528 €
dont charges de pensions civiles*				Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	1 030 911 €	1 042 614 €	11 703 €	Autres subventions	121 000 €	115 175 €	-5 825 €
				Autres produits	15 981 €	15 981 €	0 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>1 075 911 €</b>	<b>1 088 614 €</b>	<b>12 703 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>1 075 911 €</b>	<b>1 088 614 €</b>	<b>12 703 €</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €	Résultat prévisionnel : déficit (3) = (2) - (1)	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>1 075 911 €</b>	<b>1 088 614 €</b>	<b>12 703 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3)</b>	<b>1 075 911 €</b>	<b>1 088 614 €</b>	<b>12 703 €</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2021	BR 2021	VARIATION
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	0 €	0 €	0 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	29 237 €	31 136 €	1 899 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 181 €	3 181 €	0 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice			
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>26 056 €</b>	<b>27 955 €</b>	<b>1 899 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BR 2020	BI 2021	VARIATION	RESSOURCES	BI 2021	BR 2021	VARIATION
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement*	26 056 €	27 955 €	1 899 €
Investissements	37 000 €	53 749 €	16 749 €	Financement de l'Etat par l'Etat			
Remboursement des dettes financières				Financement de l'Etat par des tiers autres que l'Etat			
				Autres ressources			
				Augmentation des dettes financières			
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>37 000 €</b>	<b>53 749 €</b>	<b>16 749 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>26 056 €</b>	<b>27 955 €</b>	<b>1 899 €</b>
<b>Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)</b>				<b>Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)</b>	<b>10 944 €</b>	<b>25 794 €</b>	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

	BI 2021	BR 2021	VARIATION
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-10 944 €	-25 794 €	-14 850 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	32 000 €	15 372 €	-16 628 €
Variation de la TRESORERIE : AUGMENTATION OU DIMINUTION	-42 944 €	-41 166 €	1 778 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	235 838 €	221 757 €	-14 081 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	26 129 €	21 502 €	-4 627 €
Niveau de la TRESORERIE	209 709 €	200 255 €	-9 454 €

\* : montant issu du tableau "équilibre financier"

## 5.7 Annexe 7 : tableau présentant le plan de trésorerie

Tableau présentant le plan de trésorerie

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
<b>POUR INFORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>													
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	28 951 226 €	50 388 326 €	41 127 559 €	32 878 630 €	23 503 922 €	45 117 909 €	26 116 351 €	56 987 781 €	49 489 634 €	37 630 007 €	45 961 956 €	34 984 186 €	
<i>dont placements</i>	0												
<b>ENCAISSEMENTS</b>													
<b>A1. Recettes budgétaires globales</b>	0 €	596 585 €	30 946 537 €	665 280 €	30 457 377 €	1 040 568 €	42 512 676 €	41 820 981 €	493 676 €	18 479 582 €	766 637 €	2 264 926 €	128 642 048 €
Subvention pour charges de service public	0 €	0 €	29 450 985 €	0 €	29 304 724 €				9 850 €	17 688 698 €		117 254 €	118 392 622 €
Autres financements de l'Etat	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €								9 850 €
Fiscalité affectée	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		100 000 €				40 000 €		140 000 €
Autres financements publics	0 €	0 €	1 004 557 €	119 746 €	689 618 €	339 005 €	183 710 €	98 701 €	20 719 €	135 266 €	153 988 €	183 947 €	2 927 416 €
Recettes propres	0 €	596 585 €	490 985 €	546 534 €	462 835 €	702 563 €	408 005 €	319 504 €	465 007 €	645 618 €	572 729 €	1 983 725 €	7 172 060 €
<b>A2. Recettes budgétaires filiales</b>	0 €	440 293 €	1 067 340 €	123 732 €	561 344 €	1 975 323 €	728 692 €	1 020 236 €	1 216 537 €	1 860 393 €	903 486 €	4 045 379 €	13 947 756 €
Financements de l'Etat filiales	0 €	0 €	0 €	0 €	116 250 €	0 €	136 571 €	0 €	0 €	0 €	0 €	190 400 €	443 221 €
Autres financements publics filiales	0 €	439 446 €	851 091 €	57 408 €	309 116 €	1 750 996 €	487 341 €	796 715 €	1 058 237 €	1 785 393 €	880 686 €	3 570 153 €	11 996 562 €
Recettes propres filiales	0 €	847 €	216 250 €	66 324 €	135 978 €	224 327 €	104 780 €	223 521 €	157 300 €	65 000 €	22 800 €	284 826 €	1 501 953 €
<b>A3. Opérations non budgétaires</b>	30 887 296 €	455 605 €	-29 319 900 €	873 104 €	472 137 €	-1 053 304 €	969 884 €	519 875 €	90 038 €	1 651 530 €	392 178 €	-2 168 188 €	3 810 257 €
Nouveaux emprunts - cautions des résidences étudiantes	2 801 €	2 735 €	2 225 €	0 €	342 €			3 207 €	172 960 €	7 207 €	750 €	2 773 €	185 000 €
Opérations gérées en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA	591 232 €	878 €	50 170 €	21 843 €	32 252 €	3 141 €	15 226 €			514 €			715 257 €
TVA encaissée	0 €	761 147 €	41 989 €	48 120 €	336 900 €	89 130 €	84 659 €	616 669 €	117 077 €	143 808 €	491 428 €	169 082 €	2 900 000 €
Autres encaissements sur comptes de tiers	30 303 263 €	-309 155 €	-29 414 294 €	803 141 €	102 643 €	-1 145 575 €	900 000 €	-100 000 €	-200 000 €	1 500 000 €	-100 000 €	-2 340 023 €	0 €
<b>A. TOTAL</b>	30 887 296 €	1 482 485 €	2 693 975 €	1 982 116 €	31 490 859 €	1 962 587 €	44 241 252 €	1 958 316 €	1 799 250 €	21 991 595 €	2 062 302 €	4 142 117 €	146 394 061 €
<b>DECAISSEMENTS</b>													
<b>B1. Enveloppes hors recettes filiales</b>	997 136 €	2 289 462 €	17 624 930 €	10 220 662 €	1 412 652 €	18 032 926 €	12 247 837 €	8 729 556 €	11 814 938 €	12 063 109 €	11 595 830 €	24 216 142 €	131 214 183 €
Personnel	2 829 €	14 722 €	15 402 579 €	7 775 696 €	9 187 €	15 531 863 €	8 150 572 €	7 789 287 €	8 827 056 €	8 143 086 €	8 049 034 €	16 442 969 €	85 138 862 €
Fonctionnement	910 166 €	2 288 630 €	1 941 860 €	2 271 115 €	1 040 803 €	2 333 717 €	3 417 089 €	881 530 €	3 259 103 €	3 287 575 €	2 686 116 €	5 082 006 €	29 409 689 €
Intervention	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €								0 €
Investissement	84 141 €	-34 890 €	280 491 €	173 650 €	362 662 €	167 346 €	680 196 €	59 739 €	728 779 €	612 468 €	860 681 €	2 891 167 €	6 665 632 €
<b>B2. Dépenses sur recettes filiales</b>	141 962 €	237 502 €	981 497 €	801 951 €	153 185 €	1 501 973 €	1 049 725 €	612 958 €	1 130 566 €	1 403 566 €	1 066 445 €	2 439 426 €	11 520 753 €
Personnel	0 €	0 €	922 162 €	427 843 €	0 €	928 292 €	459 738 €	442 175 €	489 401 €	486 562 €	475 914 €	1 110 872 €	5 752 757 €
Fonctionnement	36 651 €	103 395 €	113 902 €	292 235 €	123 040 €	362 044 €	382 044 €	1 038 614 €	506 861 €	362 044 €	472 829 €	776 778 €	3 620 437 €
Intervention	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Investissement	105 311 €	134 107 €	-54 587 €	81 873 €	30 145 €	211 637 €	227 945 €	62 167 €	124 334 €	554 960 €	117 702 €	551 976 €	2 147 589 €
<b>B3. Opérations non budgétaires</b>	8 311 098 €	8 257 285 €	-7 683 520 €	14 210 €	8 311 035 €	1 429 246 €	72 260 €	113 951 €	713 343 €	202 881 €	397 795 €	-15 995 727 €	4 175 857 €
Nouveaux emprunts - cautions des résidences étudiantes	4 991 €	8 636 €	4 046 €	7 526 €	18 683 €	4 678 €	131 060 €	5 629 €	7 872 €	925 €	0 €	853 €	195 000 €
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA													
TVA décaissée	135 736 €	132 940 €	142 429 €	214 288 €	161 692 €	340 798 €	320 045 €	13 327 €	393 400 €	293 295 €	394 182 €	657 867 €	3 200 000 €
Autres décaissements sur comptes de tiers	8 170 371 €	8 114 109 €	-7 927 924 €	-208 644 €	7 579 004 €	1 031 304 €	-378 848 €	94 995 €	303 171 €	-104 680 €	-5 187 €	-16 667 673 €	0 €
<b>B. TOTAL</b>	9 450 196 €	10 763 250 €	10 942 907 €	11 036 823 €	9 676 872 €	20 964 146 €	13 369 822 €	9 456 403 €	13 658 877 €	13 659 556 €	13 060 071 €	10 671 841 €	146 910 824 €
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	21 447 100 €	-9 270 767 €	-8 248 928 €	-9 574 707 €	21 613 986 €	-19 001 558 €	30 871 430 €	-7 498 147 €	-11 859 627 €	8 331 949 €	-10 997 769 €	-6 529 724 €	-516 763 €
<b>SOLDE CUMULE (1) - (2)</b>	50 388 326 €	41 127 559 €	32 878 630 €	23 503 922 €	45 117 909 €	26 116 351 €	56 987 781 €	49 489 634 €	37 630 007 €	45 961 956 €	34 984 186 €	28 434 463 €	28 434 463 €
<i>dont trésorerie filiales = A2 - B2</i>													2 420 973 €
<i>dont trésorerie sur op. non budgétaires = A3-B3</i>													-365 801 €

## 5.8 Annexe 8 : tableau des opérations liées aux recettes fléchées

Tableau 8 - EPSCP  
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées \*

Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
		5 338 342 €	2 420 973 €	-3 607 201 €	-3 881 243 €
<b>Recettes fléchées (b)</b>	<b>24 208 656 €</b>	<b>13 941 756 €</b>	<b>9 026 224 €</b>	<b>6 471 546 €</b>	<b>4 653 288 €</b>
Financements de l'État fléchés	988 374 €	443 221 €	204 583 €	78 780 €	55 200 €
Autres financements publics fléchés	19 236 128 €	11 996 562 €	8 186 570 €	6 030 047 €	4 546 063 €
Recettes propres fléchées	3 987 154 €	1 501 985 €	626 071 €	362 749 €	53 025 €
<b>Dépenses sur recettes fléchées (c)</b>	<b>18 870 314 €</b>	<b>11 620 783 €</b>	<b>12 633 425 €</b>	<b>10 352 789 €</b>	<b>4 091 800 €</b>
Personnel					
AE=CP	10 093 784 €	5 752 757 €	6 636 090 €	4 128 403 €	2 229 486 €
Fonctionnement et intervention					
AE	5 720 892 €	3 663 181 €	3 747 615 €	2 481 489 €	1 560 571 €
CP	6 619 890 €	3 620 437 €	3 720 857 €	2 623 640 €	1 600 984 €
Investissement					
AE	3 179 143 €	2 060 726 €	5 366 316 €	1 532 746 €	85 200 €
CP	3 157 040 €	2 147 589 €	3 067 518 €	3 700 746 €	251 320 €
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)</b>	<b>5 338 342 €</b>	<b>2 420 973 €</b>	<b>-3 607 201 €</b>	<b>-3 881 243 €</b>	<b>571 488 €</b>

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a)

## 5.9 Annexe 9 : tableau agrégé des opérations pluriannuelles

Tableau 9 - EPSCP  
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Restes			
	Montant de l'opération	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reportées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts au titre des années antérieures	CP reportés ou reportés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Totaux des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
<b>Total contrats de marché</b>	<b>67 889 491 €</b>	<b>17 044 482 €</b>	<b>17 044 482 €</b>	<b>10 803 238 €</b>	<b>12 287 280 €</b>	<b>16 903 892 €</b>	<b>13 862 278 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 782 086 €</b>	<b>10 782 086 €</b>	<b>2 731 742 €</b>	<b>16 050 891 €</b>
R1-SGSP	43 436 980 €	28 437 956 €	0 €	0 €	12 287 280 €	13 862 278 €	0 €	0 €	10 782 086 €	10 782 086 €	2 731 742 €	16 050 891 €
R5-HORS ANR	452 126 €	103 760 €	0 €	0 €	103 760 €	103 760 €	0 €	0 €	103 760 €	103 760 €	0 €	0 €
R7-ANR Avenir	15 471 418 €	3 286 043 €	0 €	2 918 131 €	2 918 131 €	3 254 572 €	0 €	0 €	2 918 131 €	2 918 131 €	9 287 244 €	5 002 €
R8-ANR hors Avenir	16 588 074 €	5 233 770 €	0 €	2 406 700 €	2 406 700 €	5 190 228 €	0 €	0 €	2 418 180 €	2 418 180 €	8 857 604 €	32 082 €
R9-SUBV REGION	2 946 582 €	648 445 €	0 €	570 397 €	570 397 €	633 219 €	0 €	0 €	571 374 €	571 374 €	1 327 200 €	14 789 €
R10-SUBV UE	4 344 528 €	1 692 897 €	0 €	1 142 109 €	1 142 109 €	1 277 036 €	0 €	0 €	1 153 096 €	1 153 096 €	1 209 232 €	4 864 €
R11-SUBV AUTRES	6 297 196 €	2 330 673 €	0 €	1 515 620 €	1 515 620 €	2 305 341 €	0 €	0 €	1 504 843 €	1 504 843 €	2 450 903 €	36 109 €
R12-FOND	72 488 €	58 947 €	0 €	6 397 €	6 397 €	58 947 €	0 €	0 €	6 397 €	6 397 €	7 174 €	0 €
R13-AUTRES	1 201 231 €	383 881 €	0 €	101 641 €	101 641 €	388 138 €	0 €	0 €	117 384 €	117 384 €	718 789 €	0 €
<b>Total contrats de marché</b>	<b>67 889 491 €</b>	<b>17 044 482 €</b>	<b>17 044 482 €</b>	<b>10 803 238 €</b>	<b>12 287 280 €</b>	<b>16 903 892 €</b>	<b>13 862 278 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 782 086 €</b>	<b>10 782 086 €</b>	<b>2 731 742 €</b>	<b>16 050 891 €</b>
R7-ANR Avenir	3 847 000 €	167 947 €	0 €	229 346 €	229 346 €	166 861 €	0 €	0 €	229 346 €	229 346 €	83 700 €	0 €
R8-ANR hors Avenir	489 382 €	72 314 €	0 €	128 549 €	128 549 €	68 629 €	0 €	0 €	132 234 €	132 234 €	22 837 €	0 €
R9-SUBV REGION	1 928 405 €	1 545 171 €	0 €	115 612 €	115 612 €	1 543 191 €	0 €	0 €	116 802 €	116 802 €	287 712 €	7 910 €
R10-SUBV UE	237 941 €	138 800 €	0 €	94 134 €	94 134 €	138 134 €	0 €	0 €	85 032 €	85 032 €	4 141 €	1 010 €
R12-FOND	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13-AUTRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total contrats d'engagement</b>	<b>46 307 208 €</b>	<b>30 851 707 €</b>	<b>30 851 707 €</b>	<b>12 834 920 €</b>	<b>12 834 920 €</b>	<b>15 777 713 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>11 345 886 €</b>	<b>11 345 886 €</b>	<b>3 110 851 €</b>	<b>16 072 388 €</b>
R7-ANR Avenir	3 847 000 €	3 847 000 €	0 €	0 €	0 €	3 771 636 €	0 €	0 €	75 364 €	75 364 €	0 €	0 €
R8-ANR hors Avenir	543 349 €	427 389 €	0 €	110 320 €	110 320 €	279 697 €	0 €	0 €	263 652 €	263 652 €	0 €	0 €
R9-SUBV REGION	4 300 349 €	4 274 349 €	0 €	116 000 €	116 000 €	4 051 335 €	0 €	0 €	339 016 €	339 016 €	0 €	0 €
R10-SUBV UE	27 415 442 €	27 415 442 €	0 €	0 €	0 €	3 434 933 €	0 €	0 €	1 080 000 €	1 080 000 €	0 €	22 920 508 €
R12-FOND	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13-AUTRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>146 008 490 €</b>	<b>79 098 990 €</b>	<b>79 098 990 €</b>	<b>23 854 156 €</b>	<b>23 854 156 €</b>	<b>40 167 861 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>23 980 223 €</b>	<b>23 980 223 €</b>	<b>43 068 344 €</b>	<b>39 191 963 €</b>

pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :

S3 total personnel	61 548 072 €	10 059 896 €	10 059 896 €	5 762 757 €	5 762 757 €	10 059 896 €	0 €	0 €	5 762 757 €	5 762 757 €	0 €	0 €
S3 total investissement	7 453 492 €	67 548 072 €	67 548 072 €	16 894 673 €	16 894 673 €	22 885 703 €	13 862 278 €	22 885 703 €	35 228 225 €	35 228 225 €	15 285 225 €	15 285 225 €
<b>Total</b>	<b>68 991 564 €</b>	<b>74 646 164 €</b>	<b>74 646 164 €</b>	<b>22 657 430 €</b>	<b>22 657 430 €</b>	<b>32 945 599 €</b>	<b>13 862 278 €</b>	<b>22 971 406 €</b>	<b>40 988 022 €</b>	<b>40 988 022 €</b>	<b>15 285 225 €</b>	<b>15 285 225 €</b>

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs		Retenues à encaisser
			Encasements au titre des années antérieures	Encasements pour l'année n	
<b>Total contrats de marché</b>	<b>67 889 491 €</b>	<b>1 204 291 €</b>	<b>21 773 838 €</b>	<b>13 379 468 €</b>	<b>31 897 906 €</b>
R1-SGSP	43 436 980 €	0 €	15 858 356 €	10 880 619 €	18 677 825 €
R5-HORS ANR	452 126 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R7-ANR Avenir	15 471 418 €	489 382 €	220 983 €	0 €	259 400 €
R8-ANR hors Avenir	16 588 074 €	72 314 €	13 105 €	0 €	85 855 €
R9-SUBV REGION	2 946 582 €	648 445 €	570 397 €	197 747 €	1 416 994 €
R10-SUBV UE	4 344 528 €	1 692 897 €	1 288 045 €	36 830 €	1 972 456 €
R11-SUBV AUTRES	6 297 196 €	2 330 673 €	1 877 841 €	48 000 €	2 000 €
R12-FOND	72 488 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13-AUTRES	1 201 231 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total contrats de marché</b>	<b>67 889 491 €</b>	<b>1 204 291 €</b>	<b>21 773 838 €</b>	<b>13 379 468 €</b>	<b>31 897 906 €</b>
R7-ANR Avenir	3 847 000 €	167 947 €	42 459 593 €	10 880 619 €	18 677 825 €
R8-ANR hors Avenir	489 382 €	72 314 €	220 983 €	0 €	259 400 €
R9-SUBV REGION	1 928 405 €	1 545 171 €	570 397 €	197 747 €	1 416 994 €
R10-SUBV UE	237 941 €	138 800 €	1 288 045 €	36 830 €	1 972 456 €
R11-SUBV AUTRES	6 297 196 €	2 330 673 €	1 877 841 €	48 000 €	2 000 €
R12-FOND	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
R13-AUTRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Total contrats d'engagement</b>	<b>46 307 208 €</b>	<b>0 €</b>	<b>16 193 848 €</b>	<b>11 068 207 €</b>	<b>19 645 333 €</b>
R7-ANR Avenir	3 847 000 €	3 847 000 €	3 462 320 €	384 700 €	0 €
R8-ANR hors Avenir	543 349 €	543 349 €	3 462 320 €	384 700 €	0 €
<b>Total programmes pluriannuels d'investissement</b>	<b>4 300 349 €</b>	<b>4 300 349 €</b>	<b>3 462 320 €</b>	<b>384 700 €</b>	<b>0 €</b>
R1-SGSP	27 415 442 €	0 €	3 434 933 €	1 060 000 €	22 920 508 €
<b>Total contrat partenariat public-privé</b>	<b>27 415 442 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 434 933 €</b>	<b>1 060 000 €</b>	<b>22 920 508 €</b>
<b>Total</b>	<b>146 008 490 €</b>	<b>1 747 840 €</b>	<b>44 964 707 €</b>	<b>25 892 375 €</b>	<b>73 933 768 €</b>



## 5.10 Annexe 9bis : tableau de suivi des opérations immobilières

### Suivi des opérations immobilières

#### A - Prév. d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Prév. N (B1+B2)										Prév. N+1 et suivantes					
			AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	Restes à engager en fin d'exercice (AE)	Restes à payer sur AE consommés en fin d'exercice (CP)	AE prévus en N+1	CP prévus en N+1	AE prévus en N+2	CP prévus en N+2	
OPE 2016-002 Campus DESCARTES		3 847 000 €	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
OPE 2016-002 Restructuration BDL		543 349 €	427 349 €	427 349 €		115 000 €	116 000 €	279 897 €	279 897 €		283 652 €	283 652 €						
<b>TOTAL PPI</b>		<b>4 390 349 €</b>	<b>4 274 349 €</b>	<b>4 274 349 €</b>	<b>0 €</b>	<b>116 000 €</b>	<b>116 000 €</b>	<b>4 051 333 €</b>	<b>4 051 333 €</b>	<b>0 €</b>	<b>339 016 €</b>	<b>339 016 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

#### B - Prév. de recettes

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé	Montant mobilisé N	Reste à mobiliser	Financements extérieurs				Prév. en N+1 et suivantes								
					Montant des financements exécutés	Encasements des années antérieures à N	Encasements prévus	Encasements réalisés	Encasements prévus en N+1	Encasements prévus en N+2	Restes à encasser	Encasements prévus en N+2					
OPE 2016-003 Campus DESCARTES	Financement de l'Etat	3 847 000 €	(19a)	(19b)	(20)	(21a)	(21b)	(21c)	(22)	(24)	(25)						
OPE 2016-002 Restructuration BDL	Financement de l'Etat	543 349 €	3 847 000 €		3 847 000 €	3 847 000 €	384 700 €	0 €	0 €								
<b>TOTAL</b>		<b>4 390 349 €</b>	<b>3 847 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 847 000 €</b>	<b>3 847 000 €</b>	<b>384 700 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

#### C - Pds des opérations sur la trésorerie de l'établissement

	Années antérieures à N	Année N	Année N+1	Année N+2	Total prélevement
OPE 2016-003 Campus DESCARTES		303 338 €			0 €
OPE 2016-002 Restructuration BDL		-279 897 €			443 349 €
<b>Total toutes opérations</b>		<b>45 694 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-443 349 €</b>

#### Notes

- Les opérations immobilières sont détaillées dans le tableau des bords que le conseil d'administration en a validé le principe.
- Colonne (1) "Coût total de l'opération" doit être au même montant que la colonne (8) "Montant de l'opération envisagé".
- Colonne (2) "AE ouvertes les années antérieures à N" doit être égale à la somme des colonnes (12), (14) et (19).
- Colonne (3) "AE consommées les années antérieures à N" correspond au plan de financement préliminaire de l'opération tel que mentionné dans le dossier d'opération (budget) en N-1, ou aux éventuels ajustements du budget de l'opération.
- Colonne (4) "AE reprogrammées ou reportées en N" correspond à la somme des colonnes (12), (14) et (19).
- Colonne (5) "AE nouvelles ouvertes en N" correspond à la somme des colonnes (12), (14) et (19).
- Colonne (6) "TOTAL des AE ouvertes en N" correspond à la somme des colonnes (2), (3), (4) et (5).
- Colonne (7) "CP consommés les années antérieures à N" doit être égale à la somme des colonnes (21), (24) et (25).
- Colonne (8) "TOTAL des CP ouverts en N" doit être égale à la somme des colonnes (9), (10) et (11).
- Colonne (9) "CP reprogrammés ou reportés en N" doit être égale à la somme des colonnes (12), (14) et (19).
- Colonne (10) "CP nouveaux ouverts en N" doit être égale à la somme des colonnes (12), (14) et (19).
- Colonne (11) "TOTAL des CP ouverts en N" doit être égale à la somme des colonnes (9), (10) et (11).
- Colonne (12) "Restes à engager en fin d'exercice (AE)" doit être égale à la somme des colonnes (2), (3) et (4).
- Colonne (13) "Restes à payer sur AE consommés en fin d'exercice (CP)" doit être égale à la somme des colonnes (5), (6) et (7).



## 5.12 Annexe 11 : tableau des unités mixtes de recherche

Unités	Moyens de rétablissement		MOYENS HORS BUDGET DE L'ETABLISSEMENT										Autres établissements	
	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP	INRA	INRIA	INSERM	UCBL	LYON2	IEP		
IJO Institut d'Asie Orientale UMR 5062 - L15	Fonctionnement Personnel	31 000 €	29 500 €											
	Investissement	2 500 €												
TRANGLE Action, Discours, Pensée politique et économique UMR 5206 - L19	Fonctionnement Personnel	65 000 €	73 500 €								76 000 €			44 000 €
	Investissement	3 000 €												
Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités UMR5037 + UMR5611 - L29	Fonctionnement Personnel	56 000 €	120 000 €								48 000 €			63 450 €
	Investissement	5 000 €												
ICAR Interactions, Corps, Apprentissages et Représentations UMR5191 - L16	Fonctionnement Personnel	24 000 €	30 000 €								65 000 €			
	Investissement	3 000 €												
EVS Environnement, Ville et Société UMR 5600 - L12	Fonctionnement Personnel	45 000 €	66 500 €								51 000 €			239 799 €
	Investissement	3 000 €												
CMW Centre Max WEBER UMR 5040 - L14	Fonctionnement Personnel	12 000 €	31 000 €								69 500 €			29 000 €
	Investissement	1 500 €												
LAHRA Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (moderne et contemporaine) UMR 5190 - L17	Fonctionnement Personnel	22 000 €	40 000 €								56 000 €			58 140 €
	Investissement	2 000 €												
CHAM Histoire et Archéologie des Mondes Chrétiens et Musulmans Médiévaux UMR 5648 - L11	Fonctionnement Personnel	14 000 €	42 200 €								40 700 €			43 260 €
	Investissement	1 500 €												
GATE Groupe d'Analyse et de Théorie Economique UMR 5824 - L13	Fonctionnement Personnel	17 000 €	60 000 €								3 000 €			42 000 €
	Investissement	1 500 €												
CNE Centre Norbert ELIAS UMR 8562	Fonctionnement Personnel	1 500 €												
	Investissement													
HISOMA Histoire et sources des Mondes Antiques UMR5189 - L21	Fonctionnement Personnel	15 000 €	55 000 €								59 675 €			42 363 €
	Investissement	1 500 €												
CPAL Centre de Recherche Astrophysique de Lyon UMR 5874 - S11	Fonctionnement Personnel	20 000 €												
	Investissement	2 500 €												
FRE CRIM FRE 2034 - S62	Fonctionnement Personnel	41 000 €									88 795 €			
	Investissement													
IGFL Institut de Génétique Fonctionnelle de Lyon UMR 5242 - S62	Fonctionnement Personnel	59 643 €	223 000 €								50 000 €			
	Investissement	20 000 €												
LMC Laboratoire de Biologie Moléculaire de la Cellule UMR 5239 - S60	Fonctionnement Personnel	155 232 €	222 500 €								88 700 €			
	Investissement	18 788 €									50 000 €			
Laboratoire de Chimie UMR 5182 - S81	Fonctionnement Personnel	95 000 €	174 500 €								32 500 €			
	Investissement	15 000 €												
LIP Laboratoire d'Informatique du Parallélisme UMR5668 - S71	Fonctionnement Personnel	15 000 €	75 400 €								5 000 €			
	Investissement	10 000 €												
Laboratoire de Physique UMR 5672 - S80	Fonctionnement Personnel	148 750 €									33 000 €			
	Investissement	20 000 €												
LGL Laboratoire de Géologie de Lyon UMR 5570 - S10	Fonctionnement Personnel	103 500 €												
	Investissement	10 000 €												
RDP Laboratoire de Reproduction et Développement des Plantes UMR 5667 - S63	Fonctionnement Personnel	108 000 €	180 000 €								25 000 €			
	Investissement	15 000 €												
UMPA Unité de Mathématiques Pures et Appliquées UMR 5669 - S70	Fonctionnement Personnel	67 000 €	69 250 €											
	Investissement	5 000 €												
Centre International de Recherche en Infectiologie (UVI) U111 - UMR5308 - S61	Fonctionnement Personnel	51 000 €	192 100 €								862 000 €			215 700 €
	Investissement	15 000 €									170 000 €			

## 5.13 Tableau de synthèse budgétaire et comptable

Tableau de synthèse budgétaire et comptable Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT		BR 2021
	Niveau initial de restes à payer	41 072 023 €
Stocks initiaux	Niveau initial du fonds de roulement	21 435 333 €
	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-7 515 893 €
	Niveau initial de la trésorerie	28 951 226 €
	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	
4.a	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	
4.b		
	<b>Autorisations d'engagement</b>	<b>143 034 617 €</b>
	<b>Résultat patrimonial</b>	<b>1 445 253 €</b>
	<b>Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	<b>4 220 151 €</b>
	<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>-1 552 688 €</b>
	<b>Opérations bilancielles non budgétaires</b>	<b>0 €</b>
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+/-
	Remboursement d'emprunt / prêt accordés	+
	Cautions et dépôts	+
	<b>Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires</b>	<b>0 €</b>
	Variation des stocks	+
	variation dépréciation de créances	+
	Charges sur créances irrécouvrables	-
	Produits divers de gestion courante	+
	<b>Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires</b>	<b>-1 401 526 €</b>
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	-
	<b>Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11</b>	<b>-151 162 €</b>
12.a	Recettes budgétaires	142 583 804 €
12.b	Crédits de paiement ouverts	142 734 966 €
	<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires</b>	<b>365 601 €</b>
	<b>Variation de la trésorerie = 12 - 13</b>	<b>-515 763 €</b>
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	2 420 973 €
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-2 937 736 €
	<b>Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13</b>	<b>-1 035 925 €</b>
	<b>Restes à payer</b>	<b>299 651 €</b>
	<b>Niveau final de restes à payer</b>	<b>41 371 674 €</b>
	<b>Niveau final du fonds de roulement</b>	<b>19 882 645 €</b>
	<b>Niveau final du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-8 551 818 €</b>
	<b>Niveau final de la trésorerie</b>	<b>28 434 463 €</b>
20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	
	Comptabilité budgétaire	
	Comptabilité générale	
	<b>Stocks finaux</b>	



Tableau 2 : Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel des EPSCP et EPA RCE Phase 2 : Enquête en cours

Année	2021		Exercice 2020		2021		écart BI 2021 / BI 2020	écart réévaluation 2021 / réévaluation 2020	écart exécution 2021 / exécution 2020	
	Phase	Budget rectificatif	BI 2020	Dernière prévision d'exécution (Dépenses décaissées 2020)	Budget initial	Nouvelle prévision d'exécution (décaissements prévus sur 2021)				
N° UAI	0694123G									
Libellé établissement	ENS de Lyon									
Emplois sous plafond 1	1,00	A		C	D	E	G	H	L	M
		BI 2020	B							
Masse salariale Etat notifiée par la DGESIP : 1,00 10 488 096,00 Masse salariale votée au budget initial (ou soumise au vote du CA) : montant limitatif en AE-CP 2,00 10 376 236,73 Masse salariale votée après dernier budget rectificatif : montant limitatif en AE-CP 3,00 - N° DBM : 4,00 -										
Emplois sous plafond 2	1,00	A		C	D	E	G	H	L	M
		BI 2020	B							
Masse salariale Etat notifiée par la DGESIP : 1,00 10 488 096,00 Masse salariale votée au budget initial (ou soumise au vote du CA) : montant limitatif en AE-CP 2,00 10 376 236,73 Masse salariale votée après dernier budget rectificatif : montant limitatif en AE-CP 3,00 - N° DBM : 4,00 -										
Emplois sous plafond 2 (1 bis)	1,00	A		C	D	E	G	H	L	M
		BI 2020	B							
Masse salariale Etat notifiée par la DGESIP : 1,00 10 488 096,00 Masse salariale votée au budget initial (ou soumise au vote du CA) : montant limitatif en AE-CP 2,00 10 376 236,73 Masse salariale votée après dernier budget rectificatif : montant limitatif en AE-CP 3,00 - N° DBM : 4,00 -										
Enseignants et chercheurs	100	82 020 724	81 850 479	81 414 389	81 503 868	81 414 389	81 503 868	81 080 273	334 116	56 204 570
Personnels permanents autres	2,00	26 209 819			7 857 395					26 209 819
Personnels permanents dont cours	3,00									
Personnels permanents à temps partiel	4,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	5,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	6,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	7,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	8,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	9,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	10,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	11,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	12,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	13,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	14,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	15,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	16,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	17,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	18,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	19,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	20,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	21,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	22,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	23,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	24,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	25,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	26,00									
Personnels permanents à temps partiel (autres que les enseignants et chercheurs)	27,00									
TOTAL GÉNÉRAL		10 488 096,00	10 376 236,73	10 376 236,73	10 488 096,00	10 376 236,73	10 488 096,00	10 376 236,73	10 488 096,00	10 376 236,73
TOTAL GÉNÉRAL		10 488 096,00	10 376 236,73	10 376 236,73	10 488 096,00	10 376 236,73	10 488 096,00	10 376 236,73	10 488 096,00	10 376 236,73

Les cellules dont le fond est jaune sont les cellules pour lesquelles la saisie doit obligatoirement être différente de zéro  
 Les cellules dont le fond est bleu ciel sont des cellules calculées automatiquement  
 La masse salariale globale des enseignants et chercheurs du personnel des EPSCP et EPA RCE est présentée dans le tableau 2 des autorisations budgétaires en AE-CP de l'ensemble du budget de l'établissement (budget initial, budget rectificatif, budget exécution).  
 Les montants provisionnels et d'exécution annuels (colonne cumulée à 31 décembre 2020) ne doivent pas dépasser le montant de la masse salariale votée au budget de l'établissement (montant de la masse salariale votée au budget rectificatif).  
 (1) personnel financé en tout ou partie sur la subvention Etat (y compris les mises à disposition sortantes ou délégations sortantes pour les enseignants chercheurs) et personnel financé sur emplois gagés.  
 (2) autres personnels titulaires : comprend notamment le personnel de l'enseignement supérieur (hors enseignants), les personnels d'inspection, les conservateurs.  
 (3) autres personnels permanents : comprend notamment le personnel de l'enseignement supérieur (hors enseignants), les personnels d'inspection, les conservateurs.  
 (4) autres personnels permanents : comprend notamment le personnel de l'enseignement supérieur (hors enseignants), les personnels d'inspection, les conservateurs.  
 (5) autres personnels permanents : comprend notamment le personnel de l'enseignement supérieur (hors enseignants), les personnels d'inspection, les conservateurs.  
 Les heures complémentaires effectuées par les agents de catégorie de personnel au plafond d'emplois  
 Les heures complémentaires effectuées par les agents de catégorie de personnel au plafond d'emplois  
 (6) dépenses éventuelles hors PSOP notamment  
 (7) dépenses éventuelles hors PSOP notamment  
 (8) agissant des données d'exécution de 2019 il convient de renseigner en phase (BI 2020) la colonne "dernière prévision d'exécution" 2019 et en phase 2 (mai 2020) la colonne "exécution" (d'exécution) (d'exécution) (d'exécution)  
 (9) contrat de recherche selon la définition apportée par le document de prescription générale (fascicule n° 9, opérations plurimodales)



## 5.15 Projet annuel de performance (PAP)

**Données budgétaires**

Montant des budgets		Unité	BI 2021	BR 2021	Variation BR 2021 - BI 2021	Part des actions LOLF au sein du budget global de la recherche BR 2021
<b>Budget de l'établissement (en crédits de paiements)</b>		(K€)	147 339 K€	150 635 K€	2,2%	
Budget de fonctionnement de l'établissement (hors masse salariale)		(K€)	41 051 K€	40 930 K€	-0,3%	
Budget de la masse salariale de l'établissement		(K€)	100 376 K€	100 892 K€	0,5%	
Budget d'investissement de l'établissement		(K€)	5 911 K€	8 813 K€	49,1%	
<b>Montant du budget de la recherche</b>						
<b>Budget global de la recherche (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>		(K€)	33 398 K€	35 168 K€	5,3%	
Budget de recherche (fonctionnement et investissement) de l'établissement		(K€)	11 143 K€	12 185 K€	9,4%	
Budget de recherche - Sciences de la vie, biotechnologie et santé (Code LOLF D106) (fonctionnement et investissement)		(K€)	3 398 K€	3 149 K€	-7,3%	9,0%
Budget de recherche - Méthématiques, sciences et techniques de l'information, micro et nano technologie (Code LOLF D107) (fonctionnement et investissement)		(K€)	534 K€	345 K€	-35,5%	1,0%
Budget de recherche - Physique, chimie et sciences pour l'ingénieur (Code LOLF D108) (fonctionnement et investissement)		(K€)	2 605 K€	2 559 K€	-1,8%	7,3%
Budget de recherche - Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement (Code LOLF D110) (fonctionnement et investissement)		(K€)	529 K€	811 K€	53,5%	2,3%
Budget de recherche - Sciences humaines et sociales (Code LOLF D111) (fonctionnement et investissement)		(K€)	1 046 K€	1 074 K€	2,8%	3,1%
Budget de recherche interdisciplinaire & transverse (Code LOLF D112) (fonctionnement et investissement)		(K€)	3 031 K€	4 246 K€	40,1%	12,1%
<b>Montant du budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires</b>						
<b>Budget global de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>		(K€)	68 881 K€	68 750 K€	-0,2%	
dont budget de la Formation, de la vie étudiante et santé des étudiants (fonctionnement et investissement) de l'établissement		(K€)	13 360 K€	13 093 K€	-2,0%	
Budget Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence (Code LOLF D101)		(K€)	430 K€	485 K€	15,2%	0,7%
Budget Formation initiale et continue de niveau master (Code LOLF D102)		(K€)	331 K€	390 K€	17,7%	0,6%
Budget Formation initiale et continue de niveau doctorat (Code LOLF D103)		(K€)	11 054 K€	10 746 K€	-2,8%	15,6%
Budget de la vie étudiante et santé des étudiants (Code LOLF D201, D202 et D203)		(K€)	1 544 K€	1 462 K€	-5,3%	2,1%
Rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires		(K€)	32 921 K€	32 680 K€	-0,1%	
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur le budget de la Formation, de la vie étudiante, santé des étudiants et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires		%	48%	48%		
<b>Montant du budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation</b>						
<b>Budget global de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement)</b>		(K€)	8 781 K€	8 801 K€	-1,7%	
dont budget de la Diffusion des savoirs, Bibliothèque et documentation (fonctionnement et investissement) de l'établissement		(K€)	1 329 K€	1 318 K€	-0,8%	
Budget Bibliothèque et documentation (Code LOLF D105)		(K€)	1 039 K€	1 065 K€	2,6%	12,4%
Budget Diffusion des savoirs et musées (Code LOLF D113)		(K€)	290 K€	252 K€	-12,9%	2,9%
<b>Montant du budget pilotage &amp; immobilier</b>						
<b>Budget global du pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement, investissement et personnel en crédits de paiement) - hors rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires,</b>		(K€)	28 540 K€	30 216 K€	5,9%	
dont budget de pilotage et de l'immobilier de l'établissement (fonctionnement et investissement) de l'établissement		(K€)	13 383 K€	15 248 K€	14,1%	
Budget Pilotage (Code LOLF D115)		(K€)	5 427 K€	6 510 K€	20,0%	21,5%
Budget Immobilier (Code LOLF D114)		(K€)	7 956 K€	8 739 K€	10,1%	28,9%
<b>Part des dépenses de personnels sur le budget de fonctionnement</b>						
Part des dépenses de personnel sur le budget de fonctionnement		%	71,0%	71,1%		
Part de la rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires sur les dépenses de personnel		%	32,8%	32,6%		
<b>Part des dépenses de personnel dans le budget de l'établissement</b>		%	68,1%	67,0%		
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Formation, de la vie étudiante et rémunération des élèves fonctionnaires stagiaires		%	80,6%	81,0%		
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Diffusion des savoirs, bibliothèque et documentation		%	84,8%	84,7%		
- Part des dépenses de personnel dans le budget global de la Recherche		%	66,6%	65,4%		
- Part des dépenses de personnel dans le budget global du Pilotage et de l'immobilier de l'établissement		%	53,2%	49,5%		



**OBJECTIF : Développer l'autonomie financière**

Taux d'exécution budgétaire		Budget Exécuté 2018 (BR) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2019 (BR) de l'ENS de Lyon	Budget Exécuté 2020 (BR) de l'ENS de Lyon
Unité				
<b>Taux d'exécution des dépenses (en droits constatés)</b>	%	<b>95,8%</b>	<b>95,7%</b>	<b>96,8%</b>
Taux d'exécution des dépenses fonctionnement (hors masse salariale)	%	91,3%	91,6%	90,5%
Taux d'exécution des dépenses masse salariale	%	98,8%	98,7%	99,2%
Taux d'exécution des dépenses investissement	%	78,9%	77,5%	92,2%
Taux d'exécution des recettes	%	98,0%	97,7%	100,2%

Sources des données : *Rapports de gestion ENS de Lyon*

Montants des ressources (en encaissements)		BI 2021	BR 2021	Variation BR 2021 - BI 2021
Unité				
<b>Montant total des ressources</b>	(k€)	<b>137 371 k€</b>	<b>142 584 k€</b>	<b>3,8%</b>

*Montant total des recettes non encaissables pour information*

(k€)	4 790 k€	5 125 k€	7,0%	
<b>Montant total des ressources publiques (fonctionnement + investissement)</b>	(k€)	<b>126 520 k€</b>	<b>130 311 k€</b>	<b>3,0%</b>
- Crédits Etat (y compris masse salariale si responsabilités et compétences élargies) issus du système de répartition annuelle des moyens et du contrat quinquennal	(k€)	118 586 k€	118 846 k€	0,2%
- Crédits issus des agences de moyens nationales, européennes et internationales	(k€)	6 976 k€	10 781 k€	54,5%
- Montant des ressources issues des collectivités locales et territoriales (hors immobilier)	(k€)	958 k€	684 k€	-28,6%
- Crédits immobiliers consommés, plan campus et OPER	(k€)	0 k€	0 k€	

**Montant total des ressources propres**

(k€)	<b>10 850 k€</b>	<b>12 273 k€</b>	<b>13,1%</b>	
- Montant des droits d'inscription	(k€)	540 k€	760 k€	40,7%
- Montant de la taxe d'apprentissage	(k€)	30 k€	30 k€	0,0%
- Montant des ressources issues de la formation continue	(k€)	75 k€	75 k€	0,0%
- Montant des ressources issues des activités partenariales avec le secteur socio-économique (€)	(k€)	449 k€	1 147 k€	155,4%
- Montant des ressources issues de la propriété intellectuelle (€)	(k€)	108 k€	50 k€	-53,5%
- Montant des ressources issues des fondations, des dons et autres financements	(k€)	9 453 k€	10 015 k€	5,9%
- Montant des autres ressources propres (Prod. Except., cautions...)	(k€)	195 k€	195 k€	0,0%

Part des recettes propres sur le total des recettes		BI 2021	BR 2021
Unité			
<b>Part des recettes propres sur le total des recettes</b>	%	<b>8%</b>	<b>9%</b>

## 6. Structure budgétaire 2021

## STRUCTURE BUDGETAIRE 2021

## Établissement : ENS de LYON

CRB	PRESIDENCE	CRB	VICE-PRESIDENCE A LA RECHERCHE
SO	D00 Moyens non répartis	SO	R01 Fonctionnement de la Vice-Présidence
SO	D10 Fonctionnement de la Présidence	SO	R02 Fonds recherche
SO	D11 Communication	SO	R03 Cellule congrès et manifestations
SO	D40 Mission formation continue	SO	S10 LGL Laboratoire de Géologie Lyon
SO	D50 Direction des affaires internationales	SO	S11 CRAL Centre de recherche astrophysique de Lyon
SO	D60 DUNES Développement des usages du numérique pour l'enseignement et les savoirs	SO	S20 IXXI Institut des systèmes complexes Rhône Alpes
SO		SO	S22 CBP Centre Blaise Pascal
CRB	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	SO	S60 LBMC Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule
SO	A10 Fonctionnement de la Direction Générale des Services	SO	S61 CIRI Centre International de recherche en Infectiologie (UVH)
SO	A20 Direction des ressources humaines	SO	S62 IGFL Institut de génomique fonctionnelle de Lyon
SO	A30 Direction des Moyens Généraux	SO	S63 RDP laboratoire de reproduction des plantes
SO	A32 Direction du Patrimoine	SO	S70 UMPA Unité de mathématiques pures et appliquées
SO	A35 Accueil et sécurité	SO	S71 LIP Laboratoire d'informatique du parallélisme
SO	A40 Direction des Systèmes d'Information	SO	S80 Laboratoire de Physique
SO	A50 Prévention et santé au travail	SO	S81 Laboratoire de Chimie
SO	A60 ENS Médi@s	SO	S82 FRE CRMN Centre de Résonance Magnétique
CRB	VICE-PRESIDENCE AUX ETUDES	SO	S83 ICL Institut de chimie de Lyon
SO	E10 Fonctionnement de la Vice-Présidence	SO	S90 PSMN Pôle scientifique de modélisation numérique
SO	E20 Admissions et concours	SO	S91 Biosciences Gerland Lyon Sud (PBES)
SO	E30 Vie étudiante et Partenariats-Formation	SO	S95 Service Ingénierie Mécanique
SO	E50 Départements et formations	SO	S96 Magasin de biologie
CRB	INSTITUT FRANÇAIS DE L'EDUCATION	SO	S97 Coordination de biologie
SO	IFE Institut Français de l'Éducation	SO	L11 CIHAM Histoire & archéologie des mondes chrétiens & musulmans
		SO	L12 EVS Environnement, ville, société
		SO	L13 GATE Groupement d'analyse et de théorie économiques
		SO	L14 CMW Centre Max Weber
		SO	L15 IAO Institut d'Asie Orientale
		SO	L16 ICAR Interactions, corpus, apprentissages, représentations
		SO	L17 LARHRA Laboratoire de recherche historique Rhône Alpes
		SO	L19 TRIANGLE Actions, discours, pensée politique et économique
		SO	L20 CERCC Centre d'études et de recherches comparées sur la création
		SO	L21 HISOMA Centre d'études et de recherche sur l'occident romain
		SO	L28 PERSEE
		SO	L29 IHRIM Institut d'Histoire des représentations et des idées dans les modernités
		SO	L30 LLE le laboratoire de l'éducation
		SO	L31 ENS Éditions

## Établissement:

CRB BDL Bibliothèque Denis Diderot

## 7. Glossaire

<b>ACE</b>	Activité complémentaire d'enseignement
<b>AE</b>	Autorisation d'engagement
<b>ANR</b>	Agence nationale de la recherche
<b>BDL</b>	Bibliothèque Diderot de Lyon
<b>BI</b>	Budget initial
<b>BIATSS</b>	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
<b>BR</b>	Budget rectificatif
<b>CAF</b>	Capacité d'autofinancement
<b>CIB</b>	Contrôle interne budgétaire
<b>CF</b>	Compte financier
<b>CNU</b>	Conseil National des Universités
<b>CP</b>	Crédit de paiement
<b>CRB</b>	Centre de Responsabilité Budgétaire
<b>DGS</b>	Direction générale des services
<b>DRFIP</b>	Direction régionale des finances publiques
<b>EPST</b>	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
<b>GBCP</b>	Gestion Budgétaire et Comptable Publique
<b>GPEEC</b>	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
<b>GVT</b>	Glissement Vieillesse Technicité
<b>IDEX</b>	Initiative d'excellence
<b>Ifé</b>	Institut Français de l'Éducation
<b>MESRI</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
<b>MOP</b>	Maîtrise d'ouvrage publique
<b>MSE</b>	Masse salariale État
<b>PAP</b>	Projet annuel de performance

<b>PPCR</b>	Parcours professionnels, carrières et rémunérations
<b>PPI</b>	Plan pluriannuel d'investissement
<b>PPP</b>	Partenariat Public Privé
<b>Recettes globalisées</b>	Recettes qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée (SCSP par exemple)
<b>Recettes fléchées</b>	Recettes destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement (ex : contrats de recherche, ressources propres pour un investissement particulier...)
<b>RIFSEEP</b>	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
<b>RP</b>	Ressources propres
<b>SACD</b>	Service à comptabilité distincte
<b>SCSP</b>	Subvention pour charges de service public
<b>VP</b>	Vice-Présidence

*\* Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION  
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**  
Juillet 2021

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60  
**[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)**